



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



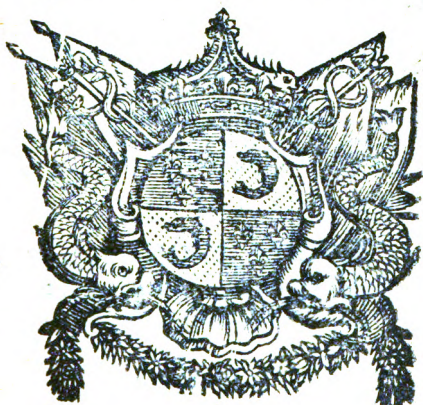
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JUILLET, 1702.



A PARIS,
 Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
 Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC. CIX,
Avec Privilege du Roy.**



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis-que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on néglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, etant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

JUILLET, 1709.



JE vous parle tous les ans
du Panegyrique du Roy
fondé par la Ville, & pronon-
cé par le Recteur de l'Univer-
sité devant Mr le Prevost des
Marchands & les Echevins,

A iij

6 MERCURE

qui comme Fondateurs en font les honneurs. Ils y font inviter plusieurs Prelats & plusieurs personnes de distinction. Mr le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris , qui se trouve ordinairement à cette Assemblée , y est venu cette année, & le concours de Personnes illustres y a esté fort grand. Mr de Bacq , à present Recteur de l'Université a prononcé le Panegyrique de Sa Majesté.

Cet Orateur parla d'abord des Panegyriques du Roy prononcez par ceux qui ont esté

GALANT 7

Recteurs de l'Université avant
luy. Ils dit que les uns avoient
loüé le Roy comme un grand guer-
rier ; que les autres l'avoient fait
voir à leurs Auditeurs comme un
Prince Pacifique ; que d'autres a-
voient entretenu leurs Auditeurs
des superbes Palais qu'il avoit
fait bastir ; ainsi que des Hospi-
taux pour ses Sujets qui avoient
besoin des secours qu'on y reçoit ;
que plusieurs s'estoient contentez
de rapporter ce que ce Monarque
avoit fait pendant le cours d'u-
ne année ; & qu'enfin il n'y
en avoit eu aucun qui n'eut té-
moigné le profond respect & l'a-

A iij

8 MERCURE

tachement inviolable que l'Université a toujours conservé pour nos Rois, & qu'elle inspire toujours à ceux qui sont confiez à ses soins. Après tant de sujets, ajouta l'Orateur, on pourroit croire que la matiere seroit épuisée, si l'on ne sçavoit assez que tous ceux qui ont entendu parler de Louis le Grand, conviennent que c'est avec justice que l'Université en doit faire l'Eloge tous les ans pendant la durée de tous les siècles, puisque plus on considère un si grand sujet, plus on le trouve inépuisable. L'Orateur poursuivit en disant, qu'après

GALANT 9

avoir témoigné la joye qu'il avoit de se voir dans la necessité de louer un si grand Heros, ce qu'il n'auroit d'ailleurs jamais osé entreprendre, que comme les Rois sont entre Dieu & leurs sujets, ils avoient des obligations à Dieu & à leurs sujets, il ne peuvent remplir celles-là que par un amour sincere & constant de la Religion, & celles-cy que par un grand zele pour la Justice; de maniere qu'il fit voir que Louis le Grand avoit toujours esté un zélé defenseur de la Religion, & ensuite qu'il avoit toujours esté un puissant Pro-

10 MERCURE

recteur de la Justice. Il n'eut pas de peine à prouver ce qu'il avançoit. Il fit voir d'abord ce que le Roy a fait pour conserver la Foy dans ses Etats ; pour la pureté de la Morale , pour l'honneur des Eglises en punissant les Profanateurs des Temples ; pour abolir les Duels , & enfin tout ce que ce Monarque a fait pour mettre la Religion dans l'état où nous la voyons aujourd'huy , & pour l'y maintenir ; que ce qui rendra Louis le Grand immortel est la destruction de l'herésie ; que les siècles à ve-

GALANT II

nir celebrenont toujours ce grand Triomphe ; & que la France delivrée de cet horrible Monstre , n'oublicra jamais son Libérateur. L'Orateur , après avoir fait voir que le Roy avoir changé les hospices de l'erreur & de l'impie-té en des Lieux Saints , & où le vray Dieu est adoré en esprit & en verité , & à construire de nouveaux Temples dont la magnificence surprend , tels que sont les Invalides , le Val de Grace &c. l'Orateur , dis-je , après avoir parlé de toutes ces choses , fit voir l'at-

12 MERCURE

tention de son Heros dans le choix des Prelats. Il fit en cet endroit un compliment à son Eminence sur sa grande application à faire revivre dans son Diocese la Discipline respectable des premiers siècles de l'Eglise ; ses soins à établir des Maisons où les Prêtres du Seigneur après avoir longtemps travaillé à sa Vigne , jouissent du repos qu'ils ont bien mérité , & où la Jeunesse destinée aux Autels est à l'abry de la corruption du siècle. Il adressa ensuite la parole aux Prelats qui se trouverent pre-

GALANT 13

sens, & qui se rendent recommandables par leur pieté envers Dieu, par leur attachement au service du Roy, & par leur charité pour les Pauvres de leurs Dioceses. Il passa ensuite à la seconde partie de son Discours & montra la grande ardeur de son Heros pour la Justice. Il fit connoître d'abord qu'elle l'emportoit sur ses autres vertus, qui sans elle n'estoient que de vains phantômes & de grands noms chimeriques. Il appliqua ensuite à son Heros, la peinture qu'il fit de la Justice. Il dit

14 MERCURE

que Louis le Grand avoit donné des Loix à ses Peuples , plus sages & plus solides que celles que Solon, que Lycurgus, & que plusieurs autres avoient données aux Grecs, & en même temps plus concises & plus convenables que celles que les Empereurs avoient données autrefois. Il parla ensuite du soin que le Roy prenoit de donner les premières Charges de la Magistrature, à des personnes d'un mérite distingué, ce qui luy donna lieu de faire des Eloges des Chancelliers de France, & des premiers Présidens du Parle-

GALANT 15

ment de Paris, qui ont acquis une gloire que la durée des temps n'obscurcira jamais, & il finit son Discours par une Priere qu'il fit à Dieu pour demander la Paix.

Comme vous souhaitez d'entendre toujours parler du Pape, & des Affaires de Rome, quand même ce que j'en dirois seroit vieux, & parce qu'il est difficile de sçavoir toujours d'abord assez juste & assez exactement de quelle maniere certaines choses se sont passées je vous diray que l'année dernière, je ne sçay pas précise-

16 MERCURE

ment le mois , Sa Sainteté prononça un beau Discours dans une Congregation d'Estat qui se tint à Rome. Ce Pontife après avoir déploré l'état où l'Italie estoit reduite & s'estre plaint en des termes tres-vifs de ceux qui au lieu de s'employer pour la deffense de l'Eglise , s'unissoient avec les Heretiques pour envahir son temporel , entra dans le détail des raisons qui l'obligeoient à penser à sa sureté. Ce Discours qui tira des larmes des yeux de toute l'assemblée , paroist Imprimé depuis quel-

que temps en plusieurs sortes de langues ; un Auteur particulier qui s'est caché avec soin la même traduit en plusieurs langues qui ont cours dans l'Allemagne : on a fait des Notes Historiques au bas des endroits que le S. Pere n'a pas assez éclaircis ; par exemple, on apprend à l'aide de ces notes que c'est à l'Empereur Frederic II. excommunié dans le premier Concile General de Lyon & déposé par le Pape Innocent IV. que le Pape Clement IX. compare l'Empereur Joseph premier ; en établissant dans

Juillet, 1702.

B

18 MERCURE

son Discours une parfaite conformité dans le caractère de ces deux Princes; & on apprend par là que Sa Sainteté oppose la bonté & la patience qu'elle avoit temoignée jusque là à la vigueur & au zele pour les interets de l'Eglise que temoignerent dans une pareille occasion les Papes Gregoire VII. Gregoire IX. & Innocent IV. le premier contre Frederic Barberousse & les deux derniers contre Frederic II. arriere-petit fils du premier. S. S. fit ensuite une comparaison entre les Allemans repandus dans

l'Etat Ecclesiastique , & les Lombards qui le desolerent dans le neuvième & le dixième siècles. Un Lecteur un peu instruit de l'Histoire de ces temps-là se represente d'abord en lisant cette piece qu'Astolfe, Didier, & les autres Rois Lombards d'une part , & les Princes qui ont fait dans l'Etat Ecclesiastique l'irruption qui l'a mis plusieurs fois proche de sa perte , sont l'objet de sa comparaison. Le Pape entra ensuite dans le détail des obligations que l'Empire, & sur tout la Maison d'Autriche, ont au S. Siege

B ij

20 MERCURE

& l'Auteur des notes a encore éclairci cet endroit de la Harangue par des faits qu'on voit que le S. Pere par discretion n'avoit voulu toucher que fort légèrement ; & c'est l'endroit le plus fort du Discours. L'ingratitude y est peinte avec des couleurs les plus vives , & les plus propres à inspirer l'horreur de ce vice ; & en mettant d'un costé la conduite qui en rend les hommes coupables , & de l'autre tout ce que la Maison d'Autriche a fait depuis quelques années contre le premier Siege , de

l'Eglise, on ne découvre que trop son ingratitude.

Je passe d'Italie en France, où Sa Majesté vient de donner des Lettres de Noblesse à Mr du Guay - Trouin, Capitaine de Vaisseau. Je vous ay souvent parlé de ses services ; mais voici une occasion de les rappeler tous, comme le Roy a fait dans les Lettres de Noblesse qu'il vient de donner à ce Capitaine, qui n'a pas moins de valeur & d'intrepidité que d'expérience dans ce qui regarde la Marine ; & quo y que le détail de ses services dont je

22 MERCURE

vais vous parler n'ait esté fait que parce qu'il estoit necessaire de le sçavoir pour dresser ses Lettres de Noblesse, ceux qui auront le plaisir de les apprendre en lisant mes Lettres, verront un des plus beaux morceaux de l'Histoire de la Marine de France, & seront surpris d'y trouver qu'un seul homme ait pendant cette guerre, & dans la precedente, enlevé aux Ennemis, près de trois cens Bâtimens Marchands, & enlevé environ vingt Vaisseaux de guerre & Corsaires ennemis, la plupart à l'abordage.

GALANT 23

En 1689. à l'âge de quinze ans, il s'embarqua Volontaire sur le Corsaire *la Trinité* de 18. canons, & se distingua à la prise d'un Flessingois qui fut enlevé après deux abordages sanglans.

En 1690. il se distingua de même sur le Corsaire *le Grenadan* de 26. canons, dans l'attaque de 14. Vaisseaux Anglois, depuis 16. canons jusqu'à 26. que l'on combattit à sa sollicitation pressante & contre l'avis de tous les autres Officiers. Il sauta le premier à bord du Commandant qui fut en-

24 MERCURE

levé, après quoy estant reffauté à bord de son Corsaire, il se trouva encore le premier à l'abordage d'un des plus gros Navires de la Flotte qui fut enlevé avec la même vigueur.

En 1691. il monta en course la Flute le *Danican*, fit une descente dans la Riviere de Limerik, dans laquelle il prit ou brûla trois Bastimens. Dans la même année commandant le Corsaire le *Coëtquen* de 18. canons, il attaqua deux Convois Anglois de 14 & 16. canons escortant une Flotte qu'il enleva après avoir abordé le plus fort.

En

GALANT 25

En 1692. il arma la Flutte du Roy *le Profond*, avec laquelle il ne trouva aucune occasion de combattre.

En 1693, il monta la Fregatte du Roy *l'Hercule* de 28. canons, prit en même temps deux Vaisseaux Anglois de 30. & 32. canons en guerre & marchandise. Il combattit aussi une Fregatte de guerre Angloise de 36. canons pendant deux heures, qu'il auroit enlevée si elle n'avoit pas esté secouruë par un Vaisseau de soixante canons.

En 1694. il arma la Fregat-
Juillet 1709. C

26 MERCURE

te du Roy *la Diligente* de 36. canons. Il attaqua quatre Hollandois en guerre & marchandise de 20 canons, en prit un & fit prendre la fuite aux autres.

Il fut ensuite pris par une Escadre de six Vaisseaux de guerre Anglois de 50. à 60. canons , après avoir combattu pendant quatre heures, & avoir esté démasté de tous ses masts. Il reçut une blessure qui ne l'empêcha pas de soutenir le combat & de tenter d'aborder un des Vaisseaux ennemis avant de se rendre. Cette action fut sanglante.

CALANT 27

En 1694. s'étant échappé des Prisons d'Angleterre dans un petit Batteau; il monta le Vaisseau du Roy le *François* de 48. canons; il attaqua seul les deux Vaisseaux de guerre Anglois le *Sans-pareil* & le *Baston* de 46. & de 36. canons, escortant une riche Flotte: il s'en rendit maistre après deux abordages tres-vifs, & un Combat qui dura deux jours, dans lequel il perdit plus du tiers de son équipage.

Il se trouva à la prise du Vaisseau de guerre Anglois l'*Esperance* de 72. canons, avec

C ij

28 MERCURE

feu Mr le Marquis de Nesmond , qui rendit bon témoignage de sa conduite.

Il prit aussi avec le même Vaisseau trois Vaisseaux des grandes Indes considerables par leur force & par leur richesse , qu'il attaqua en compagnie du Vaisseau *le Fortuné*, & dont il en prit deux en son particulier.

En 1695. il arma le *Sans-pareil* qu'il avoit pris la Campagne precedente, & la Fregate *la Leonora* de 16. canons, commandée par son frere. Il fit une descente près de Vigo,

où il brûla un gros Bourg, & enleva deux prises assez considérables, qui estoient mouillées sous le Fort. Son frere fut tué à cette action. Il sauva ces mêmes prises de l'Armée ennemie après avoir combattu contre une Fregatte de 40. canons de l'Avant-garde, qu'il auroit prise sans le secours des Vaisseaux qui estoient les plus près d'eux.

En 1696. il arma le *Saint Jacques des Victoires* de 48. canons, le *Sans-pareil* & la *Leonora*. Il attaqua la Flotte de Bilbao escortée par trois Vais-

C iiij

30 MERCURE

seaux des Etats de 36, 52. & 54. canons, commandée par le Baron de Wassenært, aujourd'hui Vice-Amiral de Hollande; en moins d'une demie-heure il enleva à l'abordage celui de 52. canons; le *Sans-pareil*, commandé par le sieur Boscher son cousin germain aborda celui de 54. canons, mais un accident de feu ayant fait sauter en l'air la poupe du *Sans-pareil* & l'ayant mis en danger d'être brûlé ou absolument hors de combat, il ne balança pas d'aller tout en désordre aborder lui-même le

Commandant aussi-tost qu'il fut débarassé du Vaisseau qu'il avoir déjà enlevé ; il fut repoussé après un grand carnage , mais ayant rétabli le desordre & encouragé le reste de son Equipage , il retourna une seconde fois à la charge , & demeura enfin vainqueur après une résistance tres-vive. Le Baron de Wassenært y fut blessé dangereusement en trois endroits & ils perdirent tous deux près de la moitié de leurs Equipages ; deux Corsaires Malouïns qui se trouverent là heureusement , prirent le Convoy

C iij

32 MERCURE

de 36. canons & dix Marchands de cette Flotte avec la Fregatte *la Leonora*. Le Roy le fit Capitaine de Fregatte pour cette action & ses autres services.

La Paix ayant esté faite l'obligea de desarmer les Vaisseaux du Roy *le Solide* & *l'Oiseau*, avec lesquels il estoit prest à faire voile.

En 1702. il arma au commencement de cette guerre la Fregatte du Roy *la Bellonne* de 36 canons & enleva à l'abordage le Vaisseau des Etats *le S. Jacques de Hollande* de même force

queluy. C'est le premier Vaisseau qui ait esté pris de cette guerre.

En 1703. il arma les Vaisseaux *l'Eclatant*, le *Furieux*, & le *Bien-venu*, & deux Corsaires de S. Malo, pour tenter l'entreprise de la Baleine. Il rencontra sur les Isles de Feres d'un temps brumeux, une Escadre Hollandoise de 14. Vaisseaux qu'il prit d'abord pour les Indiens que l'on attendoit. La Flute le *Bien-venu* qui alloit mal s'estant trouvée engagée, il mit seul costé en travers pour la sauver, & com-

34 MERCURE

batit avec tant de vigueur qu'il démaïta de tous maïts le meilleur voilier de l'Escadre ennemie monté d'environ 60. canons , en sorte qu'il attira sur luy par cette manoeuvre le reste des Vaisseaux ennemis , & dégagea la Flutte le *Bien-venu* & même le *Furieux* qui estoit prest d'estre enveloppé , & le sauva enfin après avoir essuyé le feu de plusieurs autres Vaisseaux , & rejoignit le lendemain ses camarades.

En 1704. ayant fait construire le *Jason* & l'*Auguste* de 54. canons , & la *Valeur* de 26.

GALANT 35

il rencontra estant séparé de ses camarades avec *le Jason* seul, le Vaisseau de guerre Anglois *la Revanche* de 72 canons, le combattit deux heures, & après avoir fait ses efforts pour l'aborder, il le conserva la nuit & le fit le lendemain rentrer honteusement dans les Sorlingues. Il prit ensuite le Vaisseau de guerre Anglois *le Conventri* de 54. canons, & rendit aussi un autre Combat fort sanglant contre les Vaisseaux de guerre Anglois *le Modéré* & *le Glocester*, après avoir fait trois prises à leur vûë en compagnie

36 MERCURE

du Vaisseau l'*Auguste*.

En 1705. il attaqua avec ces deux Vaisseaux & la Fregatte *la Valeur*, que montoit un de ses freres, les Vaisseaux l'*Elisabeth* de 72. canons, qui se rendit dans le temps qu'il l'abordoit après une heure de Combat. *Le Chattan* trouva son salut dans la fuite & dans le voisinage de la Coste d'Angleterre.

En conduisant l'*Elisabeth*, il prit seul le Flessingois l'*Amazon* de 38. canons qui rendit un rude Combat. Son frere qui commandoit *la Valeur* s'estant

separé de luy , prit un autre Flessingois de sa force & combattit ensuite contre un autre beaucoup plus fort que luy , dont il soutint l'abordage dans lequel il reçut une blessure de laquelle il mourut quatre jours après. La même année ledit sieur du Guay fut poursuivy avec les Vaisseaux *l'Auguste* & *le Jason* par une Escadre de 20. Vaisseaux & combattit avec tant de vigueur & de conduite qu'il se sauva du milieu des ennemis qui l'avoient entouré , mais *l'Auguste* ne peut s'échapper.

38 MERCURE

Cette aventure l'ayant contraint de relâcher tout délabré il prit chemin faisant le Flessingois le *Paon* de 20. canons.

En 1706. ayant repris la mer avec les Vaisseaux le *Jason* & le *Paon* il prit le Flessingois nommé le *Marlborough* de 32. canons qui luy tua 30. hommes. Il attaqua ensuite avec les Vaisseaux le *Jason*, l'*Hercule* & le *Paon* la Flotte du Bresil escortée par six Vaisseaux de guerre depuis 46. jusques à 74. canons, l'un desquels estant separé des autres, il combattit & l'ayant laissé aux autres Vaif-

seaux de son Escadre pour l'amariner , & aller combattre ceux qui venoient à son secours , ils acheverent en effet de s'en rendre maîtres , mais il fut abandonné parce que malheureusement le feu prit dans ce Navire ; le lendemain il recommença le Combat qui fut rude & sanglant , & après avoir fait aborder le Commandant , il se seroit rendu maître de la plupart des Convois si la grosse mer & le calme qui le jettoit sur la Coste & sur les basses qui sont à l'entrée de Lisbonne , n'eut rendu tous

40 MERCURE

ses efforts inutiles.

Au retour de cette expedition il rencontra une petite Flote Angloise de 13. Bâtimens escortez par une Fregatte Angloise de 34. canons , qu'il enleva à l'abordage. Il ne s'échappa que deux Bâtimens de cette Flotte. Il fut fait Capitaine de Vaisseau , & ensuite Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

En 1707. il arma les Vaisseaux le *Lys* de 70. canons , le *Achille* de 60. le *Fason* de 54. la *Gloire* & l'*Amazonne* de 40. auxquels le Vaisseau le *Maure*.

GALANT 4ⁱ

s'estant joint ils rencontrèrent une Flotte considerable en compagnie de l'Escadre de Dunkerque escortée par cinq gros Vaisseaux de guerre Anglois , dont ledit sieur du Guay attaqua & enleva à l'abordage le Commandant de 82. canons nommé *le Cumberland* qu'il laissa à la Fregatte *la Gloire* pour l'amariner ; il fut immédiatement après au secours du vaisseau *le Blackwal* commandé par Mr le Chevalier de Tourouvre , qui attaquoit le *Devonshire* de 84. canons , qu'il avoit desarmé comme il

Juillet 1709. D

42 MERCURE

vouloit l'aborder ; le sieur du Guay combattit ce Vaisseau pendant une heure à portée de Pistolet , n'ayant pû l'aborder à cause du feu qui avoit pris dans la Poupe de l'ennemy , qui le consumma entierement & mit ledit sieur du Guay dans un grand danger d'estre brûlé avec luy. Il eut dans ces deux Combats plus de deux cens hommes tuez ou blessez. Le Roy le gratifia d'une pension de mille livres.

En 1708. il arma une Escadre considerable pour aller au-devant de la Flotte du Bre-

fil, mais l'ayant manquée par mille accidens malheureux & imprévus, il fit une descente à l'Isle de Saint Georges, s'empara de la Ville Capitale & des Forts, & il auroit rançonné toute l'Isle sans une tempeste qui le força de faire rembarquer ses gens avec précipitation, & d'abandonner sa Conquête.

En 1709. il mit à la mer avec les Vaisseaux *l'Achille* de 60. canons, la Fregatte *l'Amazon* & *la Gloire* de 40. canons, & *l'Astrée* de 20. il attaqua trois Convois Anglois de 50. 60. &

D ij

44 MERCURE

70. canons, escortant une riche Flotte ; il aborda trois fois le Commandant , mais quoy qu'il fut réduit, l'impossibilité où il se trouva de jeter du monde à bord, l'empêcha de s'en rendre maistre, aussi bien que des deux autres qui étoient près de se rendre, & de plusieurs riches Marchands qui restoient à sa direction, dont il ne put amariner que quatre, le vent estant venu si violent qu'il se trouva dans un danger extrême de perir avec ses prises à la Coste d'Angleterre. Il y en eut même une qui fut obli-

gée de donner à la Coste pour
sauver l'Equipage.

Au retour de cette expédition il reprit la mer avec l'*Achille*, & la *Gloire* seulement ; il trouva un Vaisseau Anglois de 60. canons qu'il chassa tout le jour, le conserva la nuit & l'enleva en une demi-heure le lendemain à l'abordage après une résistance assez vive, mais une Escadre de dix-sept Vaisseaux s'estant trouvée auprès d'eux dans la Brume, & ayant paru comme si elle estoit tombée des nuës dans le temps qu'il achevoit d'amariner ce Vais-

46 MERCURE

seau, il fut contraint de l'abandonner, ayant couru luy-même un risque évident de tomber entre les mains des ennemis. Le Vaisseau ennemy coula à fonds une demie-heure après.

Je ne parle point de plusieurs autres legers Combats que ledit sieur du Guay a rendus contre des Vaisseaux marchands dans le temps qu'il montoit de moyens Bastimens, & il est certain, comme j'ay déjà dit & comme vous venez de voir, qu'il en a pris près de trois cens Marchands dans cette

guerre ou dans la precedente, & enlevé environ vingt Vaisseaux de guerre & Corsaires ennemis, la pluspart à l'abordage.

Le Roy a aussi donné des Lettres de Noblesse à Mr de la Barbinays son frere. Voicy ce qui regarde leur naissance, & les services des trois freres de Mr du Guay-Trouin dont je viens de vous parler.

Il y a près de 200. ans que leurs ancestres ont toujours esté des plus considerables Négotians, & Capitaine de Navires particuliers de S. Malo,

48 MERCURE

ayant toujours vecû avec distinction & noblement.

Leur Grand'pere a servi pendant vingt ans en qualité de Consul General de la Nation Françoisse à Malgue. Le Sieur Estienne Troüin, leur oncle, succeda à cet Employ qu'il a exercé pendant trente ans, tres - honorablement & avec beaucoup d'approbation ; le Sieur de la Barbinays, leur pere, estoit un Capitaine de Vaisseau particulier, qui a fait pendant vingt-cinq ans le Commerce de Cadix & la Courçe, & qui estoit connu pour un des plus
braves

GALANT 49

braves hommes & des plus entendus dans la Navigation, qu'il y eût à la Mer. Il a aussi exercé le Consulat de Malgue, dans l'Employ duquel il est mort.

Le Sieur de la Barbinays son fils fut pourvû de ce Consulat, & dispensé d'âge, en consideration des services de ses Predecesseurs. Il en a fait les fonctions, & il a soutenu les interets du Roy en plusieurs occasions, & qui luy attirerent l'estime generale & la protection de feu Mr le Marquis de Seignelay ; mais la guerre de 1689.

Juillet 1709.

E

50 MERCURE

L'ayant contraint de revenir en France, il s'appliqua à faire des Armemens en course pour donner de l'occupation à trois freres qu'il avoit, & pour tâcher de les faire entrer dans la Marine avec agrément. Le Sieur du Guay - Trouin, l'aîné des trois, après avoir essuyé une infinité de dangers, y a réussi, & s'est acquis de plus en plus par de nouvelles actions d'éclat la bien veillance du Roy, & beaucoup de réputation. Ses deux autres freres après s'estre distinguez aussi en différentes occasions, sont morts

glorieusement les armes à la main, l'un à l'âge de 20. ans dans la dernière guerre, lorsqu'il commandoit la Fregatte *la Leonnora*, qui faisoit partie de l'Armement de son frere; le troisiéme, qui avoit appris son métier avec son frere du Guay, a esté élu commandant la Fregatte du Roy, *la Valeur*, à l'âge de 22. ans, en soutenant un abordage contre un Flessingois, deux fois plus fort que luy, & qu'il auroit enlevé s'il n'avoit pas esté blessé à mort. Il avoit aussi précédemment enlevé un autre Corsaire Fles-

52 MERCURE

lingois, aussi fort que luy, & il s'estoit trouvé avec son frere du Guay, à la prise de l'*Elisabeth*, & dans la pluspart de ses autres Combats.

Tous les parens des Sieurs de la Barbinays & du Guay-Troüin qui portoient leur nom ont esté tuez, en servant avec ledit Sieur du Guay-Troüin. Le premier a pendant tout le cours de la precedente guerre & de celle cy, entrepris par le moyen de son credit tous les Armemens considerables que le Sieur du Guay-Troüin a commandez. En se-

condant son zele , il luy a donné moyen de se distinguer dans la Prise de 20. Vaisseaux de Guerre ou Corsaires , & même qu'il a enlevez tant à l'abordage qu'autrement dans la derniere Guerre & dans celle cy , avec plus de trois cens Marchands. Il a aussi facilité le Service en ce qui a pû dépendre de luy , en prêtant des sommes assez considerables en différentes occasions au Tresorier de la Marine du Port de Brest , à la priere de M^r Robert pour subvenir à des besoins tres - pressans. Enfin

E iij

54 MERCURE

il est encore actuellement occupé à la continuation des Armemens de son frere du Guay, ayant abandonné depuis six ans toutes ses autres affaires pour s'y donner tout entier. Ils ne sont ny l'un ny l'autre mariez, & il ne reste aucun mâle de leur nom, tous ayant esté tuez en servant avec le Sieur du Guay-Troüin.

Tout ce que je vous viens de dire des services que cette famille a rendus au Roy, & à l'Etat, & du sang qu'elle a répandu, est si considerable, qu'il auroit esté difficile de le

GALANT

faire croire sans en faire un détail circonstancié , & sans en marquer les occasions & les dattes , & il est peu de familles qui se puissent vanter en quelque lieu que ce soit , d'avoir rendu des services en si grand nombre , & si considérables à sa Patrie. Ainsi je n'entreprendray point de donner de louanges à des personnes dont les Actions disent plus que tout ce que j'en pourrois dire.

Le mois passé on fit un Service solennel dans l'Eglise Collegiale de Nôtre Dame de Bourg en Bresse , pour feuë S.

E iiii;

56 MERCURE

A. S. Monsieur le Prince ,
Gouverneur de la Province.
Mr Tardy Prevost de cette
Eglise & cy-devant Official du
Diocèse de Lyon en cette par-
tie , Officia. M^{rs} du Presidial,
y assisterent en Corps, ainsi que
la Noblesse, ayant à sa tête Mr
Langes Choin son Bailly. Le
Pere de Veau , Recteur du
College des Jesuites de la mê-
me Ville , prononça l'Oraison
Funebre qui reçût de grands
applaudissemens. Après un Ex-
orde , rempli de pensées fines
& delicates sur la caducité des
biens de cette vie & sur l'insta-

bilité des desirs de l'homme ,
 qui croyant les satisfaire , ou
 ne les ayant que pour objet en
 tout ce qu'il fait , ne travaille
 souvent qu'à se preparer un
 fonds inépuisable de repen-
 tirs qui seront d'autant plus
 cuisans qu'ils dureront tou-
 jours & qu'un ver rongeur
 ne fera que les nourrir & les
 entretenir. Il entra dans son
 sujet par le détail qu'il fit des
 Heros que la Maison de
 Condé depuis sa separation de
 celle de Vendôme , a donnez
 à la France , Louïs Prince de
 Condé tué à la Bataille de

58 MERCURE

Jarnac , que gagna sur luy le Duc d'Anjou , connu dans la suite sous le nom d'*Henry III.* ce Prince, dis-je, qui forma l'illustre Rameau de Condé & qui se distingua autant dans le 16. siecle qu'un autre Loüis un de ses petit fils , dans le 17. parut d'abord sur les rangs. L'Orateur Chrétien luy donna des loüanges fines & convenables , & ne pût s'empêcher en finissant cet éloge particulier , de déplorer le malheur qu'il eut de n'avoir pas reconnu la verité avant sa mort , & de n'être pas rentré dans le sein de

l'Eglise Catholique. Il parla ensuite d'Henry , & de Louis II. Prince de Condé pere de celuy qui vient de mourir. Ce qu'il dit de ces deux Heros , & sur tout du dernier mort , occupa assez long-temps l'attention de l'Assemblée , qui avoit encore la memoire fraîche des grandes actions de ce Prince , & il passa à l'éloge de celuy qui donnoit lieu à la Ceremonie , en retraçant les Leçons Militaires que le Prince son pere avoit pris soin luy-même de luy donner ; il representa ce jeune Prince combattant sous les

60 MERCURE

yeux du Prince son pere ,
attentif à executer ses ordres
& suivant fidèlement ses pas
dans le chemin rapide de la
Gloire ; jugé digne de Com-
mander , aussi tost qu'il fut
en estat d'obeïr , & en qui
tout jeune qu'il estoit , le
grand Condé son pere eut assez
de confiance pour luy aban-
donner la conduite de deux
ou trois Sieges importants ,
pendant que de son costé il
étendoit les limites de la Fran-
ce & qu'il portoit bien loin
chez les Etrangers la terreur
du nom François. *Que n'eût-*

GALANT 61

on pas eu à esperer , dit-il , d'un Prince élevé sous un si grand Maître si la foiblesse de son temperament & des maladies presque continuelles ne l'eussent pas arraché du sein de la Victoire ; mais qu'il fit un excellent usage du loisir que la Paix ou une santé languissante luy laisserent , & que son esprit , peut-estre le plus orné & le plus cultivé qu'il y eut dans le Royaume , profita bien de cet heureux repos. En cet endroit le Pere de Veau , entra dans un détail étonnant mais fidelle , du progrès que ce Prince avoit fait dans les Sciences,

62 MERCURE

Les Mathématiques , l'Algebre , la Geometrie , la Physique , la Mechanique , & enfin , ajouta-t-il , les beaux Arts , & même ceux qui sont negligez par les personnes de cette dignité, n'eurent rien de caché pour ce Prince , & il ne sortoit rien de sa bouche qui ne marquât un caractère d'esprit également élevé & éclairé. Il fit ensuite un éloge de Me la Princesse unique objet de la tendresse de cet illustre mort & dont la pieté encore plus que son merite fit la matiere. Il loua aussi tous les Princes

& toutes les Princesses , qui restent de la Maison de Condé , d'une manière fine & delicate.

Quoy que vous ayez sçu la mort de Mr le Prince de Carignan, comme vous souhaitez que je vous dise quelque chose de toutes les personnes de distinction , qui decedent , & particulièrement des personnes du plus haut rang , je dois vous parler de ce Prince.

Le Prince - Emanuel Philibert de Savoye , Prince de Carignan , est mort à Turin âgé de près de quatre - vingts ans.

64 MERCURE

Il laisse des enfans de la Princesse N.... d'Est , proche parente de la Reine d'Angleterre & du Duc de Modene d'aujourd'huy. Ce Prince estoit frere aîné de feu Mr le Comte de Soissons , pere de feu Mr le Prince Eugene , & de feuë M^e la Princesse de Bade , & ils estoient tous fils du celebre Prince Thomas de Savoye , cinquième fils de Charles-Emmanuel I. du nom , Duc de Savoye , & de Catherine-Michelle d'Autriche. Sa premiere expedition fut au Siege de Trin en 1612. Il y suivit le Duc de

GALANT 65

Savoye son pere, n'estant âgé que de 16. ans, & il y donna des preuves signalées de sa valeur. En 1627. il empêcha la déroute de l'Armée de Louis XIII. commandée par le Connestable de Lesdiguieres. Il s'engagea au service de la France en 1642. En 1654. le Roy luy donna la Charge de Grand-Maistre de France. Il mourut enfin à Turin en 1656. âgé de 70. ans. Il avoit épousé en 1624. Marie de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons & d'Anne de Montafié. Il porta le titre de

Fuilles 1709, F

66 MERCURE

Prince de Carignan de même que son fils aîné qui vient de mourir , & Eugene-Maurice qui estoit le second , & qui estoit pere de feu Mr le Comte de Soissons & de Mr le Prince Eugene , porta celuy de Comte de Soissons.

Le Prince Emmanuel Philibert qui vient de mourir , & qui a esté pendant plusieurs années l'heritier presomptif des Etats de Mr le Duc de Savoye , & jusqu'à la naissance de Mr le Prince de Piémont , estoit né sourd & muet, mais ce Prince avoit réparé ces defauts na-

turels par la culture qu'il avoit donnée aux talens de son esprit. Il avoit imaginé par la force de son seul genie le moyen de se faire entendre de ses Officiers, & celuy de les entendre lorsqu'ils luy parloient; & tous les Officiers & Domestiques estoient accoustumez à un langage muet, qui estoit suivi d'un service aussi prompt que s'il avoit eu le veritable usage de la parole; ce Prince s'estoit fort appliqué aux Mathematiques & aux Sciences abstraites, ce que l'on connoissoit par les figures qu'il dres-

F ij

68 MERCURE

soit , & les calculs d'Algebre qu'il faisoit avec la même exactitude que s'il eust pû estre instruit de ces Sciences par d'habiles Maistres. Ses incommoditez l'avoient fait résoudre à renoncer au mariage & à laisser passer le droit d'aînesse à feu Mr le Comte de Soissons son cadet , mais pour des raisons particulieres à la Maison de Savoye , le Duc de ce nom obligea ce Prince de se marier il y a quelques années. Il a laissé de ce mariage des Princes tres-bien faits , & d'une grande esperance. Un peu avant le der-

nier Siege de Turin Mr le Prince de Carignan fut fait prisonnier par nos Troupes , avec toute sa famille dans une Ville de son appanage.

Don Francisco Bernardo de Quiros est mort à Aix la Chapelle où il estoit allé prendre les Bains. Il avoit esté Ambassadeur d'Espagne à la Haye & & Plenipotentiaire à la Paix de Riswick pour le feu Roy Charles I.I. Il avoit esté Ambassadeur du Roy Philippes V. auprès des Etats generaux , jusqu'à ce que cette Republique, contre la premiere démarche

70 MERCURE

qu'elle avoit faite en reconnoissant Monseigneur le Duc d'Anjou , comme legitime Souverain de la Monarchie d'Espagne , se ligua avec les autres Puissances alliées , pour détrôner ce Prince. Il entretenoit secrettement une correspondance fort étroite avec le feu Amirante de Castille , & avec la Cour de Vienne , quoy qu'il eut prêté serment de fidelité au Roy Philippe V. & qu'il eut même soutenu en Hollande & en d'autres occasions , ses interests avec beaucoup de zele , & sans doute

GALANT 71

pour mieux cacher sa trahison ; il fut même , si on en croit quelques Auteurs de ce temps , un de ceux qui contribuèrent le plus à disposer le feu Empereur à donner à l'Archiduc Charles son second fils la qualité de Roy d'Espagne.

Le feu Roy Charles II. mourut le premier Octobre 1700. Philippe V. fut proclamé Roy d'Espagne le 16. Novembre suivant ; & l'Empereur ne consentit enfin à donner le titre de Roy à son fils qu'au mois de Septembre 1703. ayant résisté pendant près de trois ans aux

72 MERCURE

sollicitations que les Ministres d'Angleterre & de Hollande luy faisoient continuellement pour l'obliger à cette démarche. Ce fut alors que Mr de Quiros changea de parti , & qu'il embrassa ouvertement les interets de la Maison d'Autriche. On luy donna pour récompense le caractère de Ministre de ce nouveau Roy en Flandre. Voila les materiaux sur lesquels ceux qui entreprendront l'Oraison Funebre de ce Seigneur Espagnol, pourront travailler. Sa famille est assez ancienne. Elle est originaire

naire de la veille Castille, & elle a donné des Ministres aux Rois d'Espagne Predecesseurs de Philippe V. mais qui se sont plus distinguez par leur fidelité que celui qui donne lieu à cet Article.

Mylord Roock, cy-devant Vice-Amiral d'Angleterre est mort dans une de ses Terres, dans la Province de Kent, où il fut relegué par la Cour de Londres, après le Combat Naval que Monsieur le Comte de Toulouse livra en 1704. à la Flotte Angloise que ce Vice-Amiral commandoit ;
Juillet 1709. **G**

74. MERCURE

la Victoire fut long temps disputée; mais enfin le General Anglois ayant consommé toutes les poudres avant qu'elle fust tout à fait declarée, il fut obligé de profiter de la nuit pour se sauver. Lorsqu'il fut de retour à Londres il presenta au Parlement une Relation du combat, où il glissa quelques circonstances qui at-
taquoient la conduite du Prince Georges de Danne-
marck qui avoit laissé man-
quer la Flotte de poudre. Les
Commissaires de l'Amirauté
qui avoient part à cette negli-

gence insinuerent à la Reine Anne que la Flotte avoit esté battuë par la faute du General Roock , & qu'il n'en falloit point chercher d'autres raisons que sa lâcheté. La Reine prévenue , ou ravie que l'on justifiast le Prince son Epoux , dépoüilla le General Roock de ses Emplois & le fit sortir de Londres ; ce fut la récompense qu'il a eue pour avoir long-temps servy cette Cour..

Mr Stipnay , qui a esté pendant plusieurs années Agent & Ministre d'Angleterre en

G ij

76 MERCURE

Hollande, est mort à Londres, regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il avoit la reputation d'un homme juste & zélé pour le bien de sa patrie. Sa famille tient depuis longtemps un rang considerable à la Cour d'Angleterre. Elle y estoit déjà connue sous le regne du Roy Edouard III. qui institua l'Ordre de la Jarretiere.

Le Seigneur Aluisc Mocenigo Doge de la Republique de Venise, y est mort dans la neuvième année de l'exercice de cette suprême Dignité.

dont il avoit esté revêtu en l'année 1700. Il estoit né l'an 1627. ainsi il est mort âgé de 83. ans, honoré & regretté dans tout l'Etat de Venise, où ses manieres nobles, genereuses & bien faisantes luy avoient attiré une consideration & un respect universel. Il joignoit aux rares qualitez de son esprit un grand fonds de pieté. Il en a donné des marques en mourant par le grand nombre de legs pieux qu'il a faits, ayant donné à la seule Eglise de Saint Eustache, où il a esté inhumé, vingt mille Ducats. La Repu-

78 MERCURE

blique en Corps fit ses funeraillles le 13. du mois dernier avec la magnificence dûë au rang & au merite de ce Doge. Il estoit le cinquième de sa Maison qui avoit jouï de cette importante Dignité. Thomas Mocenigo est le premier Doge de ce nom, dont l'Histoire ait conservé le souvenir. Il fut élu en 1413. & mourut en 1423. Ce fut sous son gouvernement que les Venitiens se rendirent maistres du Frioul sur Louïs Techio, Patriarche d'Aquilée. Pierre Mocenigo fut le second Doge de ce nom. Il fut élu en

GALANT 79

1474. & ne gouverna que deux ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. Coriolanus Cypius a fait la vie de ce Doge. Jean Mocenigo troisième Doge de cete illustre Maison, fut élu en 1477. & mourut huit ans après. Enfin Louïs Mocenigo quatrième Doge, fut élu en 1570. après Pietro Loredano. Il fit une Ligue avec le Pape & les Espagnols, contre les Turcs qui avoient pris l'Isle de Chypre. Sebastien Veniero commandoit les Galeres de la Republique, Marc-Antoine Colonna

G iiij

80 MERCURE

celles du Pape , & le fameux Don Juan d'Autriche celles du Roy d'Espagne. Ces trois Generaux gagnerent la celebre Bataille de Lepante le 7. Novembre de l'an 1571. Louis Mocenigo mourut en 1571. André Mocenigo de cette même Maison fleurissoit en 1522. Il fut employé avec succès dans les grandes affaires de la Republique. Il composa deux Ouvrages ; sçavoir, l'un de la *Guerre des Turcs* , & l'autre de celle de *Cambray*. Un Mocenigo se distingua au Siege de Negrepont fait par le Doge Morosini.

GALANT 81

ni sur la fin du dernier siècle. Mr l'Ambassadeur de Venise est de la Maison Mocenigo.

Mre Gabriel Bailly de la Berchere, Docteur de Sorbonne, est mort à Metz. Il estoit Abbé de S. Léon de Toul de l'Ordre de Saint Augustin, & Chanoine & Chantre de l'Eglise Cathedrale de Metz. Sa Maison estoit originaire du Mans, où elle a toujours tenu un rang considerable. Mr de la Berchere a passé sa vie dans une application continuelle à ses devoirs; il estoit fort charitable; les Pauvres trouvoient tou-

82 MERCURE

jours en luy un refuge assuré , & il leur a donné en mourant des marques de l'amour qu'il avoit pour eux , en les faisant ses heritiers universels. Mr l'Abbé de Suze (la Baume) a eu son Abbaye. Il est neveu de feu Mr l'Archevêque d'Auch , & d'une ancienne Maison de Dauphiné.

Mr l'Abbé de la Berchere estoit tres - estimé dans la Faculté de Theologie de Paris. Il y avoit rempli sa carrière Theologique avec beaucoup de succès & de grands applaudissemens ; il fit sa licence il y a déjà plusieurs années , & il se

fit admirer dans les differens actes qu'il y soutint. Il joignoit à une connoissance exacte de la Theologie, une grande experience dans les affaires qui regardent la Discipline de l'Eglise. Il s'étoit fait une étude particuliere depuis qu'il estoit retiré en Lorraine, des Canons de l'Eglise, & il y a peu de Conciles, sur les Actes desquels il ne fut en estat de parler sur le champ. Il avoit assemblé quantité de Memoires sur l'état où l'Eglise s'estoit trouvée depuis Dece jusqu'à Diocletien, & il est à souhaiter qu'on mette le Public en estat d'en profiter.

84 MERCURE

Mre N... de Sebiré , Seigneur de Boissabbé , est mort dans de grands sentimens de pieté & après une longue maladie, où il a eu de fréquentes occasions de donner des marques de sa résignation aux ordres de la Providence. Il estoit d'une ancienne Maison originaire de Xaintonge , & qui a donné à l'Etat , & à l'Eglise de grands & d'illustres personnages. Guillaume de Sebiré , brilla beaucoup à la Cour d'Henry III. Sur la fin du 16. siècle il s'attacha après la mort funeste de ce Prince

GALANT 85

à la Reine Louïse de Lorraine ,
sa veuve ; & cette Princesse
luy abandonna entierement
la conduite de ses affaires tem-
porelles. Il s'en acquitta avec
la fidelité & l'exa^ctitude que
meritoit la confiance de cette
grande Princesse. Jules de
Sebiré , fut dans le 14. siecle
une des plus grandes lumieres
de l'Ordre de Saint Benoist.
Il avoit un talent extraordi-
naire pour la Chaire , & il fut
de son temps , l'Apostre d'une
grande partie de l'Allemagne.
Sa maniere de Prêcher alloit
toujours au cœur , & on ne

86 MERCURE

pouvoit pas l'entendre sans estre touché. Il convertit un nombre considerable de Juifs. Il s'estoit fort exercé à la Controverse Rabbinique , & il y estoit fort aguerri. Mr de Sebiré de Boislabbé , dont je vous aprens la mort , a passé la plus grande partie de sa vie dans les exercices d'une solide pieté , qui estoit soutenuë par le commerce de plusieurs personnes qui vivent dans une grande reputation de vertu. Il avoit environ 60. ans.

Mre N . . . Danet , Abbé de Saint Nicolas des Prez de Ver-

GALANT 87

dun , est mort à Paris où il a esté fort regretté de tout ceux qui le connoissoient. Il avoit travaillé à l'éducation des Enfans de France , en composant pour leur usage un Dictionnaire François - Latin qui a eu une grande réputation , & dont il donna une seconde édition à Lyon il y à deux ou trois ans , augmentée de beaucoup de mots & de phrases qu'on ne trouve pas dans les premières Editions. Mr Danet passoit avec justice pour un des meilleurs Grammairiens du Royaume. Sa latinité estoit pure &

88 MERCURE

élégante, comme on le remarque dans son Dictionnaire. Il a fort chargé cet Ouvrage de façons de parler proverbiales, & il a fait un choix particulier des plus anciens Proverbes & de ceux qui sont le plus à l'usage de nostre temps & de nos mœurs. Mr Danet estoit fort lié avec le Pere de Colonia Jesuite, qui luy avoit même donné des avis tres-judicieux sur son ouvrage.

Je dois vous apprendre aussi la mort de quatre saintes Religieuses Carmelites du Convent de la rue Chapon, mor-

GALANT 89

res à douze jours l'une de l'autre, & toutes dans une grande opinion de sainteté. Sçavoir, la *Sœur Claude du Saint Esprit*, âgée de 72. ans, & de 51. de Religion; la *Mere Souptieure*, nommée dans la Religion *Anze-Marie de Jesus*, âgée de 49: ans & de 33. de Religion; la *Sœur Clotilde Geneviève de l'Enfant Jesus*, âgée d'environ 38. ans & de 22. de Religion; & la *Sœur Jeanne - Françoise de Sainte Agnès*, âgée de 44. ans & de près de 26. de Religion. J'y dois ajouter la *Sœur Renée de la Sainte Mere de Dieu*. Elle estoit
 Juillet 1709. H

90 MERCURE

âgée de 78. ans & avoit 40. ans de Religion. On trouva après sa mort un Billet où elle prioit sa Superieure de ne point faire pour elle de Lettre circulaire. La premiere des Filles dont je vous apprens la mort demanda par grace en mourant que lors qu'elle rendroit le dernier soupir, on dit sur elle le Verset *Domine miserere super istam peccatricem*. La Sœur Anne Marie de Jesus a esté six ans Prieure des Carmelites de Moñaix, où elle a donné de grands exemples de vertu. La Sœur Geneviève Clotilde de l'Enfant Je-

fus avec toutes les qualitez de l'amie, a eu des avantages personnels tres-considerables. Elle avoit une voix incomparable, & elle a fait long-temps l'ornement du Chœur des Carmelites de la rue Chapon. La Sœur Jeanne Françoise de Sainte Agnès expira lorsqu'on disoit sur elle le troisieme Verset du Pscaume *Miserere ; Amplius lava me, &c.* La Sœur Renée, de la Sainte Mere de Dieu, a communiqué tous les Samedis pendant le temps qu'elle a passé dans la Religion & toujours avec un renouvellement

H ij

92 MERCURE

de ferveur qui édifioit toute cette Communauté. La Mere du S. Sacrement Prieure du grand Convent du Fauxbourg Saint Jacques, est aussi morte depuis les Religieuses dont je viens de parler, & sa fin a esté des plus touchantes & des plus édifiantes. La Mere le Boultz, Maistresse des Novices, a esté élüe Prieure à sa place, & la Communauté pour remplir la place de la Mere le Boultz, a jetté les yeux sur la Sœur de Maulevrier - Langeron, niece du nouvel Evêque d'Autun, & qui est dans une grande esti-

me dans cette sainte Maison. Il faut en effet avoir déjà acquis une grande réputation pour mériter d'être chargée d'un employ aussi important que celui de former de jeunes filles à une Religion aussi austère, & où l'on se trouve dans une parfaite séparation du monde. La Maison du Fauxbourg S. Jacques est une des principales de tout l'Ordre.

Il n'est point de remèdes qui puissent empêcher de mourir ; mais on prétend qu'il en est beaucoup qui peuvent reculer

94 MERCURE

la mort pour un temps, comme
l'on peut voir par ce qui suit.



LES VERTUS ET QUALITEZ

DES

GOUTTES AROMATIQUES D'ANGLETERRE.

Traduction de l'Anglois
en François.

I. Les Gouttes Aromatiques
d'Angleterre sont tres-excellentes
pour la gravelle, en faisant vni.

der le sable en quantité sans aucune peine , aussi bien que pour la rétention d'urine.

II. Elles ont guéri plusieurs personnes pulmoniques.

III. Comme aussi de l'Apoplexie , Epilepsie , ou haut mal.

IV. Et même la Paralyse.

V. Elles guérissent les fièvres malignes & pourprées.

VI. Elles sont admirables pour faire sortir la petite verolle , & la rougeolle , quand même elles seroient rentrées.

VII. Elles garentissent de toutes sortes de mauvais airs.

VIII. Elles sont infailibles

96 MERCURE

pour la colique nephretique , & pour toutes autres sortes de coliques , aussi-bien que pour le dévoyement.

IX. Elles sont tres-bonnes pour les rhumatismes , & pour toutes sortes de douleurs dans les jointures.

X. Elles sont souveraines pour les foiblesses & évanouïssesments.

XI. Elles sont tres-excellentes pour les vapeurs & étourdissements. Elles dissipent & empêchent les fumées de monter à la teste , purifient le sang , & le font circuler. Elles fortifient l'estomach ,

tomach , & sont tres-bonnes pour la digestion.

XII. *Et elles sont admirables pour le mal de teste & pour les migraines.*

**MANIERE DONT IL FAUT
SE SERVIR DE CES GOUT-
TES AROMATIQUES.**

I. *Pour la Gravelle & la rétention d'urine.*

Il faut prendre environ une tasse à café pleine de tres-bon vin blanc chaud avec du sucre , & y en répandre trente gouttes ; & si le mal est bien violent , il en faut
Juillet 1709. I

98 MERCURE

prendre quarante ou cinquante ,
même jusqu'à soixante gouttes ,
plus ou moins , selon la force &
l'obstination du mal , & le tem-
perament du malade.

II. Pour les personnes pul-
moniques.

Il faut prendre environ une
tasse à café pleine de bon vin
chaud , ou bien la même quantité
d'eau bouillante , pour les person-
nes auxquelles le vin est contraire ,
& y en répandre trente gouttes ,
en y mettant du sucre comme au
thé ; il en faut prendre une prise
le matin , & une autre l'après di-
née , & continuer jusqu'à l'entière



GALANT



guérison.

III. Pour l'Apoplexie, Epilepsie, ou haut mal.

S'il arrive que l'on soit tombé dans ces accidents, il en faut faire prendre un quart de cuillerée, jusques même à une cuillerée entière toute pure quand le mal est violent. On en fera aussi respirer par le nez, & frotter les temples.

Et pour les personnes qui apprehendent ces maux, ou qui sont sujettes à y tomber, il en faut prendre soixante ou soixante-dix gouttes, dans la quantité d'un verre de vin chaud, avec du sucre deux fois le jour.

I ij

100 MERCURE

IV. Pour la Paralyfie.

Il en faut prendre cinquante ou soixante gouttes dans du vin chaud avec du sucre deux fois le jour, comme il est ci-devant marqué; & frotter devant le feu l'endroit où est le mal, avec ces gouttes pures.

V. Pour les fièvres malignes & pourprées.

Il en faut prendre environ soixante & dix gouttes dans un verre de vin & d'eau tout chaud avec du sucre, comme il est ci-devant marqué.

VI. Pour la petite verole & la rougeole.

Il en faut prendre soixante & dix gouttes dans du vin chaud avec du sucre pour les personnes robustes. Et pour les enfans, on en peut prendre vingt ou trente gouttes plus ou moins selon leur âge.

VII. Pour se garentir du mauvais air, & quand on va voir les malades.

Il en faut prendre trente ou quarante gouttes dans du vin ou de l'eau avec du sucre, comme il est ci-devant marqué, & en respirer de temps en temps quelques gouttes toutes pures par le nez.

VIII. Pour la colique ne-

I iij

102 MERCURE

phretique , & pour toutes sortes de coliques , aussi bien que pour le dévoyement.

Il en faut prendre environ soixante & dix gouttes dans un verre de vin rouge tout chaud avec du sucre , & frotter devant le feu l'endroit où est le mal , avec ces gouttes toutes pures.

IX. Pour les Rhumatismes & toutes sortes de douleurs dans les jointures.

Il en faut prendre quarante ou cinquante gouttes plus ou moins suivant la violence du mal , dans du vin chaud avec du sucre , comme il est ci - devant marqué ; &

après en avoir bû , il faut frotter devant le feu l'endroit où est le mal , avec ces gouttes toutes pures.

X. Pour les foibleſſes & éva-
noüiſſemens.

Il en faut frotter le nez & les temples , & ſi l'on ne revient pas , il en faut faire prendre dix ou douze gouttes toutes pures par la bouche , & d'abord l'on reviendra à connoiſſance.

Et pour en éviter les rechûtes , ſi on y eſt ſujet , il en faut prendre trente ou quarante gouttes dans du vin , comme ci-deſſus.

XI. Pour les vapeurs , étour-
diſſemens & fumées qui mon-

I iiij

104 MERCURE

rent à la teste; pour purifier le sang, fortifier l'estomach, & pour faire la digestion.

Il en faut prendre vingt, trente ou quarante gouttes, plus ou moins, suivant la violence du mal, dans du vin chaud ou de l'eau boüillante, avec du sucre, & cela deux fois le jour, comme il est ci-devant marqué au deuxième Article.

XII. Et pour le mal de teste & pour les migraines.

Il en faut mettre cinq ou six gouttes dans le creux de la main, & les prendre par le nez, afin qu'en les respirant, il en puisse

GALANT 105

*monter jusqu'au cerveau , après
quoy il en faut frotter les temples ,
et dans le moment le mal se pas-
sера.*

CERTIFICAT DE LA TRADUCTION.

Nous soussigné Interprete
juré pour les Langues étrange-
res , par Sentence de la Juris-
diction Consulaire , confirmée
par Arrest du Parlement , cer-
tifions à tous qu'il appartiendra , avoir traduit fidèlement
de l'Anglois en François ce que
dessus , conformément à l'ori-
ginal. A Paris ce neuvième jour

106 MERCURE

de Janvier mil sept cens six.

Signé, DEMONTIRAT.

AVER TISSEMENT.

Nota. Qu'il y a d'autres Gouttes d'Angleterre que l'on appelle ordinairement Gouttes puantes, dont on ne se sert que dans les dernieres extremitex : & on les vend en Angleterre tout au moins deux guinée l'once, qui vallent environ dix écus de monnoye de France.

Mais celle-cy sont des Gouttes aromatiques, qui réjoüissent & fortifient les esprits par leur

agreable odeur , & par leurs vertus penetrantes ; poussant au dehors les impuretez qui infectent la masse du sang , & empeschent que l'on ne tombe dans ces extremittez facheuses. C'est pourquoy on recommande d'en avoir toujours sur soy dans un petit flacon pour s'en servir en cas de besoin , au lieu des Eaux de la Reine d'Hongrie & de Melisse , estant d'un plus grand secours.

Quoique les personnes qui se serviront de ces Gouttes , se trouvent dans le moment beaucoup soulagees , cependant il est absolument necessaire qu'elles continuent

108 MERCURE

à en prendre deux fois le jour , jusqu'à l'entiere guérison , qui ordinairement ne peut aller plus loin que quinze jours.

En cas que l'on soit vigoureusement attaqué d'aucune des infirmités cy-devant marquées , dans le besoin pressant on peut hardiment en faire prendre jusques à cent gouttes dans du vin chaud , avec du sucre , sans craindre qu'elles puissent faire aucun mal.

Il est à remarquer qu'il ne faut jamais se frotter de ces gouttes toutes pures , sans en avoir bû un quart d'heure auparavant.

De plus il n'y a point de regime

de vivre à garder pendant que l'on prend de ces gouttes ; car on peut boire , manger , & vacquer par tout à ses affaires à l'ordinaire , sans la moindre incommodité , n'étant aucunement purgatives.

Pour faire la digestion , pour les vapeurs , étourdissements , maux de cœur , coliques , & autres petites indispositions qui surviennent quand on y pense le moins , dans les rues , en voyage ou autre part , où l'on ne peut pas avoir la commodité de faire chauffer du vin , on peut prendre la quantité d'une petite cuillerée de sucre en poudre , & y répandre environ vingt ou

110 MERCURE

trente gouttes de ces Gouttes aromatiques ; & après les avoir avalées , on se trouvera soulagé dans le moment , suivant l'expérience que l'on en fait tous les jours.

Les Bouteilles que l'on distribue de ces Gouttes , sont cachetées d'un cachet gravé de trois testes de Cerf , & de trois Estoiles dans un chevron.

On pourra trouver lesdites Gouttes à cinq livres la Bouteille d'environ deux onces , à dix livres , & à vingt livres , selon leur grandeur ; au Palais Royal , chez Mr Dumont ,

GALANT III

Chirurgien ordinaire de Son
Altesse Royale Monsieur le
Duc d'Orleans.

AUTRE AVERTISSEMENT.

*On trouvera des pastilles de
ces mêmes Gouttes Aromati-
ques qui sont souveraines pour
conserver la santé. Elles sont tres-
propres à la digestion , en les pre-
nant après les repas au nombre de
sept ou huit , & le matin contre
le mauvais air. Elles donnent
beaucoup de vigueur & de force.
Elles purifient le sang , & preser-
vent de toutes sortes de maladies*

112 MERCURE

contagieuses & malignes. On les vend quarante sols le paquet pesant deux onces , à la même adresse cy-dessus. Et ils sont cachetez d'un cachet où est gravé un Monde sur un Rocher avec une Couronne au dessus.

M^e l'Abbesse de S. Pierre de Lyon après avoir demeuré quelques jours avant que d'y entrer , à la Duchaire , belle Maison aux portes de cette Ville , & appartenant à Mr du Mey , Capitaine des Gardes de Mr le Maréchal de Villeroy , entra dans son Convent à l'is-

fuë d'un repas magnifique que
 Mr l'Archevêque de Lyon luy
 donna. Elle estoit accompa-
 gnée de Me la Comtesse de
 Soissons qui fait sa residence
 dans ce Monastere; de Me la
 Comtesse de la Barge, parente
 de Mr l'Archevêque de Lyon,
 & de plusieurs personnes de
 consideration de tous les états.
 Mr l'Archevêque en camail &
 en rochet, entra la premier,
 M^l l'Abbesse ensuite ayant à sa
 droite Me la Comtesse de Sois-
 sons, & à sa gauche Me de la
 Barge, & suivie par Mr du
 Mey & par Mr le Comte de
Juillet 1709. K

114 MERCURE

Valorge, Major de la Ville,
& de plusieurs Comtes de S.
Jean & d'autres Ecclesiastiques.
Me de Laurencin grande Prieu-
re, la vint recevoir à la teste de
la Communauté & luy fit un
discours tres-poli. Mr l'Arche-
vêque nomma Me l'Abbesse
grande Prieure & Superieure de
la Maison, afin que comme
elle n'avoit pas encore ses Bul-
les, elle pust gouverner sa
Communauté, & avoir l'ai-
torité dans le spirituel comme
dans le temporel. Après qu'elle
eut esté adorer le S. Sacrement,
ce Prelat la mena à l'apparte-

ment de feuë Me de Chaulnes
derniere Abbessë. Elle fit long-
temps difficulté de l'accepter
parce qu'elle n'est pas benite,
& qu'elle le trouvoit trop
somp tueux ; enfin Mr l'Arche-
vêque luy ordonna d'y de-
meurer , & elle obéit , mais en
même temps elle supplia ce
Prelat de ne point luy ordon-
ner de tenir de table particu-
liere , parce qu'elle avoit reso-
lu de manger toujours avec sa
Communauté ; il luy laissa la
liberté de faire ce qu'elle vou-
droit. Le soir il y eut un grand
repas dans son appartement ,

116 MERCURE

dont furent les Dames qui estoient entrées avec elle , Me de Laurencin & quelques autres Religieuses. Deux jours après Mrs de la Ville resolurent de luy faire une députation extraordinaire , qu'ils ne font point en usage de faire aux Abbeſſes , soit à cause de la grandeur de sa naissance , soit à cause de l'affinité qu'elle a avec la Maison de Villeroy. Mr Guillet premier Echevin. Mr Yon de Jonages , troisième Echevin , & Mr Gautier , Officier de la Ville , y allerent de la part de la Ville. Le même jour,

Mr Guillet porta la parole. Il fit un Discours tres-poli, & dans lequel l'on remarqua divers traits qui furent tres-applaudis. Il dit à Me de Cossé, que l'honneur qu'on luy rendoit luy estoit particulier, qu'il n'avoit jamais esté rendu aux personnes qui avoient occupé la même place où elle estoit, & qu'ainsi ce n'estoit point à Me l'Abbesse de Saint Pierre que la Ville rendoit cethommage; mais à Me de Cossé, dont la naissance, la vertu, le merite, & les qualitez personnelles donnoient un si grand relief à sa dignité, & qu'elles élevoient si fort

118 MERCURE

au dessus des autres personnes de ce même rang. Il prit occasion de là de parler de la grandeur de la Maison de Cossé, des hommes celebres qu'elles a produits ; les Artus , les Timoleons de Cossé & tous les grands hommes qui ont porté ce nom furent citez avec de grands éloges. L'alliance étroite qu'il y a entre cette Maison & celle de Villeroy , fournit un beau champ à l'Orateur : il parla de de feuë Me la Maréchale de Villeroy , tante à la mode de Bretagne de la nouvelle Abbessè , dans des termes qui

convenoient à la perte que la Ville de Lyon a faite par la mort de cette Dame. Mr le Maréchal & Mr le Duc de Villeroy ne furent pas oubliez, & ce qu'il en dit leur convenoit parfaitement. Me de Saint Pierre fut tres sensible à l'honneur qu'elle recevoit du Consulat, & elle en remercia ces Mrs d'une maniere qui marquoit combien elle estoit pénétrée de cette honnesteté. Quelques jours après le Pere Provincial des Recollets, fameux Predicateur, qui fait actuellement une Mission à

120 MERCURE

Lyon , prêchant dans l'Eglise de Saint Pierre , le jour de l'Ascension , complimenta cette Abbessé. Ce Discours reçut beaucoup d'aplaudissemens. Il estoit rempli de traits à la louange de la Maison de Cossé tres-delicats. Il la fit descendre du fameux Cocceius Nerva. Ce Predicateur est un digne successeur du fameux Pere Damascene. Recollet dont on Imprime actuellement les Sermons.

Vous avez sçu que Mr le Comte de Bezons Gouverneur de Cambray , & Lieutenant General

GALANT 121

General des Armées du Roy ,
a esté honoré du Bâton de
Maréchal de France. Il fut fait
Lieutenant général au mois de
Janvier de l'année 1708. & il
fut le quatrième Lieutenant
general de cette promotion ;
il estoit alors Gouverneur de
Gravelines , & déjà Grand'-
Croix de l'Ordre de Saint Louïs.
Mr de Mauroy Chevalier de
Saint Louis , Gouverneur de
Tarascon , Maréchal de Camp
& Inspecteur de la Cavalerie ,
est de la même Maison que ce
nouveau Maréchal, qui est frere
de Mr l'Archevêque de Bour-
Juillet 1709. L

122 MERCURE

deaux ; de feu Mr de Bezons, Conseiller d'Etat , ci-devant Intendant de la Generalité de Guyenne & mort à Bourdeaux peu de temps après que Mr son frere y eut été transféré d'Aire , dont il estoit auparavant Evêque. M^c le Blanc épouse de M^r le Blanc M^c des Requestes , & mere de M^r le Blanc aussi M^c des Requestes & Intendant d'Auvergne , est leur sœur , & ils sont tous enfans de feu Mr de Bezons, Intendant de Languedoc & Conseiller d'Etat ordinaire , un des plus habiles hommes que la

France ait eus. Le nom de cette Maison est *Bazin* , nom fort distingué dans la Robe , où il est connu depuis plusieurs siècles. Mr le Maréchal de Bezons a toujours servi dans la Cavalerie , & il s'y est distingué dans toutes les plus belles occasions qui s'y sont passées de son temps.

Je vous envoie les trois grands Mariages dont je ne pus faute de place, vous entretenir le mois passé.

Mr de Donzy , fils aîné de feu Mr le Duc de Nevers , Duc & Pair de France, Com-

L ij

124 MERCURE

mandeur des Ordres du Roy,
à épousé la fille aînée & heri-
tiere de Mr le Prince de Spi-
nola , de Vergagne & du Saint
Empire , Grand d'Espagne de
la premiere Classe , Lieutenant
General des Armées de S. M.
C. & cy devant Gouverneur &
grand Chastelain de la Ville
d'Ath. Feu Mr le Duc de Ne-
vers avoit épousé Diane Ga-
brielle de Damas de Thianges,
Sœur de M^e la Duchesse de
Sforce , & de feu Mr le Mar-
quis de Thianges Lieutenant
General des Armées du Roy ,
& Commandant de Saint

Malo. Il estoit fils de Laurent Manciny Gentilhomme Romain , & de Jeronime Mazarin Sœur puinée du Cardinal Mazarin. Laurent Manciny estoit fils de Paul Manciny qui vivoit à Rome en 1600. dans une grande consideration , & qui aimoit fort les Lettres. Il y établit l'Academie des Humoristes. Il eut de Vittoria Copoti son Epouse plusieurs enfans , & Laurent Manciny grand Pere de Mr de Donzi dont le Mariage donne lieu à cet Article , estoit le Cadet de ses fils ; & l'aîné fut Refe-

L iij

126 MERCURE

rendaire de l'une & l'autre signature. Chacun ſçait qu'il y a eu un Cardinal Manciny , & que Mr de Donzy eſt allié de la plus grande partie de la Cour , par la grand' Mere maternelle & par ſes cinq Tantes paternelles. Sçavoir M^e la Duchefſe de Mercœur , Mere de Mr le Duc de Vendôme , M^e la Comteſſe de Soiffons ; feuë M^e la Duchefſe de Mazarin , M^e la Conneſtable Colonne , & M^e la Duchefſe de Bouillon , ainſi que par M^e la Duchefſe de Modene , Mere de la Reine d'Angleterre , & par feuë

M^{re} la Princesse de Conty filles du Comte Martinozzi & de Marguerite Mazarin Sœur du Cardinal Mazarin & Cousines germaines de feu Mr le Duc de Nevers.

Je ne dis rien de la Maison de Spinola qui est généralement connue. Cependant comme elle a plusieurs branches, je dois ajouter icy que Mr le Prince de Spinola descend directement de Gerard de Spinola Prince de Lucques & de Tortone dont il a eu la Terre de Vergagne, qui depuis près de sept Siècles jouit de

L iiij

128 MERCURE

tous les droits de Souveraineté, comme de battre Monnoye & autres attributs aux Souverains. Il l'a donnée en Mariage à Mlle. sa fille , & c'est par cette raison que Mr de Donzy en doit porter le nom jusqu'à ce qu'il ait un fils.

Mr le Marquis de Gesvres, fils de Mr le Duc de Tresmes Premier Gentilhomme de la Chambre , & Gouverneur de Paris , d'une Famille aussi illustre qu'ancienne & qui fleurissoit dès le temps de Louïs XII. & dans laquelle les plus grandes dignitez de l'Erat sont

entrées , a épousé Melle de Mascranny , fille unique de Barthelemy de Mascranny , Chevalier Sr de la Verriere , Maître des Requestes mort le 11^e Fevrier 1698. & de Marie Jeanne Baptiste le Fevre de Caumartin morte le 3^e Fevrier 1693. laquelle estoit fille de Louis François le Fevre de Caumartin , Conseiller d'Etat ordinaire , & de Catherine Madeleine de Verthamon sa 2^e femme qui est vivante , fille de François de Verthamon Marquis de Marœuvre , Conseiller d'Etat ordinaire , & de

130 MERCURE

Marie Boucher Dame de Breau.
Leur Contrat de Mariage
ayant esté signé par le Roy &
par les Princes & Princesses, il
fut signé le même jour par les
Parens, chez M^e de Caumar-
tin Ayeule de la Demoiselle.
Les parens du costé de l'Epoux,
estoit Mr le Duc de Tres-
mes; Mr le Comte & M^e la
Comtesse de Sault; & du cô-
té de l'Epouse M^e de Caumar-
tin, Mr l'Abbé de Mascran-
ny & Mr son frere; Mr de
Caumartin Intendant des Fi-
nances; Mr de Caumartin de
Boissy, Maître des Requestes

& Intendant, du Commerce ;
Mr l'Abbé de Caumartin, &
Mr le Chevalier de Caumar-
rin de l'Ordre de Saint Jean
de Jerusalem ; M^c d'Argen-
fon ; Mr & M^c d'Aulede ; Mr
& M^c de la Cour ; Mr & M^c
de Thuify ; M^{rs} d'Argenson
fils ; Mr de Verthamon, fils ;
Mr de Flamarens fils, & Mr
le Chevalier Plot ; Mr Raci-
cot, Avocat au Parlement si-
gna aussi comme Tuteur ho-
noraire de Mlle de Mascran-
ny. Après la signature tous les
Parens allerent chez Mr de
Caumartin ; les Fiancailles fu-

132 MERCURE

rent faites dans la Chapelle de sa Maison par un Prestre de Saint Nicolas des Champs. La famille estant en deuil à cause de la mort de M^e de Caumartin Intendante des Finances arrivée depuis peu de jours , il n'y eut point de repas. M^e de Caumartin eut à souper chez elles , Mr le Marquis de Gesvres , Mlle de Mascranny ; M^e de la Cour ; Mr & M^e de Thuisy ; M^{rs} l'Abbé & le Chevalier de Caumartin ; M^{rs} d'Argenson, fils ; M^e la Marchale d'Estrades ; M^e la Duchesse de Brissac ; Mr de Ver-

thamon , Premier Président
du grand Conseil ; M^c & Mlle
de Verthamon & Mr de Ver-
thamon , fils. Mr le Duc de
Tresmes soupa chez luy avec
M^c la Duchesse de Gesvres ; M^c
de Revel , Mr le Comte & Me
la Comtesse de Sault , & Mr de
Buzenval & il vinrent pren-
dre les Mariez chez Me de
Caumartin. Ils allerent ensui-
te chez Mr de Caumartin où
ils trouverent avec luy Mr de
***** ; Mr de la Cour ;
Mr & Me d'Aulede ; & Mr &
Me d'Argenson qui avoient
soupé chez luy. Mr l'Abbé de

134 MERCURE

Mascranny avoit soupé chez luy , parce qu'il s'estoit trouvé incomodé ; mais il fut present au Mariage , ainsi que les autres Parens. Mr l'Abbé de Caumartin , oncle de l'Epouse fit la Ceremonie des Epousailles dans la Chapelle de Mr de Caumartin , où ces nouveaux Epoux avoient esté Fiancez la veille. La Messe fut ensuite dite par un Prestre de Saint Nicolas des Champs , & lors qu'elle fut finie , tous les Parens les conduisirent à l'Hostel de Tresmes où ils coucherent.

Mr le Comte d'E ampes ,

reçu en survivance à la Charge de Capitaine des Gardes de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans , Colonel du Regiment de Chartres Infanterie , troisième fils de Mr le Marquis d'Estampes Chevalier des Ordres du Roy , Capitaine des Gardes du Corps de feu Monsieur , & de S. A. R. &c. a épousé Mlle de Nonant du Plessis Chatillon.

L'illustre Maison d'Estampes n'a pas besoin de rien emprunter de la conformité des noms pour prouver son ancienneté & ses illustrations. Elle est

136 MERCURE

originaire de Berri & rapporte son origine à Robert d'Estampes qui vivoit il y a 400. ans & qui ayant esté élevé auprès de Jean de France Duc de Berri , fut honoré de sa bienveillance & de ses bienfaits & nommé l'un de ses exécuteurs testamentaires ; un des fils de ce Robert d'Estampes fut envoyé vers le Pape Martin III. & Charles VII. luy confia peu de temps après la Charge de General & de Surintendant des Finances du Royaume.

Elle a fait la branche des

Comtes d'Estampa en Italie, la branche des Marquis de Valencei si distinguée par toutes les dignités différentes qu'elle a occupées. Il y a eu de ce même nom quatre Evêques, un Archevêque & Duc de Rheims, un Cardinal, un Grand Prieur de France, quatre Chevaliers des Ordres du Roy, plusieurs Ambassadeurs, un Maréchal de France pere de Mr le Marquis de Mauni. Celuy-ci eut de Charlotte Brulart fille de Pierre Marquis de Silleri & Puisieux Mr le Marquis d'Estampes,

Juillet 1702. M

138. MERCURE

Capitaine des Gardes du Corps de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans dont j'ay parlé , qui de son alliance avec Marie du Raignier de Droué sortie d'une Maison tres - distinguée par sa valeur , & éteinte dans la personne du Marquis de Boisseleau Gouverneur de Charleroy , a eu plusieurs enfans ; sçavoir , Mr le Marquis de Mauroy , Capitaine - Lieutenant de la Gendarmerie d'Orleans , qui a donné des marques d'une extrême valeur & d'un grand zele pour le service du Roy dans plusieurs ac-

tions où il s'est trouvé , & entre-autres à la Bataille de Spire & à celle d'Oudenarde, où il a esté fait prisonnier ; Mr le Marquis de Sallebris jeune Seigneur d'une tres grande esperance , tué dans sa premiere Campagne à la Bataille d'Hochstet , après avoir esté déjà blessé de plusieurs coups , & avoir eu trois chevaux tuez sous luy ; Mr le Comte d'Estampes ci-devant Chevalier de Malthe , qui a accompagné S. A. R. dans sa derniere Campagne d'Espagne , qui est celuy qui vient d'épouser Mademoiselle

M ij

140 MERCURE

de Nonant du Plessis Chastillon, une des plus nobles & des plus anciennes Maisons du Maine, & dans laquelle sont entrées des filles de la Maison d'Avaugour, du Bellay, de Beaumont-le-Vicomte, & de plusieurs autres. Sa grand'mère maternelle estoit de la Maison de Lusignan.

Mr le Marquis d'Estampes a eu trois filles, deux sont Religieuses, & l'autre à épousé Mr le Comte de Fiennes, Lieutenant général des Armées du Roy, & qui commande dans l'Andalousie.

C'est par toutes les illustrations & dignitez dont j'ay parlé que la Maison d'Estampes soutient son éclat indépendamment de celuy qu'elle peut avoir de ses grandes alliances avec les Maisons de Beauvillier, de Mortemart, de Fervaques, de Choiseul, de Montmorency, d'Hoquincourt, &c.

Je devrois vous faire icy le Portrait de ces deux Epoux; mais un des beaux Esprits du siecle, & celuy même qui a dressé l'Article que vous venez de lire, en a pris soin. Vous le verrez dans les Vers suivans

142 MERCURE

qui font de fa composition , &
dont le nom est devenu fameux
par plusieurs autres Ouvrages.
Je vous en dirois davantage
s'il m'estoit permis de vous le
faire connoistre.

E P I T A L A M E

Pour M^r le Comte d'Estampes
& Mademoiselle de Nonant.

C O N T E.

QUand l'Amour seul lioit
nos cœurs fidelles,
Beautez n'estoient ny fieres ny
cruelles,

Amans n'estoient ny legers ny jaloux ;

Mais qu'il fut court , hélas ! ce temps si doux !

Pour nos pechez la Reine de Cithere

D'un second fils augmenta sa maison ,

Dieu Laconique , au front toujours severe ,

Au regard sombre, Himenée est son nom.

Quoy que cadet de Cupidon son frere

Il le voulut toutesfois regenter,
Fit le Docteur & Loix sçût inventer

Que ses Sujets souvent ne suivent guere ;

Jà l'on voyoit ce Dieu Legislatteur

144 MERCURE

Marcher suivi d'un Sacrifica-
teur,

Jà sur ses pas chicanne temerai-
re

Traînoit en lesse Avocat & No-
taire,

Fâcheux devoir, imperieux
honneur,

Froids Courtisans formoient sa
suite austere;

Amour conduit cortege plus
plaisant

Maint doux plaisir que mystere
assaisonne,

Maint jeu folâtre & maint ris
amusant,

C'est l'escadron qui toujours
l'environne;

Souvent Comus & le Dieu de
la Tonne

Vont l'escorter, Amour de ce
convoy

Se

GALANT 145

Se trouve bien, la Cronique en
fait foy.

De ces deux Cours grande est
la difference,

Hymen pourtant crut charmer
les Mortels

Et de l'Amour meriter les Au-
tels ;

Que de soi-même injustement
on pense !

Cœurs il gênoit croyant les
affortir,

A son honneur oncques ne put
sortir

De ce travail ; si par fois, cas
étrange !

Epoux s'aimoient , c'est qu'A-
mour s'en mêloit ,

A ce prodige Himen prenoit le
change,

Et du succès il se congratuloit.

Juillet 1709.

N

146 MERCURE

Ores un jour que ce Dieu ti-
ranique

Rendoit visite à sa mere Cipris,
Il s'apperçut que les Jeux &
les Ris

Lançoient sur luy maint regard
ironique :

Ce triste Dieu qui n'est pas pa-
cifique

Quoy qu'il ait bien des Sujets
patients,

Dit à l'Amour, je voy que vos
Clients

Sur mon flambeau font glose sa-
tirique ,

On ne respecte icy que vos ar-
deurs

Eh bien, l'Himen au combat
vous défie

[Car vostre exemple enhardit
les railleurs,]

GALANT r47

Qu'un seul exploit hautement
justifie

Qui de nous deux doit regner
sur les cœurs.

Amour souûrit , donnez-moy
vôtre gage

Répondit - il , ce fier défy me
plaist ;

Nous combatrons , Himen te-
nez-vous prest ,

Je vous feray même de l'avan-
tage.

Une Beauté digne d'orner les
Cieux

Qui fut toûjours à mes ordres
rebelle

Brille à Paris , c'est Nonant
qu'on l'appelle ,

En les charmant elle trompe
les yeux ,

En qui la voit la croit une im-
mortelle ; N ij

148 MERCURE

Je la prendrois moy-même pour
Pfiché

Si ne fuyoit quand je m'approche d'elle

Onques par moy son cœur ne
fut touché

Plus d'un Amant chaque jour
m'en querelle ;

Partant ce cœur suspect ne vous
fera

Si le domptez , Amour vous cé-
dera ...

Soit , dit l'Himen , que cet
objet decide

Nôtre Procès , voyons qui de
nous deux

Sçaura l'engager plutôt dans
ses nœuds.

Il part soudain , riant Espoir
le guide

Droit à Paris , toujours flatant
ses vœux. ...

GALANT 149

Incognito d'abord il va se rendre

Dans un Palais l'asile des beaux
Arts,

C'est-là qu'on voit les Muses se
méprendre

Pour Apollon, elles y suivent
Mars :

Mais non, l'objet de leurs chan-
sons nouvelles,

Est l'un & l'autre : on s'y mé-
prend comme elles.

Près du Heros qui pare ces
beaux lieux

Est un Seigneur que vray merite
y loge ;

Rien ne diray de luy, de ses
ayeux,

Philippe l'aime, est-il plus
grand éloge ?

Himen instruit de son discer-
nement

N iij

150 MERCURE

Dans son parti l'engagea finement

Que ce luy fut presage favorable !

Il luy dépeint Nonant & ses attraits

Son esprit doux , son humeur agreable

Patrocinant qu'il devroit pour jamais

Unir son fils à cet objet aimable.

Pas n'eut besoin l'Himen d'argumenter

Trop longuement pour soutenir sa These ,

Trop claire elle est : Or jugez s'il fut aise

Lorsque Themis luy promit d'arrester

Ce beau projet ; mais tandis qu'il rebute

De son Contrat ce qu'il ne trou-
ve bien ,

Jà Cupidon avoit fini le sien
Et dans Cithere on en avoit mi-
nute ,

D'Estampes plaist & Nonant
sçait charmer

Ils s'estoient vûs, comment ne
pas s'aimer ?

Raison les guide ou penchant
les entraîne

Lorsque l'Himen vint leur of-
frir sa chaîne

Ils estoient jà dans celle de
l'Amour :

Loin d'éprouver une vaine co-
lere

L'Himen trompé prit galam-
ment l'affaire ;

Amour , dit-il , vous me jouez
le tour

N iij

152 **MERCURE**

Que je voulois prévenir en ce
jour

Charmant Vainqueur rien ne
vous fait obstacle ,

Plus de débats , mon frere , em-
brassons-nous

Ciel ! j'embellis en m'unissant
à vous !

Les Dieux devoient à Nonant
ce miracle.

S'il m'estoit permis de sou-
haïter quelque chose à ces il-
lustres Epoux , je leur souhai-
teroïis une union de cœurs
aussi parfaite que celle qui
estoit entre feu Mr le Marquis
de Thianges & sa première
femme. Cette union alloit au

de là de tout ce qu'on peut s'imaginer. Ce Marquis qui est decedé assez long-temps après elle, à ordonné en mourant que leurs cœurs fussent unis, & qu'ils fussent mis dans une même Urne, & cette Ceremonie a donné lieu à une nouvelle maniere d'Oraison Funebre, qu'on peut dire en quelque façon estre nouvelle, puisque jusqu'icy on n'a fait des Oraisons Funebres qu'après la mort des Princes ou des Personnes d'un rang fort distingué, & que l'on en a fait une des cœurs de ces illustres

154 MERCURE

Défunts lors qu'ils ont esté apportez au Grand Convent des Capucins de Nantes. Le Pere Archange de Laval , Capucin qui a esté choisi pour faire l'Eloge de ces deux Cœurs , s'est attiré de grands applaudissemens dans le Discours qu'il a prononcé à l'ocasion de cette reunion ; & l'on peut dire que ce Discours est remply de traits vifs , & de très belles Peintures, & qu'enfin la beauté de la matiere l'a porté à s'élever beaucoup plus que ne font ordinairement ceux de son Ordre , qui ne cherchent qu'à

faire passer la parole de Dieu dans les Cœurs de leurs Auditeurs, & non à faire admirer leur éloquence & leur esprit. Il ne put se renfermer tout à fait dans la matiere qui estoit

VIVENT CORDA EORUM IN
SÆCULUM SÆCULI.

Leurs Cœurs vivront éternellement.

Il dit aussi quelque chose du merite particulier des deux Epoux dont il devoit faire le Panegyrique des Cœurs, tant il estoit difficile de toucher l'un sans l'autre. Voicy quelques

156 MERCURE

endroits par lesquels vous
pourez juger de la beauté de
ce Discours.

*C'est une verité constante que
le plus doux plaisir de la vie , &
dont on se peut le moins passer , est
celuy que l'on goute dans une ai-
mable & innocente Societé. Le
Philosophe en estoit si persuadé
qu'il a cru que le premier genie
du monde en avoit besoin , &
que sans cet agrément toute la fe-
licité dont il jouïssoit au dedans
de luy même ne pouvoit que luy
estre ennuyeuse. Nous n'en de-
vons pas estre surpris , puisque la
Theologie nous apprend que Dieu*

GALANT 157

qui est seul, n'est pourtant pas solitaire, & qu'il trouve tout son bonheur dans la société des trois Personnes divines qui ne divisent point son essence. Aussi Dieu, qui connoissoit toutes les plus secrètes inclinations de l'homme en jugea-t-il ainsi, quoy qu'il l'eut crée si parfait qu'il l'envisagea, selon Saint Augustin, comme le lieu le plus digne de son repos, il crut qu'il ne luy convenoit nullement d'estre seul, & pensa à luy donner sans remise une compagne. De là, Mrs, cet Eloge continuel que le Sage nous fait de la belle amitié, lors qu'elle nous assure

158 MERCURE

qu'elle est un azile toujours ouvert dans la persécution , un tresor inépuisable dans la pauvreté, un remède de vie & d'immortalité dans la maladie ; un present dont Dieu ne favorise que ceux qui le craignent ; que de tous les biens extérieurs il ne veut pas qu'il y en ait un seul qui luy soit comparable ; & qu'enfin il paroist redouter les derniers malheurs pour celui qui est seul , parce que venant à tomber il n'a personne qui le relève.

Or , Mrs , si jamais tous ces avantages se sont trouvez dans aucune union , c'est dans celle qui

s'est formée entre ces deux beaux cœurs par leur Mariage ; parce qu'ayant esté menagée avec une prudence toute chrétienne ; cimentée par un amour parfait , soutenüe avec une constance heroïque , elle leur a fait goûter toutes les chastes delices de l'amitié.

Les Pères remarquent que Dieu voulant donner une femme au premier homme luy en forma une toute semblable de son costé, afin qu'estans tous deux d'une même substance , ils portassent en eux-mêmes des principes d'une union plus étroite. Disons aussi que la prudence chrétienne , imitant une

160 MERCURE

conduite si sage , s'applique surtout à assortir les parties , afin qu'elles trouvent dans une égalité parfaite les sujets pressans d'un amour mutuel , & d'une union indissoluble.

Telle a été , Mrs , la première source de l'union parfaite qui a paru entre ces deux cœurs. Comme la prudence n'a jamais mieux réussi à trouver des conditions plus égales , & d'humeurs plus semblables , jamais aussi n'a-t-elle formé d'union plus belle.

Je crois que vous prendrez encore plaisir à lire l'endroit qui suit. L'Orateur après avoir

fait une peinture de la tendresse de ces deux cœurs, pour-suivit de la sorte.

Tels furent les effets de la tendresse de ces deux beaux Cœurs animez d'un même esprit dans une même chair. Il se faisoit de l'un en l'autre par de douces invitations, encore plus par de bons exemples, un épanchement de Sainteté, une transfusion de merites & un commerce de vertu, où la femme sanctifioit le Mary, & où le Mary sanctifioit la femme. D'un costé, si nostre Illustre Marquis trouvoit dans son épouse, comme l'Illustre Paulin,

Juillet 1709. O

162 MERCURE

trouvoit dans la sage Thérasie ,
 une Compagne qui avoit , com-
 me dit Saint Augustin, une sainte
 dureté d'ame , figurée par celle de
 l'os dont la première femme fut
 formée , & qui au lieu de le por-
 ter à la mollesse & à la volupté
 le retenoit par des liens qui
 estoient d'autant plus forts qu'ils
 estoient plus chastes ; c'est que de
 l'autre , nostre illustre Marquise
 trouvoit un époux , qui bien loin ,
 de la gêner dans les exercices de
 sa pieté , la secondoit & même
 la prevenoit. De là , Mrs , ce
 spectacle que Tertulien trouvoit
 si digne des yeux & de la joye

GALANT 163

*de Jesus-Christ même, l'homme
& la femme prier ensemble ;
jeuner de concert ; s'exhorter mu-
tuellement aux œuvres de la Cha-
rité & se rendre le joug d'autant
plus doux qu'ils en faisoient le
joug d'une même foy, d'un même
engagement, d'une même profes-
sion, & d'une même esperance.*

Je finis par une Lettre de
l'illustre épouse de Mr le Mar-
quis de Thiangé que l'Orateur
rapporta, & qui reçut beau-
coup d'applaudissemens. Elle
écrivit cette Lettre à ce Mar-
quis qui avoit esté obligé de se
rendre à la Cour, où cette

O ij

164 MERCURE

Lettre luy fut renduë presque aussi tost qu'il y fut arrivé.

Vous m'avez laissée , Monsieur , dans un état que vostre cœur seul peut deviner , & celuy où le vostre s'est trouvé au moment de votre départ. n'a point échapé à la delicateffe du mien. J'ay tout vû , & il m'a paru dans ce dur moment que toute votre douleur s'est venue joindre à la mienne pour me faire souffrir tout ce que l'amour a de plus accablant lors qu'il sépare ceux qui s'aiment. Si je ne puis refuser ce doux témoignage à nos tristes cœurs qui

le desirent , souvenez - vous que vous leur devez aussi celui de ne rien faire de contraire à vostre gloire. Revenez au plûtoſt je vous en conjure par toute noſtre tendreſſe ; mais ne precipitez pas un ſeul moment voſtre retour , persuadez que nous ne nous verrons jamais avec plus de plaifir que lors que nous nous verrons ſans reproche.

L'eſprit de cette Dame ne brille pas moins dans cette Lettre , que la force de ſa tendreſſe , & quand ils ſont joints au merite & à la beauté , il eſt impoſſible de ne pas aimer éperduëment.

166 MARCURE

Puisque cet Article m'a engagé à reprendre des Articles de Morts, je poursuis par la mort d'une Dame qui doit aussi avoir vécu selon ce que vous verrez dans la suite, en grande union avec feu son époux.

Dame Louïse de Tapol, veuve de Mre Jean de Montmejan, est morte au Port Sainte-Marie dans l'Agenois, âgée de 85. ans. Les Pauvres de ce lieu-là ont bien lieu de là regretter, car elle estoit fort charitable; elle leur avoit distribué, ses bleds, son vin, son

argent , & une partie de ses meubles. Elle laisse neuf enfans. André de Saint - André Montmejan son aîné a servi long - temps avec distinction dans la Marine. Je vous ay parlé de luy dans ma Lettre du mois de Mars 1677. au sujet de quelques Barques ennemies, qu'il brûla sous le canon & la mousqueterie de Piombino. J'ay aussi parlé de luy dans la relation de la descente des troupes de la Marine dans les Fauxbourgs de Gennes en 1684. & avant cela les nouvelles publiques de France en No-

168 MERCURE

vembre 1674. & les Memoires d'Hollande de l'année 1675. avoient parlé de la part qu'il avoit eüe à la prise de la Forteresse du Salvador de Messine. Le Roy luy a permis de se retirer , à cause de ses blessures , & de ses incommoditez , & le laisse jouïr de la moitié de ses appointemens. George de Montmejan , Chevalier de S. Louis , Major de la Citadelle de Perpignan. Louis Jean-Baptiste de Montmejan , Pensionnaire du Roy , ci-devant Commandant le second Bataillon de Noailles , aujourd'huy

GALANT 169

d'huy Regiment de *Perrin*. Joseph de Montmejan, Predicateur Religieux de S. François. Henry de Montmejan, Prêtre de la Congregation de la Mission, qui est en Pologne depuis trente ans, connu par son desinterressement pour les Charges & pour les honneurs, & par sa charité pour les Pauvres, s'estant exposé dans la derniere Peste de Varsovie, en leur administrant les Sacrements, & en leur procurant des vivres. Jean de Montmejan, Curé de Nicole, vivant en pauvre Prestre, afin de donner plus

Juillet 1709. P

170 MERCURE

abondamment l'aumône. D.

Jeanne de Montmejan, épouse
de Messire Jean de Boudon ,
Seigneur de Pompejac. D. Ma-
rienne de Montmejan, épouse
de Noble Jean de Margastaud,
S^r de la Forcade. Dame Louïse
de Montmejan , Religieuse au
Paravis , où l'on ne reçoit que
des Filles de qualité. Cette fa-
mille de Montmejan, habituée
dans l'Aginois depuis 160.
ans , est une branche cadette
de celle de Montmejan Saint-
André, qui possède depuis le
treizième siècle les Terres de
ce nom , à deux lieues de Mil-

hau en Roüergue; la Terre de Mandagout dans les Cevennes, & celle de Roquetaillade en Languedoc.

Mr le Commandeur de Saint Pierre est mort à Versailles il y a déjà quelque temps. Il estoit Capitaine de Vaisseau de Roy, & Lieutenant general des Vaisseaux de Malte. Son merite luy avoit fait obtenir la Commanderie du Piéton en Flandres, vacante par la mort de feu Mr le Bailly de Lorraine.

Il estoit frere de Mr le Marquis de S. Pierre, grand Bailly

P ij

172 **MERCURE**

de Cotentin ; du feu Pere de S. Pierre, Jesuite , Confesseur de Madame ; de Mr l'Abbé de S. Pierre de l'Academie Francoise , premier Aumônier de Madame ; de Mr le Comte de S. Pierre premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans. Il estoit cousin germain de feu Mr le Maréchal de Belfonds & de Mr le Maréchal Duc de Villars.

Mr Dipi , dont je vous ay souvent parlé , & dont je vous ay souvent donné des Relations traduites de l'Arabe , est aussi decedé , & le Roy a don-

GALANT 173

né à Mr Galand , sa Charge & sa Chaire de Lecteur & Professeur en Langue Arabe au College Royal de France à Paris. Il est connu par son érudition , & par plusieurs voyages qu'il a faits au Levant , d'où il a rapporté des Medailles & des Inscriptions , ce qui luy a procuré l'avantage d'estre reçu dans l'Academie Royale des Inscriptions. Il a donné au Public la Traduction des Contes Arabes , intitulez les *Mille & une Nuits* , dont il a apporté du Levant , l'Original Arabe.

P iij

174 MERCURE

Je ne suis point surpris que vous & vos Amis ayez trouvé l'Article de la mort de feu Mr de la Reynie, digne de vostre curiosité ; mais on auroit dû y trouver la copie d'un Ecrit qu'il portoit 'toujours sur luy, & qui estoit au dessus de son Testament dans la même enveloppe. On croit dans sa famille qu'il le portoit sur luy dès l'année 1699. Voicy une copie de cet Ecrit, qui a esté déposé après sa mort chez un Notaire avec son Testament.

GALANT . 175

Au nom du Pere , du Fils , & du S. Esprit , un seul Dieu , Tout-Puissant , Createur du Ciel & de la Terre , desirant disposer des biens temporels , qu'il luy a plu de me donner par sa bonté infinie , je fais ce present Testament , & je veux qu'il soit executé selon sa forme & teneur , comme estant ma derniere volonté.

Je desire & je veux , qu'après mon decés mon corps soit enterré dans le Cimetiere de ma Paroisse , sans aucune ceremonie , ou pompe funebre , & je defens expressement de mettre au lieu où mon corps sera enterré , ny

P iiii

176 MERCURE

ailleurs , aucune marque particulière , ny inscription qui fasse mention de moy. Je deffens pareillement qu'il soit mis aucune teneur de deüil à l'Eglise de la Paroisse où je seray decedé. J'entens aussi qu'il en soit usé de même , si je meurs hors de la Ville de Paris , & d'estre enterré dans le Cemetiere de la Paroisse où je seray decedé , & non dans l'interieur de l'Eglise , ou d'aucune Chapelle , croyant , que sans blesser la pieté de ceux qui veulent estre enterrez au dedans des Eglises , je puis éviter de contribuer par la pourriture de mon corps à la corruption & infec-

tion de l'air dans le lieu où les Saints Mysteres sont celebrez, où les Ministres du Seigneur passent la plus grande partie de leur vie, & dans lequel les Paroissiens sont si souvent assemblez : j'entens neanmoins, que les droits pour l'ouverture de la terre soient payez à l'ordinaire à l'œuvre ou fabrique, comme si mon corps estoit enterré au dedans de l'Eglise.

Pour donner de la variété à mes Lettres, je passe à l'Article suivant, qui est bien different de ceux que vous venez de lire.

178 MERCURE

On écrit de Seyde , du 18. Avril qu'il y est arrivé un Courier à Kalil- , Visir Pacha de cette Ville qui a esté dépêché par Nasonf Osman Ogloir Pacha Emir Agi ; c'est-à-dire , *Prince de la Carravane de la Mekque* , ce dernier luy fait sçavoir qu'il est heureusement de retour à Damas , avec sa Carravane , & luy apprend qu'il a défait les Arabes , à quatre journées dudit Damas.

L'Emir conducteur de la Carravane de la Mekque estant arrivé à un lieu appelé *Matra* , à une journée du Muscrib ,

où dès que la Caravane arrive elle est hors d'insulte, il y trouva Kuleib Roy des Arabes avec quantité d'Arabes , ce qui luy fit connoistre qu'ils avoient de mauvaises intentions contre la Caravanne & qu'ils cherchoient à la voler s'il leur estoit possible. D'abord il luy fit faire halte , & s'arresta à Matra , pour voir ce que feroit Kuleib ; mais voyant qu'il ne faisoit aucun mouvement il luy envoya un de ses Officiers pour sçavoir la raison qui l'avoit amené en ce lieu là avec les troupes qu'il avoit. Il luy

180 MERCURE

fit répondre qu'il avoit à luy parler , & luy demander ce qui luy estoit dû , ce que l'Emir Agi ayant sçeu , il luy fit sçavoir qu'il luy rendroit raison de ce qu'il souhaitoit ; ils convinrent de mettre un Pavillon entre la Caravane , & les Arabes ou l'Emir Agi se rendroit , & Kuleib ensuite , avec un nombre égal d'hommes pour leur seureté , ce qui fut fait. Ils se firent beaucoup de complimens à leur première veüe ; après quoy l'Emir Agi luy demanda ce qu'il prétendoit de luy , l'ayant satisfait

lors qu'il estoit party de Damas pour la Mekque de tout ce qu'il devoit ; ce fut dequoy il tomba d'accord. Cependant il prétendit de luy avec des airs insolens , à cause qu'il se croyoit le plus fort , divers droits qu'il dit que ses predecesseurs ne luy avoit point payez , ce qui mit l'Emir Agi dans une telle colere que sans examiner le danger où il se mettoit , & la Caravanne par consequent, il luy sauta au col, & le prit par les cheveux (tous ces Arabes en portent) & le renversa par terre. Il appella

182 MERCURE

un de ses Officiers auquel il dit de mettre le sabre à la main & de luy couper la teste qu'il tenoit toujours par les cheveux & il ne les quita que lorsque cette execution fut faite ; après quoy il prit la teste de Kulcib, qu'il montra aux Arabes & ensuite s'estant aperçu de l'étonnement où ils estoient d'un coup si hardy, il commanda à ses Troupes de donner dessus, ce qui fut fait en même temps. Ils tuerent beaucoup d'Arabes parmy lesquels un des fils de Kuleib se trouva mort, & un autre fut fait pri-

sonnier ; après une expedition de cette consequence , il est arrivé au Muscrib , & ensuite à Damas , couvert de gloire. Un coup si hardi doit intimider les Arabes. Le Kalil Pacha une demy heure après avoir reçu la Lettre de l'Emir Agi l'envoya à Constantinople ; cet affaire à fait grand bruit , ce qui met les Turcs en réputation , qui avoient besoin de se faire craindre des Arabes.

Je vous ay parlé dans ma Lettre du mois de May d'une action de Mr Duclerc , fort connu parmy tous les Officiers

184 MERCURE

de Marine ; mais dont je n'étois pas bien informé du détail ; & d'ailleurs je devois vous parler en même temps de plusieurs autres actions faites par le même Capitaine , & comme rien n'est plus sûr & plus fidelle que les Originaux , voicy une Lettre écrite par luy même.

L E T T R E

*De Mr Duclerc Capitaine de
Brûlot , commandant la Fre-
gatte du Roy la Valeur , à Mr
Chastelain son Associé dans
l'Armement de cette Fregatte.*

**Au Fort Royal de la Martinique
le 21. Octobre 1708.**

*Depuis mon départ de la Ro-
chelle du 29. Juin dernier , pour
les Isles de l' Amerique , j'ay couru
les mers jusques au 20. Septem-
bre sans rencontrer aucun Vais-
seau ennemi , mais heureusement
Juillet 1709. Q*

186 MERCURE

ce jour-là je reconnus un Brigantin Portugais à qui je donnay la chasse , & m'en estant rendu le maistre , je le confiai à Mr de Joyeux , Officier de la Marine , pour le conduire à la Martinique où il est arrivé à bon port au Fort Royal.

J'appris par les Prisonniers de ce Brigantin qu'une Flotte de 10. gros Vaisseaux Portugais richement chargez devoit partir incessamment des Costes du Bresil pour le Portugal. Sur cette bonne nouvelle je fis force de voiles pendant toute la nuit pour me relever & gagner le Parage. Le jugement que

j'avois fait se trouva juste ; je
 découvris le lendemain à six heu-
 res du matin la Flotte un peu
 avant à moy ; je fis mettre aussitôt
 au même bord pour avoir le
 temps de préparer mon équipage
 au Combat , les Prisonniers du
 Brigantin m'ayant assuré qu'il y
 avoit dans cette Flotte quatre
 gros Vaisseaux de quarante ca-
 nons & de trois cens hommes d'é-
 quipage. Après ce préparatif je
 mis à l'autre bord pour aller à la
 rencontre de cette Flotte composée
 de dix Vaisseaux qui se mirent
 en ligne , s'attendant les uns les
 autres. Je ne les eus pas plutôt re-

Q ij

188 MERCURE

connus , que je cherchay le Com-
mandant dont je m'approchay de
si près & que je chauffay si vive-
ment de mon canon & de ma
mousqueterie , que je l'enlevay en
moins de demie-heure : après l'a-
voir amarriné je courus sur une
Flutte que je pris sans resistance ;
cette seconde prise estant faite , je
courus sur un troisiéme Vaisseau
qui me parut aussi gros que le
premier ; comme je n'en estois qu'à
une demi-lieuë , je perdis mon pe-
tit masts de hune qui se rompit , &
que je fis jetter à la mer pour ne
perdre point de temps , & sur les
dix heures du soir j'arrivay sur ce

troisième Vaisseau , qui se rendit après une legere résistance , ne voulant pas essuyer le sort du premier qui avoit esté tres mal-traitté.

Ces deux Vaisseaux portent cinq cens tonneaux , & peuvent estre percez pour cinquante canons. La Flutte porte 400. tonneaux. Cette expedition m'ayant réüssi heureusement , & voyant mon équipage affoibli , après avoir amariné ces trois prises , je donnay deux grandes Chaloupes aux Prisonniers Portugais , que je jugeay à propos de renvoyer à terre , d'où nous n'estions éloignez que de 20.

190 MERCURE

lieuës à la hauteur de Pernambuc.

Je songeay ensuite à amener mes prises à la Martinique, où j'arrivay le 20. de ce mois sans échec.

Ces prises consistent en sucres, cuirs corroyez, bois & tabac de Bresil, & quelques matieres d'or & d'argent. Si je trouve quelque occasion de donner la chasse aux Vaisseaux ennemis, je ne la laisseray point échapper. Je suis, &c.
Au Fort Royal de la Martinique le 21. Octobre 1708.

Mr Duclerc a tenu parole, & depuis ce temps-là il a fait une

prise tres - considerable , dont vous trouverez le détail dans la Relation suivante.

Le 10. Mars 1709. le Sr Duclerc estant au Carrefour de l'Intendance au Fort de S. Pierre de la Martinique , il oüit dire qu'un Brigantin Anglois armé en guerre avoit pris une Barque marchande à la pointe des Anses d'Arlet de cette Isle , & ensuite un Canot passager qui venoit du Fort Royal au Quartier du Fort Saint Pierre ; il apprit aussi qu'on faisoit battre un ban pour faire embarquer des Flibustiers sur deux Bastimens

192 MERCURE

Corsaires pour courre sur le Brigantin, & en même temps Mr de Gabaret, Gouverneur & Commandant en Chef aux Isles, demanda au Sieur Duclerc s'il pourroit donner quelques Matelots de son équipage pour embarquer sur les Bastimens Corsaires, à quoy il fit réponse qu'il ne pouvoit se dégarnir de son monde, estant dans la resolution d'aller luy-même après le Brigantin, & aussi-tost le sieur Duclerc alla à Bord de la Fregatte, fit mettre le petit hunier dehors & tirer le coup de partance; en sorte que sur les neuf heures il appareilla ayant alors

cent

GALANT 193

cent soixante combattans à Bord
et trente-six canons montez. Il
fit porter pendant toute la journée
à l'Ouest et Ouest-Nord Ouest,
et sur les cinq heures du soir il
découvrit le Brigantin faisant le
Nord-Ouest quart de Nord; dans
le peu de jour qui luy restoit pour
la basse, il le haussa un peu, et
la nuit estant venue, le sieur Du-
clerc fit serrer le vent dans la vue
de se tenir à sept ou huit lieues de
terre, pour mieux découvrir au
vent et sous le vent.

Le lendemain Lundy il apper-
çut avec le jour le Brigantin qui
faisoit la même route, suivi
Juillet 1709. R

194 MERCURE

d'une Barque, qui selon toutes les apparences estoit sa Prise, & se separa de luy faisant vent arriere ayant continué sa chasse sur le Brigantin jusqu'à trois heures de relevée du même jour, le Sieur Duclerc apperçeut au large environ à 18. lieues de la Guadeloupe, un Navire qui tenoit le vent au plus près, ayant la Mure à bas-bord : Peu de temps après il vit que ce Navire portoit sur le Brigantin, & comme le Brigantin qui le reconnoissoit portoit aussi sur luy, ils se joignirent en moins d'une heure, nonobstant quoy le Sieur Duclerc continua

sa chasse jusqu'à une lieuë de distance des deux Bastimens ; mais lorsqu'il eut reconnu ce Navire pour un Vaisseau de guerre , & que quelque temps après il en eut encôre reconnu un autre sous le vent , le sieur Duclerc pour les séparer , se mieux préparer au combat , & attirer le Vaisseau de guerre à luy , fit mettre à l'autre bord.

Ces deux Bastimens tinrent le plus près du vent en donnant chasse , & sur les sept heures du soir le Brigantin se sépara d'eux faisant vent arriere , ce qui donna lieu pour lors au sieur Duclerc de

R ij

196 MERCURE

croire qu'il alloit donner avis à l'autre Voile qui estoit sous le vent & fort éloigné.

Pendant la nuit le sieur Duclerc fit ménager sa voilure de maniere que quand le Vaisseau le haussait un peu, il faisoit mettre dehors ses Perroquets, & quand il s'éloignoit, il les faisoit amener & serrer, & ce pour tenir le Vaisseau dans une certaine distance, & ne point s'engager la nuit dans un Combat.

Le lendemain Mardy le Vaisseau qui avoit dès le matin arboré le Pavillon d'Union d'Angleterre, tira un coup de canon à bal-

BALANT . 197

le de son avant, apparemment pour obliger le sieur Duclerc à montrer son Pavillon, nonobstant quoy le sieur Duclerc continua de tenir le vent, fit faire la Priere & déjeuner son équipage.

Ayant fait ensuite charger sa grande Voile & arborer Pavillon François, il arriva sur le Vaisseau & à portée du fusil essuya sa vollée de canon & de mousqueterie de bas-bord; mais le sieur Duclerc qui ne se crut pas encore assez à bonne portée arriva plus près & fit tirer avec sa mousqueterie ses 2. batteries de canon haute- & basse de sribord si heureuse-

R. iij

198-MERCURE

ment qu'il luy parut qu'il avoit éclairci les hommes sur le gaillard & sur le pont, de maniere que leur feu en fut rallenti, & après deux autres décharges de tout le canon & de sa mousqueterie, le sieur Duclerc qui arrivoit toujours de plus près prit le party de l'aborder.

Dans le temps qu'il l'allongeoit un peu, le *Masts* de *Beaupré* entra dans les grands haubans de la *Fregatte*, & un homme posté exprés par le sieur Duclerc, jetta un grapin sur l'avant du *Vaissau*, & un autre saisit le *Mast* de *Beaupré* en l'amarrant aux grands

GALANT

Haubans de la Fregatte.



Alors le sieur Duclerc faisant redoubler le feu de sa mousqueterie & jeter des grenades, le sieur du Peyrat qui commandoit la premiere Batterie, laquelle il avoit fait servir si à propos, que son feu avoit desolé le Vaisseau ennemi, fit ses efforts pour monter à bord de l'Ennemy par un sabord de sa batterie, mais encore faible d'une longue maladie, il courut risque d'estre écrasé entre les deux Vaisseaux.

Le sieur de S. Amant Enseigne sur les Vaisseaux du Roy, & Officier sur la Fregatte sauta à bord

R iiij

200 MERCURE

du Vaisseau , suivi de quelques hommes qui faisoient feu sur l'arrière. Dans ce même temps cet Officier reçut un coup de fusil au travers du corps , & ayant esté soutenu par le sieur de Boisvert Soubrigadier des Gardes de la Marine de la Compagnie de Rochefort , & Officier sur la Fregatte : les gens du Vaisseau ennemi ne pouvant plus soutenir le feu de la mousqueterie & des grenades , amenèrent leur Pavillon Anglois après cinq quarts d'heure de combat & crièrent Quartier , que le sieur Duclerc leur accorda , quoy qu'après le Pavillon amené ils

eussent tiré un coup de canon qui tua un homme sur l'avant de la Fregatte.

Après que le sieur Duclerc se fut rendu maistre du Vaisseau, & qu'il se fut informé des Prisonniers d'où il venoit & par qui il estoit commandé, il apprit que c'estoit un Vaisseau de la Reine d'Angleterre nommé l'Aventure, monté de 44. canons & de 193. hommes d'équipage y compris un détachement de 40. Soldats dont trente Grenadiers du Regiment d'Antigues & 10. de la Marine; il apprit aussi que ce Vaisseau estoit commandé par le sieur Ro-

202 MERCURE

bert Clerck , & qu'il servoit de
Garde-Costes aux Isles de dessous
le vent.

On luy dit aussi que le sieur
Robert Clerck avoit esté tué &
son Lieutenant blessé à mort , que
pendant le combat on avoit jetté
huit hommes à la mer , & qu'il y
avoit actuellement sur le Pont
trente-deux morts , que le sieur de
Boisvert destiné pour commander
le Vaisseau , fit jetter à la mer après
les avoir fait compter ; on a trou-
vé parmi les Prisonniers 63. hom-
mes estropiez & 25. legerement
blessés.

Le sieur Duclerc qui n'a eu

GALANT 203

*dans ce combat que quatre hommes
tuez & dix sept blessez y c m-
pris le Sieur de Saint Amant ,
après avoir donné des ordres neces-
saires pour amarrer ce Vaisseau
& 45. hommes de son équipage
au Sieur de Boisvers, fit sa route
pour retourner à la Martinique
où il mouilla le 19. Mars 1709.*

*Au mois d'Avril le Sieur Du-
clerc après avoir fait renarer ses
manœuvres se mit à la Voile pour
repasser en Europe servant d'es-
corte à ses Prises ; il a pendant
sa route fait rencontre d'un Bri-
gantín Anglois qu'il a rançonné
250. livres sterling , & il est*

204 MERCURE

arrivé le 12. Juin au Port de la Rochelle avec les Vaisseaux, l'Oriflamme, le Saint Antoine de Pade & le Nicolas François sur lesquels ont esté embarquez la plus grande partie de ses Prises. Le Vaisseau l'Aventure estant trop maltraité a esté laissé à la Martinique tant pour estrera-douvé que pour servir de Magasin au reste des prises que le Sieur Duclerc n'a pu embarquer dans sa Fregate.

De pareilles expéditions font assez l'éloge de Mr Duclerc, tout ce qui rend recommandable un bon Officier de Marine paroît dans

sa conduite, la valeur, l'habileté
 & la promptitude : on doit y
 joindre l'ardeur à chercher les occa-
 sions de se signaler pour le service
 du Roy : non-content d'avoir com-
 battu & mis en déroute dix gros
 Vaisseaux Portugais dont 4. de
 40. Canons & de 300. hommes
 d'équipage, il va se mesurer avec
 un Anglois plus fort en équipage
 & en Canons, l'attaque, l'abor-
 de, & l'enleve après cinq quarts
 d'heure de combat & revient cou-
 vert de gloire, & chargé de
 dépouilles des Ennemis.

On ne peut rien ajouter à
 la valeur de toutes nos Trou-

206 MERCURE

pes de Mer. On ne voit que des prodiges de leur part , & l'on peut dire que tous ceux qui les commandent sont des Heros , & qu'ils n'ont pas attendu le nombre des années, non seulement pour faire briller leur valeur , qui demande une espece de temerité qui sied bien aux jeunes gens ; mais aussi leur conduite , qui est ordinairement le partage de ceux qui sont plus avancez en âge. Ainsi l'on peut dire que quand l'une & l'autre se trouvent dans les même personnes, elles remplissent glorieusement

la Carrière où elles sont entrées.

Mr Cassard , dont je vous parlay il y a deux mois est de ce nombre , puisque n'ayant qu'à peine 32. ans , il s'est distingué encore plus par sa conduite que par sa valeur , quoy qu'il fut malaisé de la porter plus loin dans l'Affaire qui s'est passée à la vèuë de toute la Ville de Tunis, comme je vous l'ay déjà marqué , & comme toutes les Relations, même , jusqu'à celles des Ennemis en font foy , tant il est vray qu'on ne peut refuser au

208 MERCURE

vray merite , ce qui luy est legitimement dû. Toutes les Relations sont entrées si avant dans le détail de ce combat dont je vous ay aussi parlé, que je ne vous en diray plus rien, sinon qu'il a fait beaucoup d'honneur à toute la Nation.

Mr Cassard , est de Nantes ; son pere estoit dans le Commerce, & envoyoit des Vaisseaux en Amerique & dans d'autres Pays Etrangers. Il prit soin de le mettre de bonne heure à la Mer , où il a appris si bien la Navigation & surtout la manœuvre d'un Vais-

seau , qu'on peut dire qu'il y excelle. Aussi personne n'entend t'il mieux que luy l'Art de conduire & de tourner un Vaisseau. Il a fait voir , toute la valeur , la conduite , & la sagesse , en ne s'engageant pas temerairement au milieu d'une Flotte de 15. Vaisseaux de Guerre , dont un seul auroit pû l'arrester. On peut dire qu'il a eu toute l'adresse imaginable , en menageant tous ses avantages , & que sa prudence s'est fait voir en évitant l'abordage ; en se battant en retraite ; en triomphant

Juillet 1702. S.

210 **MERCURE**

en fuyant comme les Parthes ;
en rangeant toujours la terre
pour n'être pas envelopé , &
en se menageant un lieu de
• retraite en cas d'accident. En-
fin , l'on peut dire qu'il a vaincu
& fait fuir les Ennemis , malgré
la confiance que leur superiori-
té leur donnoit. Rien ne l'a
troublé ; rien l'a déconcerté ,
• ni la longueur d'un Combat
opiniastré pendant plus de
douze heures , contre des gens
d'une Nation superbe qui
prétend être en possession de
l'Empire des Mers ; ni le feu
terrible des Vaisseaux fr ais qui

se relevoient tour à tour , ni le délabrement du sien criblé & percé à l'eau de huit coups de Canon ; ni toutes les manœuvres coupées , Voiles , Cordages , Mats , endomagez , qui luy devoient faire croire qu'il estoit sur le point de périr. Intrepide dans l'action Mr Cassard n'y a point connu de péril , & il a conservé tout son sens froid , afin de pouvoir tout prévoir ; de pouvoir donner ses ordres par tout avec la presence d'esprit ordinaire , & pour rassurer les esprits étonnez & inspirer à ses gens

S ij

212 MERCURE

par son exemple la valeur qui luy est naturelle.

J'aurois encore mille choses à dire de ses belles qualitez ; mais je puis vous assurer que quoyque ma Lettre soit déjà beaucoup plus d'à moitié remplie, il me reste tant de choses à vous faire part, que je crains même, de ne les pouvoir toutes faire entrer dans celle qui suivra celle-ci.

Vous attendez sans doute que je vous parle du Service solennel fait pour le repos de l'ame de S. A. S. feu Monsieur le Prince de Conry, dans l'E-

glise de Saint André des Arcs
sa Paroisse , où il a esté inhumé
auprès de Madame la Princef-
se de Conty sa mere. Tout a
répondu dans ce Service à l'é-
clat de la naissance du Prince
pour lequel il a esté fait , à
la pieté , au zele , & à la ten-
dresse de son auguste Epouse.
On le peut connoistre par le
choix qu'elle a fait de tous ceux
qui ont eu part à ce qui a re-
gardé cette Pompe funebre.

Mr Bérain, Dessinateur or-
dinaire du Cabinet du Roy , &
qui n'a jusqu'icy fait que des
Chef-d'œuvres dans ces sortes

214 MERCURE

de spectacles funebres , a eu soin de la Décoration de l'Eglise , & de tout ce qui a regardé le Mausolée.

Mrs de l'Academie Royale des Medailles & Inscriptions ont esté choisis pour faire les Devises , dont la beauté a répondu à la grandeur du sujet , & à la profonde érudition de tant de beaux genies , & si éclairez sur ces sortes de matieres. Et pour qu'il n'y eut rien à souhaiter dans cette ceremonie , le Pere Massillon , Prestre de l'Oratoire a prononcé l'Oraison Funebre.

L'Eglise de Saint André des Arcs , estant fort incommode pour ces sortes de ceremonies , à cause de son irregularité , Mr Bérain fut obligé d'en faire ôter tous les Bancs , afin que la Décoration en fust reguliere , & tous les Ornemens qui y entrèrent , convenoient aux actions & au merite du Prince deffunt. L'Autel estoit décoré dans le même goust que tout le circuit de l'Eglise , & fort illuminé. Il y avoit deux lez de velours semez de fleurs-de-lis d'or & de larmes d'argent , l'usage ayant toujours esté

216 MERCURE

d'en mettre de pareils pour les Princes du Sang. L'un de ces lez de velours formoit la frise de la corniche qui regnoit autour de l'Eglise, & le second lez formoit la baze ; cette corniche & cette baze estoient bordées d'un rang de lumieres & sur le lez de la Baze, on voïoit plusieurs Devises qui regardoient les actions du Prince deffunt, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il y avoit aussi en plusieurs endroits, selon qu'il convenoit à l'Architecture des groupes de lumieres portées par des Girandoles.

L'Ar-

L'Architecture du Mausolée estoit en forme Pyramidale. Il estoit élevé sur une Estrade ornée de plusieurs Bas-reliefs qui representoient les Actions les plus celebres du Prince. Le Corps du Mausolée qui estoit posé sur l'Estrade estoit quarré & ouvert par quatre Arcades, avec de grandes consoles sur les angles qui portoient quantité de lumieres. On voyoit aux faces des Arcades, des Figures qui representoient la Religion; la Valeur; la France affligée, & la Memoire qui écrivoit les Ac-

Juillet 1709.

T

218 **MERCURE**

tions du Prince sur un Bouclier. Au dessus de cette Architecture s'élevoit un Socle qui portoit une Piramide d'un dessein tres-particulier. Tous les angles de cette Piramide estoient ornez de palmes, dont les feüilles portoient des lumieres , & le sommet de cette Piramide estoit orné d'une Couronne d'immortalité fort lumineuse. Au - dessus de tout cet édifice , paroissoit un Pavillon magnifique dont les pentes noires fleurdelisées d'or, & doublées d'hermines, étoient rattachées aux deux costez de

l'Eglise à quatre endroits differens. Enfin l'on peut dire que le tout ensemble produisoit un effet merveilleux, & il est surprenant que dans une Eglise aussi peu spacieuse ont ait pû faire de si grandes choses.

Dans cette Ceremonie, M^r le Marquis de Gorse portoit la queue du Manteau de S. A. S. Monsieur le Duc ; Mr de Benval, celle du Manteau de S. A. S. Monsieur le Duc d'Enghien, & Mr d'Origny celle du Manteau de S. A. S. Monsieur le Prince de Conti.

Ce seroit icy le lieu de vous

T ij

220 MERCURE

parler de l'Oraison Funebre prononcée par le Pere Massillon, qui a fait autant verser de larmes à ses Auditeurs, qu'elle luy a attiré d'applaudissemens ; mais les presens que l'on en a fait à diverses personnes sont en si grand nombre, joints au grand débit que le Libraire en fait tous les jours, que je ne vous dirois rien qui ne soit entre les mains presque de tout le monde, & particulièrement entre les vostres, puisque vous avez grand soin d'avoir tous les Ouvrages dont la reputation est établie ; & d'ailleurs je

vous ay envoyé un si bel Article de ce qui s'est passé, presque quart d'heure par quart d'heure, pendant les derniers jours de la vie du Prince défunt, que vous avez esté attendrie de cet Article, ainsi que tous ceux qui l'ont lû; de maniere qu'à cet égard, il ne restoit à l'Orateur qui devoit faire l'Oraison Funebre de ce Prince qu'à donner à toutes ces choses le tour d'éloquence que demande la Chaire, & à parler de tout ce qui a rendu ce Prince recommandable pendant sa vie, & de ses actions

T iij

222 **MERCURE**

militaires qui ne sont ignorées de personne, & dont l'Histoire ne se tait pas.

Les Guerres qui affligent les Pays-Bas, depuis long temps, sont cause qu'on a mis au jour plusieurs Cartes de ces Provinces ; mais comme les Geographes s'attachent à connoître les lieux dont ils veulent donner de nouvelles Descriptions, plus ils travaillent plus ils font de découvertes qui ont échappé à ceux qui ont donné des Cartes des mêmes lieux, on peut croire que ce que Mr de Fer vient de donner au Public sur

ce sujet, doit estre ce que l'on à vû jusqu'icy de plus détaillé.

L'Ouvrage qu'il a entrepris doit consister en vingt feüilles dont 13. sont déjà en vente & contenir la Flandre, le Brabant, le Haynaut, le Namurois, l'Artois, le Pays conquis & reconquis, le Boulonois, & le cours entier de la riviere de Somme, par le Vermandois, le Santerre, l'Amiennois, & le Ponthieu. Ces feüilles ont chacune leur Titre & leur Echelle. Les environs de Lille, d'Ipres, de Tournay, de Menin & de Courtray, font une

T iij

224 MERCURE

feuille ; les environs de Dunkerque , de Furnes , de Newport , de Berg , & de Dixmude , une autre feuille , & ainsi du reste.

Toutes ces feuilles se peuvent joindre & coler ensemble , & alors elles font une grande Carte ; & pour la commodité des gens de guerre on les vendra séparément , ou en livre d'un volume que l'on pourra porter tres facilement. Cet ouvrage est considerable , & l'un des plus grands que Mr de Fer ait donné au Public depuis trente ans , & des mieux gravez.

Comme le même prévient toujours les souhaits que le Public peut faire suivant les conjonctures qui arrivent, il a aussi donné un Plan de Tournay, indépendamment de toutes les Cartes dont je viens de vous parler.

Il demeure toujours sur le Quay de l'Horloge, dans l'Isle du Palais, à la Sphere Royale.

Pendant que Mr de Fer faisoit travailler aux Cartes dont je viens de vous parler, Mr Liebaux Géographe, fort connu par divers Ouvrages con-

226 MERCURE

siderables qu'il a donnez au Public , faisoit travailler à une nouvelle Carte de France , tres-curieuse , & divisée par Parlemens & Conseils Souverains ; où l'on voit toutes les Provinces qui dépendent de chaque Parlement , avec une Description qui marque le temps de leur creation. Cette Carte est tres exacte , & fort proprement gravée ; elle se vend chez l'Auteur , rue Saint Jacques à la Colombe Royale , près Saint Yves. On trouve aussi chez le même , plusieurs Cartes d'Alemagne.

Vous devez avoir déjà appris la mort de M^{re} Artus Thimoleon Louis de Coëzé, Duc de Brissac, Pair & Grand Pannetier de France, mort d'apoplexie, à l'âge de 41. an. Il a esté inhumé avec un appareil digne de sa naissance, dans la Chapelle d'Orléans-aux Celestins. Il a laissé trois garçons de Dame N. de Bechameil, Sœur de Mr de Nointel, Conseiller d'Etat, & de Me Desmarez. Le Roy a donné la Charge de Grand Pannetier de France, à son fils aîné qui n'a

228 MERCURE

encore que dix-sept ans.

Le deffunt estoit fils de Louis Thimoleon de Cossé , Comte de Chasteau-Giron en Bretagne , Commandeur des Ordres du Roy , Lieutenant general de ses Armées , & grand Panetier de France ; & d'Elisabeth Charron d'Ormeilles.

La Maison de Cossé est originaire du Royaume de Naples. Il y avoit un Jean de Cossé , Sénéchal & Favori de René d'Anjou Roy de Sicile & Comte de Provence , sous le regne de Louis XI. Il y a eu

des Maréchaux de France de ce nom ; des grands Maîtres de l'Artillerie ; des Gouverneurs de Paris ; de grands Fauconniers ; des Colonels généraux de l'Infanterie ; de grands Aumôniers, & des Chevaliers des Ordres du Roy. Ce fut Charles de Cossé Marechal de France , qui remit la Ville de Paris sous l'obéissance d'Henry IV. & c'est de luy que sont descendus les Ducs de Brissac d'aujourd'huy.

Pendant que la mort triomphe d'un costé, l'amour

230 MERCURE

étend ses triomphes de l'autre, ou plustost pendant que les uns meurent, les autres se marient, car on ne peut assurer que l'Amour soit le principal sujet de tous les Mariages qui se font; du moins c'est un usage que de ne pas croire qu'il y ait toujours la part qu'il y devoit avoir. L'Hymen chasse souvent l'Amour, du moins si l'on en croit les Poëtes; mais il est constant qu'il le fait aussi naître souvent. Je souhaite qu'ayant accompagné au Lit nuptial les Illustres personnes qui font le sujet des

trois Mariages suivans , il ne les quitte jamais.

M^{re} Louis Bouthillier, Chevalier Marquis de Villefavin , a épousé Dlle Antoinette le Gouz Maillard Il est fils de feu M^{re} Leon Bouthillier (M^{re} des Requestes, Comte de Chavigny , Seigneur de Pont-sur-Seine , &c. & de Dame Elisabeth Bossuet ; Petit-fils de M^{re} Leon Bouthillier, Comte de Chavigny & de Buzançois , Ministre & Secrétaire d'Etat , grand Tresorier des Ordres du Roy , & d'Anne Phélypeaux ; arriere-petit-fils de M^{re}

232 **MERCURE**

Claude Bouthillier Ministre & Secrétaire d'Etat , Surintendant des Finances & grand Trésorier des Ordres du Roy , & d'Anne de Bragelogne. Il est frere de Mr le Comte de Chavigny & de Mr l'Evêque de Troyes. Il est neveu de M^r le Marquis de Chavigny ; de M^r Bouthillier ci devant Conseiller au Parlement de Paris ; de Madame la Maréchale de Clerembault ; de Madame la Duchesse de Choiseul ; de M^r l'ancien Evêque de Troyes , & de Me la Presidente de Bosmelet , mere de Madame la Du-

chesse de la Force. Mlle. le Gouz est fille de M^r le Gouz Maillard , President à Mortier au Parlement de Dijon , d'une famille distinguée dans la Province de Bourgogne , & de Dame Anne Berthier ; elle a deux sœurs aînées mariées , l'une à M^r Turgot M^e des Requestes & Intendant en Auvergne , fils de M^r Turgot de Saint Clair aussi M^e des Requêtes ; l'autre à Mr Roüillé Conseiller au Parlement , fils de Mr le President Roüillé.

Ce Mariage a été suivi de celui de M^r le Comte de Polignac
Juillet 1709. V

234 MERCURE

lignac , qui a épousé la troisieme fille de Me de Mailly , Dame d'Atour de Me la Duchesse de Bourgogne. Je ne vous diray rien de la Maison de Mailly , dont j'ay souvent eu occasion de vous entretenir, & dont je vous ay parlé amplement depuis quelques mois. Je ne vous repeteray point aussi tout ce que je vous ay souvent dit de Me de Mailly qui est de la Maison de Sainte Hermine , & particulièrement lors que je vous ay parlé du Mariage des deux Sœurs aînées de la nouvelle épouse , dont

l'une a épousé Mr le Marquis de la Vrilliere , Secrétaire d'Etat , & l'autre Mr le Marquis de Listenois. La nouvelle épouse n'a que 14 ans ou environ ; elle a beaucoup d'agrément , & il paroist que sa beauté qui commence à se former ira toujours en augmentant. Quant à Mr de Polignac , il est fils de Louis Armand , Vicomte de Polignac en Velay , Marquis de Chalençon en Forez , Commandeur des Ordres du Roy , Gouverneur du Puy , & de N. de Grimoard de Beauvoir du Roure. Il est frere de

V ij

236 MERCURE

Mr l'Abbé de Polignac , dont l'esprit à brillé en Pologne , & qui est à present Auditeur de Rote.

Mr d'Eaura , Seigneur d'Antragues , vient aussi de se Marier. Il est d'une Maison tres-illustre de la haute Auvergne. Son bisayeul qui estoit Officier General , estoit Gouverneur de Conque & de Saint Hylaire. Son pere fut tué à la bataille de Stafarde , après s'estre fort distingué. Celuy dont je vous parle s'est aussi fort distingué dans le Service depuis douze ans , & le grand nombre de

bleffures dont il est couvert , font connoître qu'il s'est trouvé dans les occasions les plus périlleuses. Il vient d'épouser Madame de Pringy , veuve du Comte de ce nom , Capitaine au Regiment de Grancey , & fille de Mr de Mareville , Garde du Trésor de la Chambre des Comptes de Paris. Je vous ay souvent parlé de Me de Pringy , connue par son esprit ainsi que par la beauté & par la solidité de ses Ouvrages.

Vous donnerez telle application que vous voudrez à la

238 MERCURE

Chanſon ſuivante , dont il ſeroit avantageux que l'époux dît toujours le premier vers à ſon épouſe.

AIR NOUVEAU.

*Plus je vous vois , plus je vous
aime ,
Rien n'eſt égal à mon ardeur.
Hélas ! que n'êtes vous de même
Que ne fixez vous voſtre cœur.*

J'avois reſolu de ne pas rentrer ſi-toſt dans des Articles de Morts , & de continuer par d'autres qui ne regardent

que la joye ; mais je dois encore vous parler d'une mort qui fera voir aux nouveaux Mariez dont je viens de vous entretenir que l'on trouve souvent des Maris Amans , puisque Mr le Marquis du Boulay , qui vient de mourir , auroit pu vivre encore long temps si l'amour qu'il avoit pour son épouse luy eut permis de la quitter pendant que la petite verole dont elle estoit ataquée la faisoit souffrir ; mais ayant presque toujours demeuré auprès d'elle le venin d'un mal si contagieux ayant

passé jusqu'à luy, la mort n'a point eu d'égard pour un amour si violent, & la inhumainement emporté. Il estoit fils unique de feu Mre Denis Talon President à Mortier, decedé le 2^e Mars 1698. & de Dame Angelique Favier du Boulay. Ce Marquis estoit Colonel du Regiment Royal Orleanois, & sa Majesté a donné ce Regiment à Mr de Brancas, dont les services sont connus aussi bien que la Maison, & le Regiment de Laonnois qu'il possédoit, a esté donné à son frere.

BALANT 241

L'Avertissement qui suit m'a été envoyé de Toulouse , & peut servir de réponse à tout ce que vous m'avez demandé touchant les Articles qu'il contient.

AVERTISSEMENT.

La Ceremonie de la distribution des Prix s'est faite avec la solennité ordinaire le 3. de May 1709.

Mr Roy, Conseiller au Chastellet de Paris, & Academicien de l'Academie Royale des Medailles & Inscriptions a remporté le Prix de l'Ode.

Juillet 1709. X

242 MERCURE

Mr l'Abbé le Maumener,
Chanoine de Beaune a remporté
le Prix du Poëme.

Le Prix du Poëme qui fut re-
servé l'année dernière, a esté don-
né à une autre Ode du même Mr
Roy.

Le Prix de l'Eloquence a
esté adjugé à Mr Henault, Con-
seiller au Parlement de Paris ;
Et le Prix de la Prose qui fut
aussi réservé l'année dernière, a
esté donné à un Discours dont Mr
la Motte-Houdart est l'Auteur.

Ce même Auteur a eu encore
cette année le Prix de l'Eglogue ;
c'est le neuvième Prix qu'il a rem-

DE L'AN 1757 : 30117

porté dans l'Academie des Jeux
Floraux.

Le Public ne ſçauroit eſtre aſſez
informé du nombre & de la qua-
lité des Prix que l'Academie des
Jeux Floraux doit donner chaque
année.

Il y en a quatre ; le premier eſt
une *Amaranthe* d'or de la valeur
de quatre cens livres qui eſt ad-
jugé à une Ode ; le ſecond eſt une
Violette d'argent de deux cens cin-
quante livres qui eſt adjudgé à un
Poëme de ſoixante Vers au moins,
& de cent Vers au plus, tous *Ale-*
xandrins & ſuivis, ou à rimes
plates, dont le ſujet doit eſtre heroi-
que.

X ij

244 MERCURE

Le troisiéme est une Eglantine d'argent du prix de deux cens cinquante livres qui est adjugé à une piece de Prose d'un quart d'heure de lecture, dont l'Academie des Jeux Floraux publiera toutes les années le sujet qui sera pour l'année prochaine 1710.

Rien ne fait plus d'honneur aux Grands que de proteger les belles Lettres.

Le quatriéme Prix est un Soucy d'argent de la valeur de deux cens livres ; on le donne à une Elegie , à une Eglogue , ou à une Idylle.

On laisse au choix des Auteurs

GALANT 245

le sujet de toutes sortes de Poësies qui peuvent prétendre à ces Prix ; à l'égard des Vers , ils doivent estre reguliers , & n'avoir rien de burlesque , de satyrique ny d'indécent.)

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'ils soient de l'un & de l'autre sexe pourront aspirer aux Prix.

Les Auteurs qui y prétendront feront remettre leurs ouvrages dans tout le mois de Janvier , lequel estant expiré on n'en recevra plus.

Il faudra que l'on s'adresse à Mr de la Faille , Secretaire per-

X. iij.

246 MERCURE

petuel des Jeux Floraux , qui loge à la place Saint George.

Les Auteurs ne se feront point connoître avant la distribution des Prix ; ils ne mettront point leurs noms à leur Ouvrages ; mais seulement une Sentence. Le Secrétaire des Jeux en écrira la reception sur un Registre où il mettra le nom , la qualité , & la demeure des Personnes qui luy auront delivré les ouvrages lesquelles signeront les Registres & en même temps en recevront un Recepissé. Les Auteurs seront obligez de luy fournir trois Copies pareilles & bien lisibles de chacun de leurs Ouvrages.

On les avertit de s'abstenir de toute sollicitation , l'Academie ayant pris de nouvelles & plus fortes resolutions qu'auparavant d'exclure tout Ouvrage pour lequel elle sera convaincue qu'on aura sollicité.

On avertit encore que c'est une loy de l'Academie de n'adjudger les Prix qu'à des Ouvrages nouveaux , & d'exclure ceux qu'on reconnoistra avoir déjà paru ; que les Auteurs qui font courir leurs Ouvrages avant qu'ils soient examinez & jugez contreviennent à cette Loy : qu'à l'avenir un Ouvrage dont il aura

X iiij

248 MERCURE

connu des Copies dans le Public ne sera point regardé comme nouveau, & qu'il sera exclus du Prix.

Les Ouvrages qu'on découvrira n'avoir pas esté faits par celui qui s'en dira l'Auteur seront aussi exclus du Prix; c'est un des Statuts de l'Academie.

On avertit donc les Auteurs de qui les Ouvrages auront remporté des Prix, qu'ils seront obligez pour les recevoir de se presenter eux-mêmes l'après-midy du 3. jour de May s'ils font dans la Ville de Toulouse; & en ce cas on leur delivrera les Prix dès

qu'ils se présenteront ; que s'ils sont Etrangers & hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes , ils seront obligez d'envoyer à une personne domiciliée à Toulouse , une Procuration en bonne forme pour la remettre à Mr de la Faille avec le Recepissé qu'il aura fait de l'Ouvrage.

On avertit aussi que ceux qui remettront au Bureau de la Poste des Paquets adressez à Mr le Secrétaire des Jeux , les doivent affranchir ; s'ils veulent qu'on les retire ; sans cette précaution ils doivent estre assurez qu'on laissera leurs Paquets au Bureau.

250 MERCURE

D'ailleurs pour ce qui regarde les Ouvrages qu'on enverra pour les Prix, il est nécessaire de se servir de la voye de quelque habitant de Toulouse, qui remette les Ouvrages, & en retire le Recepissé de Mr le Secrétaire, pour éviter l'embarras qui surviendrait, si une Piece ainsi remise par le Courrier à droiture à Mr le Secrétaire, venoit à estre jugée digne du Prix, parce que l'on ne sçauroit à qui le délivrer.

Le Roy d'Espagne a donné à Don Balthazar d'Amézaga le Gouvernement de Badajoz & la Commanderie d'Almen-

dralejo, en consideration de ses grands services. Il est d'une tres-ancienne maison, & connuë par les services qu'elle a rendus à l'Espagne, & sur tout à la Castille dans le temps qu'elle avoit ses Rois particuliers.

La Commanderie d'Almendralejo vaut deux mille quatre cens ducats de revenu, & elle est une des quatre-vingt-sept attachées à l'Ordre de Chevalerie de Saint Jacques. Si on s'en rapporte à quelques Auteurs on fera remonter l'Institution de cet Ordre militaire jusqu'à l'année 844. lorsque

272 MERCURE

(selon quelques Auteurs) le Roy Don Ramire sortit de ses Etats pour aller combattre ses ennemis. Il y en a d'autres qui parlent autrement ; & qui disent que Saint Jacques apparut au Roy Don Ramire, & luy promit le gain de la Bataille qui se donna près de Logroño, entre son Armée & celle des Maures. D'autres Auteurs disent que cet Ordre n'a esté établi que sous le Pape Alexandre III. qui l'approuva en 1175. le Roy Ferdinand II. regnant en Espagne. Cet Ordre suit la Regle de S. Augustin.

& a pour armoiries une Croix rouge en forme d'épée. Tous les Chevaliers de Saint Jacques peuvent s'asseoir & se couvrir devant le Roy lorsqu'il tient Chapelle. Cet Ordre est de toute la Chevalerie d'Espagne le plus riche, & les Chevaliers ont plusieurs privileges considerables; ils ont l'honneur d'avoir le Roy d'Espagne pour Chef & Grand-Maistre.

S. M. C. a aussi donné à Don Pedro Ronquillo Marechal de Camp une Commanderie de 1500. ducats de rente en consideration des

254 MERCURE

services qu'il a rendus au Siege du Chasteau d'Alicant.

Le même Monarque a accordé l'Ordre de la Toison à Mr le Marquis de Creve-cœur , fils de Mr le Prince de Massaran , & S. M. C. a fait la même grace à Mr de Grimaldy Lieutenant General qui sert dans l'Armée de Flandres.

Pendant que le Roy d'Espagne recompense par des dons & par des honneurs ceux qui ont eu l'avantage de servir l'Etat , Dieu donne la force à ses serviteurs de souffrir

généreusement pour l'accroissement de la Foy, & je crois que la satisfaction intérieure que leur donne la joye qu'ils ressentent de ce que Dieu leur donne la force de souffrir patiemment pour la gloire de son nom, est encore plus grande, & rend leur Ame plus tranquille que s'ils estoient élevez au faite des Grandeurs.

256 MERCURE

Copie d'une Lettre du Pere
Bernardin de Loches Capucin,
Missionnaire Apostolique.

Ma tres-chere Sœur,

*Nôtre-Seigneur vous donne sa
sainte Paix.*

*Je ne doute point que vous ne
soyez en tres-grande peine de sça-
voir de mes nouvelles, ne vous
ayant point écrit depuis longtemps,
parce que je n'ay pas manqué d'oc-
cupations depuis mon retour en ce
Pays.*

Il semble que tout l'Enfer se

soit déchaîné contre moy : ce qui n'a pas empêché que je n'aye eu beaucoup de consolation , voyant que plus nous estions troublez dans les exercices de nostre Mission, plus le nombre des Catholiques croissoit.

Le Pere Joseph de Reilly qui va en France , vous pourra faire le détail de la premiere persecution , ayant esté nostre Compagnon dans les chaînes. Mais si la seconde persecution , a esté plus abondante en peines du corps , elle l'a aussi esté en consolations d'esprit.

Le 17. Janvier de cette année
Feste des Rois pour les Armeniens,
Juillet 1709. Y

258 MERCURE

nous fûmes arrestez. Le lendemain , après avoir fait sauver notre Compagnon , qui se nomme le Pere Augustin , je fus conduit devant le Pacha (Gouverneur du Pays) qui me reçut avec injures , invectives & menaces , & me demanda qui j'estois , & par quel ordre j'étois en ce Pays , & ce que j'y faisois ; je luy dis que j'estois François de nation & Chrétien de profession ; que j'exerçois la Medecine envers les pauvres comme envers les riches pour l'amour de Dieu , sans aucun interest.

Il me demanda en vertu de

quoy j'avois fait bâtir une Eglise
 & pourquoy je faisois les Sujets
 du grand Seigneur Francs (c'est
 à dire Catholiques) je luy dis
 qu'il n'estoit pas vray que j'eus-
 se fait bâtir une Eglise, n'ayant
 pas mis pierre sur pierre depuis
 que j'estois à Diarbekir, & que
 d'ailleurs j'allois faire tous les
 jours mes Prières avec les au-
 tres Chrestiens : qu'au reste s'il
 y avoit deux legitimes témoins
 qui déposassent le contraire, il
 pourroit en agir contre moy se-
 lon la rigueur des loix du pays :
 que pour ce qui estoit de faire
 personne Rome, je n'avois pas
 ce pouvoir.

Y ij

260 MERCURE

Il me demanda qui estoient ceux qui venoient chez nous & qui prenoient mes conseils ? Je luy dis qu'il pouvoit s'informer d'un chacun depuis un bout de la Ville jusqu'à l'autre , & aussi de toutes les personnes tant du dehors que du dedans.

Je ne te demande pas cela , dit-il , je te demande qui sont ceux que tu as amenez à ta foy ? Je luy dis qu'il n'y avoit qu'un Dieu & qu'une Foy.

Sur cette réponse un de ses gens interrompit le discours, & luy dit: Seigneur, c'est un étranger, il n'a pas de tort en vous répon-

dant ainsi, mais qu'il dise seulement qui sont ceux qui sont de son party. Alors le Paracha commença à me parler plus humainement, & même il me promit des presens & sa protection, & me dit que je passerois le temps plus agreablement que par le passé si je luy déclarois ce qui en estoit, me jurant qu'il ne me feroit aucun mal; & que si je n'avois pas, il me feroit mettre dans les chaînes, quatre tonques au col, (c'est à dire des anneaux de fer) la queue de fer enflammée sur la tôte; qu'il me feroit donner

262 MERCURE

les bastonnades , & déchirer les fesses avec des tenailles , qu'il me feroit mettre le fer de cheval enflammé entre les épaules , & qu'ensuite il me feroit couper en quatre quartiers.

Je luy répondis , qu'il estoit maître de faire tout ce qu'il voudroit , mais que jamais je ne commettrois l'injustice d'accuser des innocens pour me sauver la vie.

Aussi tost il ordonna à un supérieur de me mener aux chaînes avec ordre de me faire souffrir tout ce qu'il aurois dit à son

On m'y conduisit effectivement; là on me mit au milieu de cent prisonniers les uns pour meurtres, les autres pour vols de grands chemins, & l'on me mit au col quatre tonques. Je les baisay humblement demandant à Dieu la force de souffrir generousement pour la Eoy.

On me fit souffrir ensuite un tourment qui n'avoit pas esté ordonné par le Pacha, on arrestâ les anneaux de la chaîne, & l'on ordonna à tous ceux de la chaîne de tirer de toutes leurs forces.

Ce tourment dura jusqu'au lendemain matin, & me laissa

264 MERCURE

plus mort que vif.

Le Pacha cependant en voya d'autres gens pour me tourmenter & me faire souffrir, mais m'ayant vû en cet estat ils s'en allerent invectivant contre luy & luy souhaitant mille maledictions.

Je restay en cet estat quatre jours sans manger, le Pacha l'ayant ainsi ordonné, après lesquels le Seigneur qui n'oublie pas ses seruiteurs, m'en voya un Turc qui dit que j'avois gueri son fils d'hydropisie, & me donna un morceau de pain.

Le lendemain trois Chrestiens heretiques furent emprisonnez
pour

pour dettes , ils se convertirent ,
 & eurent le soin de me donner à
 manger. Le Pacha estoit toujours
 soigneux de m'envoyer d'autres
 Soldats pour me tourmenter ; mais
 ils ne le faisoient pas , & s'en al-
 loient en pleurant.

Quelques jours après une trou-
 pe de Soldats me prit & me mena
 à nostre maison , accompagné de
 six Agas du Pacha , des gens de
 la Justice , & de l'Aga des Fan-
 nissaires avec ses Fanissaires.

Je ne puis vous dire le reste ,
 parce que le Messager part.

Dans ma premiere je finiray
 l'histoire de mes peines , en atten-
 Juillet 1709. Z

266 MERCURE

dant je demeure de cœur, &c.

D'Alep le 18. Octobre 1708.

La Piece qui suit à reçu de
grands aplaudissemens de
tous ceux qui l'ont lûë. Elle
est bien digne de vostre atten-
tion, & je crois que vous ne
luy refuserez pas les louanges
qu'elle merite.

GALANT 267

LETTRE CIRCULAIRE ,
du R. P. Epiphane de Lyon,
Provincial des Recollets
de la Province de Saint
François, en France.

*Mes RR. PP. & tres-chers
Freres ,*

*La Paix & la tranquillité
avec laquelle nous avons heu-
reusement terminé toutes les affaires
de nostre Congregation , & les
justes precautions que nous avons
demandées au S. Esprit, & que
nous avons prises, éclairés de ses
lumières , pour conserver le bon*

Z ij

268 MERCURE

ordre dans nostre chere & bien
 aymée Province , doivent estre
 à tous nos Religieux , des motifs
 de consolation dans ces temps mal-
 heureux , où le Seigneur nous
 retranche toutes celles qui ne
 viennent pas de luy , & cela sans
 doute pour nous attacher unique-
 ment à luy. Depuis une longue
 suite d'années , nous avons appris
 à gémir sous la pesanteur de sa
 main , qui nous a comme par de-
 grés , distribué les fleaux de sa
 justice. Heureux si par nos pleurs
 & nos gémissemens nous pouvons
 l'engager à se souvenir de sa
 miséricorde parmi les traits les plus

rigoureux de sa colere : une Guerre
cruelle allumée dans toutes
les parties de l'Europe , troubla
d'abord nostre tranquillité &
commença à nous faire éprouver
la dureté d'un temps assés facheux.
Cependant quoi qu'environnés des
horreurs de guerre , nous respirions
encore une heureuse liberté , pen-
dant que le Dieu des Armées
soutenoit le bon droit de nostre
auguste & religieux Monarque
& que la Victoire soumise à ses
desseins , marchoit d'un pas égal ,
avec l'exécution de ses justes pro-
jets ; mais nous fûmes étourdis de
nos chûtes violences dans ces der-

Z iij

270 MERCURE

niers jours , où nous vîmes avec une extrême amertume de cœur le Seigneur faire un esſeſce de miraele pour rappeler chez nos ennemis la victoire , qui juſqu' alors leur eſtoit inconnuë : l'alarme penetra juſques dans le centre de noſtre Province , & dans la plus nombreuſe partie : il ne fut preſque plus permis de manger ſon pain en ſureté ſous ſon figuier , ny de boire de l'eau de ſa cifterne ; ces malheurs multipliez nous occuperoient encore & nous ſentirions , avec le renouvellement de la ſaiſon , renouveler toutes nos alarmes ſi une calamité plus preſſante , ne nous faiſoit ou-

blier toutes les autres , nos campagnes desséchées , & sans aucune esperance de recolte , nous mettent en quelque maniere en sureté contre l'irruption de l'ennemi ; elles nous annoncent visiblement la main d'un Dieu appesantie sur nos iniquitez : nous dormions encore tranquillement pendant que le Seigneur ne nous faisoit voir la punition que de loin ; pouvons-nous ne nous pas réveiller au milieu de la plus effroyante tempeste qui fut jamais ; les pauvres & les riches menacez de manquer du necessaire , & dans combien déjà d'endroits de petits qui demandent

Ziiiij

272 MERCURE

du pain sans que personne soit à portée de leur en rompre : à ces fleaux nous devons réveiller nostre zele & nostre pieté, pour tâcher de réveiller le Seigneur qui paroist endormi sur nos miseres, ou pour appaiser sa colere, pendant que tout son peuple gemit, nous devons gémir plus qu'aucun autre ; non point parce que n'ayant d'autres ressources pour vivre que la charité des Fidelles, nous nous ressentons plus que tous autres des miseres publiques : ces raisons intéressées ne nous meritoient pas les regards favorables d'un Dieu qui n'a les yeux ouverts que sur

les véritables Justes , dont la charité ne cherche point ce qui est à soy ; mais parce que destinez par nostre estat à estre les victimes publiques , nous devons dans les temps de la colere de Dieu , nous opposer comme un mur impenetrable en faveur de la Maison d'Israël. Il est donc de nostre devoir de renouveler nos penitences & nos austeritez , & de pleurer sans cesse entre le Vestibule & l'Autel pour obtenir de la misericorde de Dieu le pardon de son peuple & le nostre. A ces causes , de l'avis & du consentement des Reverends Peres de nostre Definatoire , nous

274 MERCURE

Ordonnons à tous les Religieux & Religieuses, soumis à nostre Jurisdiction, que dans tous les Convents, Hospices, ou Oratoires, 1°. Que tous les Prestres dans le saint Sacrifice de la Messe, ajoûteront aux Oraisons qu'ils seront obligez de dire pour l'Office, celle de Ne despicias omnipotens Deus, & celle de Tempore famas per modum unias, & cela depuis la publication de la Presente, jusqu'au dernier jour d'Octobre inclusivement. 2°. Que pendant tout ledit temps, tous les soirs après les Oraisons de la Benediction du soir, avant que de commen-

cer le *De profundis*, le Chœur chantera à haute voix le *Pſeume Deus miſcreator nſtri*, à la fin duquel l'*Hebdomadier* dira l'*Oraiſon*, *Reſpice quæſumus Domine ſuper hanc familiam*, &c. & les deux *Oraiſons* que nous avons ordonnées pour la ſainte Meſſe. 3°. Que nous offrirons à Dieu le Carême du S. Eſprit pour la neceſſité publique, & que pendant tout le temps dudit Carême, à commencer depuis le lendemain de l'*Ascenſion*, juſqu'au Samedi veille de la Pentecoſte excluſivement, on ſonnera & dira *None* à dix heures, après quoy on

276 MERCURE

fera une solennelle Procession dans les lieux accoutumez , pendant laquelle on chantera les Litanies des Saints sans les doubler , avec les Oraisons qui y sont jointes , après lesquelles on celebrera la Messe des Rogations , à laquelle toute la Communauté sera obligée d'assister , & parce qu'il n'est que la pureté de nos cœurs , qui puisse porter nos Prières jusqu'au Trône de Dieu , pour en faire descendre sa miséricorde , éprouvons-nous nous-mêmes , s'il estoit parmi nous (ce que je ne crois pas) quelque Jonas , qui excitast cette affligeante tempeste qu'il s'exécute

*sans cesse à la rigueur, & qu'il
retourne à Dieu, qui ne nous mor-
tifie que pour nous vivifier : J'ex-
horte tous nos Reverends & Ve-
nerends Peres Gardiens & Supe-
rieurs de mettre toute leur atten-
tion à fournir du pain à tous nos
chers & bien-aimez Religieux,
sur toutes choses, à cette miracu-
leuse Providence, dont nous avons
jusqu'à present ressenti les bien-
faits, & qui nous a promis de
nous donner le centuple de ce que
nous avons quitté pour suivre Je-
sus-Christ; exhortant pareillement
tous nos Religieux à se soumettre à
tout ce que la Providence voudra*

268 MERCURE

ordre dans nostre chere & bien
aymée Province , doivent estre
à tous nos Religieux , des motifs
de consolation dans ces temps mal-
heureux , où le Seigneur nous
retranche toutes celles qui ne
viennent pas de luy , & cela sans
doute pour nous attacher unique-
ment à luy. Depuis une longue
suite d'années , nous avons appris
à gemir sous la pesanteur de sa
main , qui nous a comme par de-
grés , distribué les fleaux de sa
justice. Heureux si par nos pleurs
& nos gémissemens nous pouvons
l'engager à se souvenir de sa
misericorde parmi les traits les plus

rigoureux de sa colere : une Guer-
 les cruelle allumée dans toutes
 les parties de l'Europe , troubla
 d'abord nostre tranquillité &
 commença à nous faire éprouver
 la dureté d'un temps assés facheux.
 Cependant quoi qu'environnés des
 horreurs de guerre , nous respirions
 encore une heureuse liberté , pen-
 dant que le Dieu des Armées
 soutenoit le bon droit de nostre
 auguste & religieux Monarque
 & que la Victoire soumise à ses
 desseins , marchoit d'un pas égal ,
 avec l'exécution de ses justes pro-
 jets ; mais nous fûmes étourdis de
 nos chûtes violences dans ces der-

Z iij

270 MERCURE

niers jours , où nous vîmes avec une extrême amertume de cœur le Seigneur faire un espece de miracle pour rappeler chez nos ennemis la victoire, qui jusqu'alors leur estoit inconnue : l'alarme penetra jusques dans le centre de nostre Province, & dans la plus nombreuse partie : il ne fut presque plus permis de manger son pain en sureté sous son figuier , ny de boire de l'eau de sa cisterne ; ces malheurs multipliez nous occuperoient encore & nous sentirions , avec le renouvellement de la saison , renouveler toutes nos alarmes si une calamité plus pressante , ne nous faisoit ou-

blier toutes les autres , nos cam-
 pagnes desséchées , & sans aucu-
 ne esperance de recolte , nous met-
 tent en quelque maniere en sureté
 contre l'irruption de l'ennemi ; el-
 les nous annoncent visiblement la
 main d'un Dieu appesantie sur
 nos iniquitez : nous dormions en-
 core tranquillement pendant que le
 Seigneur ne nous faisoit voir la
 punition que de loin ; pouvons-
 nous ne nous pas réveiller au mi-
 lieu de la plus effroyante tempeste
 qui fut jamais ; les pauvres &
 les riches menacez de manquer du
 nécessaire , & dans combien déjà
 d'endroits de petits qui demandent

Ziiiij

272 MERCURE

du pain sans que personne soit à portée de leur en rompre : à ces fleaux nous devons réveiller nostre zele & nostre pieté, pour tâcher de réveiller le Seigneur qui paroist endormi sur nos miseres, ou pour appaiser sa colere, pendant que tout son peuple gemit, nous devons gémir plus qu'aucun autre; non point parce qu'en n'ayant d'autres ressources pour vivre que la charité des Fidelles, nous nous ressentons plus que tous autres des miseres publiques : ces raisons interessées ne nous meritoient pas les regards favorables d'un Dieu qui n'a les yeux ouverts que sur

les véritables Justes , dont la charité ne cherche point ce qui est à soy ; mais parce que destinez par nostre estat à estre les victimes publiques , nous devons dans les temps de la colere de Dieu , nous opposer comme un mur impenetrable en faveur de la Maison d'Israël. Il est donc de nostre devoir de renouveler nos penitences & nos austeritez , & de pleurer sans cesse entre le Vestibule & l'Autel pour obtenir de la misericorde de Dieu le pardon de son peuple & le nostre. A ces causes , de l'avis & du consentement des Reverends Peres de nostre Definitoire , nous

274 MERCURE

Ordonnons à tous les Religieux & Religieuses, soumis à nostre Jurisdiction, que dans tous les Convens, Hospices, ou Oratoires, 1°. Que tous les Prestres dans le saint Sacrifice de la Messe, ajoûteront aux Oraisons qu'ils seront obligez de dire pour l'Office, celle de *Nè despicias omnipotens Deus*, & celle de *Tempore famés per modum unias*, & cela depuis la publication de la Presente, jusqu'au dernier jour d'Octobre inclusivement. 2°. Que pendant tout ledit temps, tous les soirs après les Oraisons de la Benediction du soir, avant que de commen-

cer le De profundis, le Chœur chantera à haute voix le Pſealme Deus misereatur nostri, à la fin duquel l'Hebdomadier dira l'Oraison, Respice quæsumus Domine super hanc familiam, &c. & les deux Oraisons que nous avons ordonnées pour la sainte Messe. 3°. Que nous offrirons à Dieu le Carême du S. Esprit pour la nécessité publique, & que pendant tout le temps dudit Carême, à commencer depuis le lendemain de l'Ascension, jusqu'au Samedi veille de la Pentecoste exclusivement, on sonnera & dira None à dix heures, après quoy on

276 MERCURE

fera une solennelle Procession dans les lieux accoutumez , pendant laquelle on chantera les Litanies des Saints sans les doubler , avec les Oraisons qui y sont jointes , après lesquelles on celebrera la Messe des Rogations , à laquelle toute la Communauté sera obligée d'assister , & parce qu'il n'est que la pureté de nos cœurs , qui puisse porter nos Prières jusqu'au Trône de Dieu , pour en faire descendre sa miséricorde , éprouvons-nous nous-mêmes , s'il estoit parmi nous (ce que je ne crois pas) quelque Jonas , qui excitast cette affligeante tempeste qu'il s'exécute

*sans cesse à la rigueur, & qu'il
retourne à Dieu, qui ne nous mor-
tifie que pour nous vivifier : J'ex-
horte tous nos Reverends & Ve-
nerends Peres Gardiens & Supe-
rieurs de mettre toute leur atten-
tion à fournir du pain à tous nos
chers & bien-aimez Religieux,
sur toutes choses, à cette miracu-
leuse Providence, dont nous avons
jusqu'à present ressenti les bien-
faits, & qui nous a promis de
nous donner le centuple de ce que
nous avons quitté pour suivre Je-
sus-Christ; exhortant pareillement
tous nos Religieux à se soumettre à
tout ce que la Providence voudra*

278 MERCURE

ordonner, & recevoir sans inquiétude les épreuves où elle voudra bien nous mettre. Je ne feray à l'issuë de nostre Congregation que les changemens que je ne pourray me dispenser de faire, pour ne point fatiguer nos Bien-faiteurs, & ne point exposer les Religieux à périr de faim dans les voyages. Vous jugez bien dés lors que je refuseray tous ceux qu'on me demandera ; il ne nous convient pas à penser à autre chose qu'à nous affliger en presence du Seigneur, esperant de sa Misericorde, que conformément à l'Evangile de la Semaine : Nostre tristesse sera suivie

d'une joye parfaite. Je vous la souhaite dans le Seigneur ; en attendant rachetons le temps , parce que les jours sont mauvais , exerçons nous dans les justifications du Seigneur ; montrons-nous ses dignes Ministres. Je le prie qu'il vous soutienne , & vous affermisse dans son esprit principal ; demandez - luy cette grace pour moy , qui sens renouveler toute ma tendresse pour vous à mesure que je vois augmenter vos besoins. Je suis avec une affection paternelle, Mes RR. PP. & tres-chers Freres, vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur. A Lyon ce 21. Avril 1709.

Les depenſes immenſes & indiſpenſables que Sa Majeſté eſt obligée de faire pour ſoutenir la juſtice de ſes Armes & pour défendre ſes Sujets , ont porté pluſieurs perſonnes à offrir au Roy leur Vaifſelle d'or & celle d'argent. S. M. a accepté leur offre à des conditions qu'elle ſ'eſt Elle même preſcrites , & elle a commis pour recevoir cette Vaifſelle Mr de Launay Directeur de la Monnoye des Medailles ; voicy les noms de ces perſonnes qui ſont auſſi zelées pour le ſervice du Roy que pour le

bien de l'Etat. On ne peut trop prendre de soins pour les faire connoître à toute la Terre.

ETAT DES PERSONNES

qui ont envoyé leur Vaisselle à la Monnoye des Medailles , pour en disposer suivant la volonté du Roy.

*Du 10. Juin 1709. & les jours
suivans.*

M^r le Marquis de Beringhen,
Premier Ecuyer du Roy.

Juillet 1709. A a

282 **MERCURE**

M^r le Marquis d'Antin.

Madame la Princesse de
Conty premiere Douairiere.

Madame de Maintenon.

Madame la Duchesse d'Or-
leans.

M^r Fonton.

M^r le President Dumerz.

M^r le Maréchal de Boufflers.

S. A. R. Monsieur le Duc
d'Orleans.

S. A. S. Monsieur le Comte
de Toulouse.

M^c la Duchesse de Crequi.

M^r le Marquis d'O.

S. A. S. Monsieur le Duc de
Vendosme.

M^r le Duc de Beauvillier.

M^r Girardon.

M^c la Princesse d'Epinoÿ.

M^c la Princesse de Lillebonne.

S. A. S. Monsieur le Duc du Maine.

Madame la Duchesse du Maine.

M^r l'Abbé de Lignerac.

M^r le Maréchal de Choiseul.

M^r le Duc de la Trimoüille.

Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M^r le Duc de la Feüillade.

M^r Dumont.

M^r l'Abbé Bossuet.

A a ij

284 MERCURE

M^r le Duc de la Rochefoucauld.

M^r l'Abbé de Verteuil.

M^r le Marquis de Dangeau.

M^r le Pelletier de Souzy.

M^r le Baron de Beauvais.

M^r de Bonrepos.

M^{re} la Duchesse de la Ferté.

M^r de la Cour.

M^r Poullétier.

M^r le Contrôleur General.

M^r le Chancelier.

M^r de Pontchartrain.

M^r le Pelletier Premier Président.

M^r le Président de Mesme.

S. A. S. Monsieur le Duc de Bourbon.

GALANT 285

M^r le Cardinal de Janson.

M^r d'Armenonville.

M^r le Maréchal de Villeroy.

M^r le Duc de Villeroy.

M^r Gabriel Controlleur des
Bastimens.

M^r le Maréchal de Matignon.

M^c la Comtesse d'Aubigné.

M^c la Comtesse de Lange-
ron.

M^r le Marquis de la Vrilliere.

M^r le Duc de Lauzun.

M^c de Louvois.

M^r le Cardinal d'Estrées.

M^r le Duc de Tresmes.

286 MERCURE

M^r de Maupertuis.

M^r de la Vienne.

M^r le Duc de Luxembourg.

M^r le Comte d'Armagnac,
Grand Ecuyer.

M^r le Maréchal d'Estrées.

M^r le Duc de la Roche-
guyon.

M^c la Duchesse de Venta-
dour.

M^r le Maréchal de Catinat.

M^r le Marquis d'Equilly.

M^r le Comte de Cheverny.

M^r l'Archevêque de Bour-
ges.

M^r Deniert.

M Fagon.

M^r Marechal.

M^c la Duchesse du Lude.

M^r de Chamlay.

M^c la Princesse de Conty
derniere Douairiere.

S. A. S. Monsieur le Prince
de Conty.

M^r le Marquis de Torcy.

M^r le Marquis de Vinx.

Il seroit à propos qu'en com-
mençant la lecture de l'Article
qui suit, vous oubliassiez pen-
dant quelques momens la mort
de l'Infant d'Espagne qui se
presentera sans doute à vostre
imagination dès que vous

288 MERCURE

commencerez à lire cet Article. Je crois que lorsque je dis , Infant d'Espagne , vous n'ignorez pas que les premiers des Enfans des Rois d'Espagne ont la qualité de *Princes des Asturies* ; que les seconds sont nommez *Infants* , sans que l'on ajoute rien à leur nom , & que l'on joint à tous ceux qui naissent ensuite , les noms qu'ils ont reçu au Baptême.

Je suppose donc que vous avez oublié la mort de l'Infant , & je vais en Historien fidelle vous rendre compte de ce qui s'est passé d'abord en Espagne
à la

à la naissance de l'Infant , & après avoir fait partir le Courrier de Madrid pour apporter en France la nouvelle de cette naissance , je vous feray part de tout ce qui s'y est fait à cette occasion , & je retourneray ensuite en Espagne pour vous rendre compte de ce qui s'y est passé depuis le jour de la naissance du Prince nouveau né jusqu'au jour de la mort de ce Prince. Le moment de sa naissance y estoit attendu avec autant d'impatience que l'on avoit souhaité que la Reine devint grosse d'un second Prin-

Juillet 1709.

Bb

ce , & les vœux non seulement de toute la Cour & de tout le Peuple de Madrid , mais aussi de toute l'Espagne , avoient esté des plus ardens. On ne doit pas s'en étonner puisque dans une si vaste Monarchie , on ne peut avoir trop d'enfans nez d'un Souverain & d'une Souveraine qui en font les delices , & qui s'il m'est permis de parler ainsi , y sont aimez jusqu'à l'adoration.

Cependant comme le temps des Cèches de la Reine approchoit , on fit de nouvelles prières pour son heureuse

délivrance. Je dis de nouvelles prieres , parce que toute l'Espagne avoit commencé d'en faire dès le temps que l'on avoit appris sa grossesse. Mais le terme où elle devoit estre délivrée aprochant , les prieres des particuliers augmentèrent non-seulement , mais on en fit aussi de generales ; on fit des Processions , & tous les Patrons de la Monarchie furent invoquez avec une ferveur si édifiante que l'on peut dire que chacun redoubloit ses prieres à l'envi l'un de l'autre , comme s'ils avoient disputé

B b ij

292 MERCURE

par-là à qui feroit voir le plus d'amour pour leur Auguste & charmante Souveraine. Mais la joie que l'on ressentoit de l'accouchement prochain de la Reine, fut troublée le 1^r de ce mois lors que l'on apprit que Monseigneur le Prince des Asturies, avoit quelques grains de verole volante. Il fut question d'en donner avis à la Reine, parce que cette Princesse voulant voir son fils presque à tous les momens du jour, & pour cet effet, outre que le mal n'estoit pas dangereux, on prit toutes les précautions

imaginables pour le luy faire
ſçavoir ſans qu'elle en duſt
prendre aucunes allarmes , &
en effet outre que le mal n'é-
toit pas dangereux , & qu'il
l'eſt encore moins en Eſpagne
qu'ailleurs , on confia ſa ſanté
aux ſoins de Mr Burlet , Pre-
mier Medecin du Roy d'Eſpa-
gne, en qui par toutes ſortes de
raiſons, on devoit avoir toute la
confiance imaginable , & dont
l'habileté eſt generalement
reconnuë tant en France qu'en
Eſpagne. Cependant quelques
aſſurances qu'on donnaſt à la
Reine, que la maladie du Prin-

Bb iij

294 MERCURE

ce son fils estoit legere S. M. s'abandonna aux larmes , & passa la nuit dans un fort triste estat , qui pouvoit nuire à sa santé , & rendre son acouchement mal'heureux. Cette Princesse acoucha le lendemain 2^e du mois & jour de la Visitation de la Vierge , après avoir souffert pendant trois heures des douleurs tres violentes. On crut , & l'on ne doute point que ce ne fust avec raison que cet acouchement n'estoit pas naturel , & qu'il avoit esté causé par l'affliction à laquelle la Reine s'estoit livrée. Le Prince

qu'elle mit au monde parut d'abord fort foible, & n'estre point à terme, & Mr Clement dont l'experience est grande aussi bien que le sçavoir, fit connoître qu'il doutoit que ce Prince pust vivre longtemps. Il prit néanmoins le teton, & teta assez bien. Il fut ondoyé; & selon la coutume d'Espagne le nom de Baptême luy fut donné en l'ondoyant, & il fut nommé *Philippe*. Ce Prince continua de teter, ce qui commença à donner quelque lueur d'esperance.

Il arriva le lendemain, dans

Bb iij

296 MERCURE

le temps qu'on faisoit des Re-
joüissances pour témoigner la
joye que tout Madrid ressen-
toit de la Naissance de ce Prin-
ce, un Courrier extraordinaire
de France par lequel on ap-
prit que le Roy, malgré le
besoin qu'il avoit de toutes ses
Troupes, avoit acordé au
Roy son Petit fils, suivant les
instances qu'il luy avoit fait
faire par Mr le Duc d'Albe
son Ambassadeur, qu'une
partie des Troupes que S. M.
avoit en Espagne y resteroit;
& comme sans cet effet de
la genereuse bonté du Roy

de France , on auroit appréhendé que les Ennemis n'entraffent en Arrgon , cette nouvelle augmenta la joye que toute la Cour & tout le Peuple ressentioient alors.

Le même jour 3. du mois , & second jour de l'accouchement de la Reine , le Courrier qui devoit en porter la nouvelle en France , fut dépêché à M^r le Duc d'Albe , afin que S. E. fit part au Roy & à toute la Maison Royale de cette grande & heureuse nouvelle. Ce Courrier arriva à Paris le matin du Jeudy 11^e du même

298 MERCURE

mois , & M^r le Duc d'Albe partit aussi - tost pour en rendre compte au Roy , après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que cette nouvelle ne se répandist point à Paris avant qu'il fust arrivé à Versailles, afin que le Roy l'apprit le premier , & qu'il ne l'apprit que de luy. Cependant comme il avoit reçu en même temps une Lettre du Roy d'Espagne pour S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans , il convint avec Mr le Connestable de Navarre son fils , de l'heure qu'il remettroit cette Lettre entre



les mains de ce Prince , & les mesures furent si bien prises que cette agreable nouvelle se répandit dans tout Paris , dans le temps que l'on s'en réjoüissoit à Versailles. Il est aisé de juger du plaisir que cette nouvelle fit à S. M. Elle en témoigna sa joye avec les expressions proportionnées aux nouvelles qu'elle apprend , & qui ont toujours autant de justesse & de delicateffe que de naturel , & qui conviennent toujours aux événemens dont on luy fait part. S. E. fit part ensuite de la nouvelle qu'elle

300 MERCURE

avoit apportée au Roy à Monseigneur le Duc & à Madame la Duchesse de Bourgogne , ainsi qu'à Monseigneur le Duc de Berry , & à Madame. Monseigneur le Dauphin étoit à Meudon , où sans perdre un moment S. E. se rendit , & ce Prince luy en témoigna sa joye avec les plus vives expressions. S. E. estant ensuite revenuë à Paris , M^e la Duchesse d'Albe qui ne manque à rien , & dont je vous ay souvent parlé du caractère de grandeur & de bonté , alla à Versailles pour faire ses complimens au

Roy , à Monseigneur le Dauphin , & à toute la famille Royale.

Dés le même soir , plusieurs personnes de distinction de la Cour & de la Ville , allerent chez Mr le Duc d'Albe , pour luy temoigner leur joye , & la part qu'elles prenoient à celle qu'il ressentoit , & S. E. donna à souper à plusieurs personnes du premier rang. Enfin leurs Excellences s'estant fait icy par leurs manieres honnestes & genereuses , un grand nombre d'amis distinguez, on peut dire qu'elles reçurent des

complimens de tout ce qu'il y a icy de personnes remarquables , & qu'elles s'empresserent de leur faire connoistre la part qu'elles prenoient à leur joye , & au bon-heur des deux Couronnes. Les réjouïssances se sont continuées tous les jours pendant que l'on preparoit toutes choses pour la grande feste dont je vous parleray dans la suite. Mr le Duc de Liñarez , Grand d'Espagne , nommé à la Vice-Royauté du Perou , & aussi distingué par ses grands services & par toutes les plus belles qualitez que

par la naissance & par ses titres, qui s'est trouvé icy, a aidé Mr le Duc d'Albe à en faire les honneurs. Aussi est il pénétré du même zele que S. E. pour Leurs Majestez Catholiques & pour toute la Nation Espagnole. Mr le Connestable de Navarre, fils unique de Mr le Duc d'Albe, a fait voir le même zele, & quoy que dans un âge peu avancé, il marche déjà sur les traces de Mr l'Ambassadeur son Pere, le temps pourra luy donner plus d'experience; mais il ne pourra luy donner plus d'esprit & de

304 MERCURE

raison, & l'on oublie son âge dès qu'on l'entend parler. Plusieurs Espagnols du plus grand mérite, qui se trouvent icy, se sont aussi empressez à témoigner leur joye, & à répondre à celle qu'on leur témoignoit.

Les préparatifs de la grande Feste dont je viens de vous parler, estant achevez, cette Feste se donna le Mercredy 17 de ce mois. Plus de cent personnes de distinction parmi lesquelles il y en avoit du premier rang, y furent invitées, & plusieurs autres s'y étant aussi trou-

vées , le concours fut si grand qu'il seroit difficile de rapporter icy les noms de toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe qui s'y trouverent ; cependant voici ceux qui sont venus à ma connoissance , & que je mets ici selon que ma memoire me les a fournis , & non selon leur rang. M^{rs} les deux Nonces ; M^r l'Ambassadeur de Venise ; M^r l'Envoyé de Parme ; M^r de Monasterol , Envoyé de Monsieur l'Electeur de Baviere ; plusieurs autres Ministres s'y trouverent aussi.

Mr. le Maréchal Duc de
Juillet 1709. C c

306 **MERCURE**

Boufflers ; Mr le Duc de Lauzun ; Mr le Prince de Spinola ; Mr le Marquis d'Alegre ; Mr le Comte de Bergheik ; Mr de Donzy ; Mr le Prince de Leon ; Mr le Marquis de Dangeau ; Mr le Duc d'Estrées ; Mr le Duc de Fronzac fils aîné de Mr le Duc de Richelieu ; Mr le Chevalier de Baviere ; le fils de Mr l'Envoyé de Genes ; Mr le Maréchal de Tessé ; Mr le Prince de Lanty ; Mr l'Abbé de Castiglione ; Mr du Cassé ; Mr le Marquis de Roye ; Don Francisco de Menessez ; Mr le Comte de Castel-Blanco ; Mr

Mr le Marquis de Carpa. Voici les noms de quelques-unes des Dames , selon l'ordre que ma memoire me les fournit aussi.

Me la Comtesse d'Egmont ,
Me la Princesse de Rohan ;
Me la Duchesse d'Aumont ;
Me de Lauzun ; Me la Duchesse de Duras ; Me la Duchesse de Luxembourg ; Me la Princesse de Vergagne ; Mlle de Spinola sa sœur filles de Mr le Prince de Spinola ; Me la Duchesse de Sforce ; Me de Rupelmonde ; Me de Chimay
Me de Croissi ; Me la Marquise de Bouzols ; Me la Mar-

C c ij

308 MERCURE

quise de Torcy ; Me Desmarretz & Milles ses filles ; Me de Vaubecour ; Me la Comtesse d'Uzez ; Me de Monasterol ; Me d'Argenson ; Me du Casse & plusieurs autres.

On se rendit l'aprèsdînée de fort bonne heure , à l'Hôtel de Leurs Excellences. Il y eut d'abord Appartement , & l'on y joua à differens Jeux. Les Glaces & les Liqueurs y furent distribuées en abondance & dès que le jour commença à baisser , on entendit un grand bruit de guerre de Trompettes & de Timbales qui par in-

servales fut interrompu par des Violons & des Haut-bois. Cette Symphonie estoit placée sur des Balcons fort ornez, & pratiquez exprés vis-à-vis le grand Appartement de S. E. La nuit avoit à peine commencé à paroistre, que tout l'Hostel parut illuminé par plusieurs rangs de flâmbeaux de cire blanche, tant autour des cours qu'au dehors, ce qui fit un effet d'autant plus beau que cette spacieuse Maison occupe un terrain considerable dans la rue de Grenelle & dans la rue du Bacq. On avoit représenté

310 MERCURE

dans l'endroit où ces deux rues se croisent, une maniere de Chasteau dans toutes les regles de l'Architecture, tout remply de Feu d'Artifice.

Sur les dix heures on servit la grande Table. Je dis grande Table, parce qu'on en servit encore beaucoup d'autres. Elle estoit de 50. Couverts, & en moins d'un demi quart d'heure, elle fut servie de 380. plats qui furent relevez plusieurs fois. On ne put obtenir de leurs Excellences Mr le Duc & Me la Duchesse d'Albe, qu'elles se missent

à Table , & elles demanderent en grace qu'on leur laissast la liberté d'observer si tout se passoit selon leurs intentions.

On ne s'étonna plus aussi de l'ordre qui y fut observé. Le Soupé dura une heure & demie , & sur les onze heures trois quarts , on en sortit au bruit des fusées , & le Feu commença un quart d'heure après. Vingt Tambours se firent entendre autour de ce Feu & les Trompettes , les Timbales , les Violons , & les Hautbois , redoublèrent leur bruit qui se mêloit agreable-

312 MERCURE

ment à celuy du Feu d'Artifice qui dura pendant une heure sans interruption. Ce Feu estoit orné de plusieurs Figures, avec des Inscriptions, & de plusieurs Devises, & terminé par un Globe sur lequel se reposoit un Lion couronné. Le Globe, attribut de l'Espagne, representoit les Etats differens de cette Monarchie dans les quatre parties du monde, & le Lion marquoit le Royaume de Leon.

A peine l'Artifice de ce Feu eut il cessé de se faire entendre, qu'il arriva de routes parts,

parts, une infinité de Masques des plus magnifiques, qui joints au grand nombre de personnes de distinction qui s'estoit trouvé au Soupé remplirent plusieurs Apartemens dans lesquels on dansa. Le Bal fut ouvert par Mr le Duc de Liñarez avec Me la Comtesse de Rupelmonde. Cette Dame qui n'a que 20. ans, est fille de Mr le Marquis d'Alegre, & quelque distinguée qu'elle soit par sa naissance, & par tous les agrémens de sa personne, elle l'est encore plus par sa bonne conduite.

Juillet 1709.

Dd

314 MERCURE

Vous sçavez que Mr le Comte de Rupelmonde signale son zèle & sa fidélité en Espagne, pour le service du Roy son Maître. Les pertes qu'il a faites ne sont ignorées de personne. Je ne vous dis rien de toutes les Dames qui ont dansé à ce Bal ; mais j'ay cru que je devois vous faire connoître seulement celle par qui il a esté ouvert.

Je devois vous faire icy une Description de ce Bal ; mais ne vous en ayant point fait du Soupé, & ne vous ayant point donné les Inscriptions & les

Devifes du Feu d'Artifice; j'ay
cru devoir paffer auffi fous fi-
lence la Description du Bal;
d'autant plus qu'il m'a paru
que le chagrin que la mort de
l'Infant d'Espagne a caufé à
Mr le Duc d'Albe, eft fi grand
que ce Miniftre voudroit, s'il
eftoit poffible, oublier luy-mê-
me tout ce qui a regardé la
grande & magnifique Fefte
qu'il a donnée, où tout a paru
avec une profufion digne de
la grandeur du Maître qu'il
repréfente, & de toute la Na-
tion Efpagnole. Ainfi je crois
que je ne luy aurois pas fait

Dd ij

316 MERCURE

plaisir de m'étendre davantage sur toutes les parties de cette grande Feste qui pourroit remplir un volume entier. Voyons presentement ce qui se passa en Espagne, après le départ du Courrier qui a apporté en France la nouvelle de la naissance de l'Infant.

A peine la nouvelle de cette naissance fut elle répandue dans Madrid, que toute la Ville fut illuminée. Il est aisé de juger par l'amour que les Peuples ont pour leurs Majestez Catholiques de la joye qu'ils ressentirent. Ils en don-

IGALANIM 317

nerent des marques éclatantes de toutes les manieres, par lesquelles ils pouvoient la faire connoistre. Vous sçavez jusqu'où a esté l'empportement de leur joye en pareille occasion, par les peintures que je vous en ay faites, & que je ne vous repete point pour ne vous pas dire deux fois la même chose. Le Roy qui n'étoit pas moins penetré de joye que ses Peuples, crut en devoir rendre grace au Ciel, & S. M. C. alla pour cet effet à Nostre-Dame d'Atocha.

Pendant que tout le Peu-

D d iij

318 MENTURES

ple estoit en joye , & que l'on commençoit de donner des marques dans plusieurs autres Villes du Royaume de cello que l'on y ressentoit le 8. du mois ; c'est à dire six jours après la naissance de l'Infant , on s'apperçut qu'il avoit quelques foiblesses , & peu de temps après les convulsions luy prirent , & ce Prince mourut à onze heures & demie , du matin. La douleur que cette mort causa tant au Roy qu'à toute la Cour , & à tout le Peuple , se pouvant mieux concevoir qu'exprimer , &

d'ailleurs ces Images lugubres
ne servant qu'à augmenter le
chagrin de ceux qui ne sont
déjà que trop pénétrés des
douleurs qu'ils ressentent, je
ne crois pas vous en devoir
dire davantage sur cet Arti-
cle, c'est pourquoy je passe à un
autre.

Le grand Prince, qui en
qualité de Gouverneur de
Bourgogne devoit tenir les
Etats généraux de la Province,
étant party le 4 de ce mois
pour se rendre à Dijon, a don-
né de grandes marques du zele
qui l'anime pour le service

D d iij

320. MERCURE

du Roy , puisque dès le 8^e de ce mois les Etats , après les Ceremonies requises en pareille occasion , & les formalitez ordinaires , ont acordé au Roy un Don gratuit de neuf cens mille livres , duquel S. M. a eu la bonté de leur en remettre cent. Voicy deux Discours qui avoit esté faits par Mr le Marquis de Gorze , comme Deputé de la Noblesse à l'ouverture des Chambres du Clergé & du Tiers-Etat.

QUANT M 3218

AU CLERGE.

MESSIEURS,

Nous venons rendre les hon-
neurs qui sont dus à la sainteté de
vostre caractère , à la piété &
à la science qui brillent parmy
vous.

L'union qui regne dans cet
Etat entre la Puissance Ecclesiasti-
que & la Seculiere est un herirage
de vos ancestres que nous préten-
dons toujours conserver ; ceux
qui vous ont precedez nous ont
enseigné le chemin qui conduit

322 MERCURE

au Ciel, & nos ayeux vous ont
procuré les commoditez de la terre.

Nous avons plus que jamais
besoin de vostre secours, puisque
nos mains seroient foibles &
languissantes pour combattre nos
ennemis, si vous ne les souteniez
en élevant les vôtres à Dieu.

Le Clergé & la Noblesse ont
toujours esté les plus fermes appuis
du Royaume. La bonne intelli-
gence de ces deux premiers Corps
de l'Etat, doit opposer une digue
qui rejette sur nos ennemis le
torrent dont ils prétendent nous
inonder.

Nous y sommes poussez par la

plus pressant motif ; l'intérêt de la Religion qui seroit blessée par les entreprises sacrilèges de ces profanateurs qui voudroient nous rapporter des hérésies que la piété du plus grand des Rois ont heureusement bannies.

Nous vivons dans un temps que je nommerois très-difficile si la sagesse & la prudence d'un Roy tel qu'il a plu à la divine Providence de nous l'accorder n'éloignoit de nous les orages, en veillant à nostre tranquillité.

D'un Roy, dis-je, qui sçait faire servir à sa gloire la malignité de ses ennemis & la jalousie

324 MERCURE

de toute l'Europe conjurée contre
sa puissance.

Cette obligation qui nous atra-
che si étroitement au service du
plus grand des Monarques, nous est
commune avec le reste du Royau-
me; mais nous en avons une qui
nous est particuliere.

Vous courez, Messieurs, au de-
vant de ma pensée & vous com-
prenez que je veux parler de la
faveur qu'il nous fait en nous
permettant de vivre sous le doux
gouvernement des Princes de son
Auguste Sang, respectables par
toutes les qualitez qui méritent
l'admiration des hommes & qui

tiennent à sa Couronne par les plus étroites alliances.

Nous ressentons chaque jour des effets si avantageux de leur puissante protection , que nous devons estre pénétrés de la plus vive reconnoissance qui fut jamais. Que ne devons-nous pas esperer de la sage prévoyance de sa Majesté , qui a rassemblé en si peu de temps un si grand nombre des Troupes qu'on diroit estre sorties du sein de la terre , pour combattre pour nous.

Que ne devons-nous pas aussi attendre du courage du jeune Prince , formé du sang des plus

326 MERCURE

parfaits Heros qui commencera bien-tost à porter dans les Plaines de Lens la terreur qu'y répandit autrefois sous le même nom & dans le même âge son illustre Bis-aïeul.

Enfin que pourrions-nous craindre tandis que nous avons le bonheur d'être soutenus par l'expérience & l'intrepidité de S. A. S. Monseigneur le Duc , que la France se reserve pour ses plus grands dangers ; dans toutes les occasions perilleuses des Sieges & des Batailles où ce Prince s'est trouvé vit-on jamais la Victoire balancer ? Je l'ay vu à Stein-

kerque à Nerwinde parmi nous
se mêler dans le feu & le sang,
& comme un simple Soldat mon-
ter les Tranchées.

Mais quelque juste que soit
notre confiance, devons-nous de-
meurer oisifs, tandis que les autres
Provinces s'efforcent à vanger les
Autels.

Le courage & la pitié dont
vous faites, Messieurs une profes-
sion si exemplaire, font remar-
quer dans vos actions les plus sain-
tes autant de grandeur d'ame qu'il
en faut dans les plus héroïques.

Aussi également sages & gene-
reux nous allons vous voir travail-

938 MESSIEURS

ler avec une application sans relâche à affermir la tranquillité de cette Province, en faisant tous vos efforts pour le soutien de la Religion & de l'Etat.

Messieurs de la Noblesse nous confirment par ma bouche qu'ils sont prêts à y sacrifier jusqu'à la dernière goutte de leur sang. L'ardeur qu'ils témoignent est un présage de la victoire qui nous procurera une Paix avantageuse.

AU TIERSESTAT.

MESSIEURS.

Nous venons de la part de Messieurs de la Noblesse vous re-

renewer les assurances de leur
estime & de leurs bonnes intentions
pour le bien de la Province. Nous
sommes unis à vous par les plus
importans liens de la société civile ;
Sujets du même Souverain, com-
patriotes & Membres des mêmes
Etats ; de nouvelles raisons doi-
vent encore rendre aujourd'hui
cette union plus étroite , & nous
obligent à redoubler nos attentions
pour soutenir la guerre en com-
mun.

Vous estes , Messieurs , les Def-
fenseurs du Peuple , & comme
vous avez pour lui les soins de
Père vous en avez aussi la ren-
Juillet 1709. Ec

330 MÉRCLURE

dresse : ainsi nous ne doutons pas que vous ne voyez avec beaucoup de peine les grandes dépenses auxquelles cette guerre l'engage.

Messieurs de la Noblesse n'en font pas moins touchez & la générosité qui leur a fait si souvent braver la présence des ennemis, ne permettent pas qu'ils soient insensibles pour le pauvre Peuple qu'ils cherissent.

Mais est-il temps de nous attacher à tendrir & de parler de compassion dans des besoins & des conjonctures qui ne demandent que de la force. Notre zèle peut-il écouter aucun ménagement quand il s'agit de

servir la Religion & l'Etat.

Toute la France est attentive à
notre conduite ; la Cour attend
des preuves de notre fidélité & de
notre affection ; les autres Pro-
vinces un exemple , celle-ci espere
que nous ne ferons rien qui ne soit
digne d'elle , & du rang qu'elle
tient ; que ne devons-nous pas
aussi faire pour répondre au desir
de l'Auguste Prince , sous les yeux
duquel nous sommes assemblez.
Vous connoissez combien son illus-
tre naissance , son grand cœur &
ses alliances avec la sacrée Per-
sonne du Roy luy rendent chere la
grandeur de l'Etat.

E c ij

332 MÉMOIRE

Pour satisfaire à tant d'obligations, concourrons, Messieurs, d'un même esprit & disposons à l'envi à qui servira le mieux notre chère Patrie.

Par là nous renverserons des projets que nos ennemis n'ont fondés que sur la fausse idée de nos mauvaises dispositions & nous porterons à nos Frontières les secours que nous espererions d'eux si nous estions dans leurs périls.

Nostre intérêt nous y invite & puisque la ruine des Provinces qui sont exposées aux ravages de la guerre, attireroit sur celle-ci des malheurs inévitables.

Mais regardons aussi la gloire d'une si belle resolution. Les Anglois furent autrefois chassés par une Fille, & il ne dépend que de nous de leur faire sentir ainsi qu'à leurs Alliez, qu'ils combattent contre des hommes, & que c'est de vos Decrets que partent les premiers coups qui les doivent vaincre.

Nostre fermeté mettra la Fortune dans le parti de la Justice. Ainsi préparons-nous à la guerre de toutes nos forces pour avoir une Paix à des conditions honorables, dignes du grand Roy qui nous gouverne.

334 MERCURE

Les progrès de nos ennemis ne peuvent ternir le plus beau regne qui fut jamais, puisqu'ils se terminent à quelques lambeaux de leur dépouille qu'ils nous abandonneront d'abord qu'ils nous verront résolus de les attaquer.

Animez de cette ardeur, Messieurs de la Noblesse, vous offrez pour la seconder tout ce qui dépend d'eux, & vous estes, Messieurs, trop éclairés pour ne pas voir que la situation où nous sommes ne nous laisse point d'autre parti à prendre pour le bien de cette Province, qui est inseparable du bien general du Royaume.

Quoyque le Métier des Armes ait occupé Mr. le Marquis de Gorze, dès la plus tendre enfance, & qu'il n'eust pas fait profession d'estre Orateur, on peut dire que lorsque l'on a de l'esprit, on est capable de tout, & il prononça ces deux Discours qui plurent à toute l'Assemblée d'une manière si aisée & si naturelle que s'il avoit esté moins connu, il auroit pu passer pour un homme de Lettres. Ces Discours, comme je viens de vous le marquer, & ce qui se passa ensuite dans les Etats, furent

§ 56 **REMARQUE**

cause que le Don gratuit fut d'abord accordé à Sa Majesté. Il n'y avoit pas lieu d'en douter malgré la calamité publique, causée par les affreuses gelées, qui ont réduit une grande partie des Peuples de l'Europe à la mendicité, puisque la Bourgogne a toujours fait voir un zèle extraordinaire pour le service du Roy & de l'Etat, & qu'avant la Guerre de 1688. la gloire de ce Monarque étoit au plus haut point d'élevation par le grand nombre de ses Conquestes ; par la Paix qu'il avoit imposée plusieurs fois

fais à l'Europe lors qu'il s'en pouvoit rendre le Maistre ; par les sages Loix qu'il avoit establies dans son Royaume pour abolir tous les abus qui s'y estoient glissez ; par l'establissement du Commerce , & celuy des Academics ; & enfin par tout ce qu'il avoit fait de grand en faveur de la veritable Religion , & qui luy avoient fait meriter le Surnom de

Grand , Messieurs de Bourgogne avoient esté les premiers a faire travailler à une figure Equestre de ce Monarque ; qui est entierement achevée ; mais

Juillet 1709.

F f

338 MERCURE

qui n'a pu estre placée à cause
de la continuation des Guerres,
& que la place où elle doit
estre érigée n'a pu estre mise
en estat, non plus que le pié-
d'Estal dont on a fait le modèle
sur les lieux, S. A. S. feu Mon-
sieur le Prince y ayant envoyé
pour cet effet feu Mr Mansart
lors qu'il n'estoit encore que
Premier Architecte du Roy
& feu Mr le Hongre Sculpteur
ordinaire de S. M. Feuë S. A.
S. Monsieur le Prince, pere de
celuy qui vient de mourir,
avoit fait faire cette Figure
Equestre par le feu Sr le Hon-

gre , qui a fait la Statue de
l'Air que l'on voit à Versailles,
où elle est regardée comme un
Chef d'œuvre , & qui a rem-
porté le Prix proposé , des
24. Figures qui furent ordon-
nées pour le Parterre d'eau à
Versailles , comme l'on peut
voir par une Lettre de feu
Mr de Louvois , qui luy mar-
que qu'il a remporté le prix
des 24. figures. La figure
Equestre du Roy n'a encore
pu arriver jusqu'à Dijon ,
estant demeurée en chemin ,
où l'on a élevé un Bastiment
exprés pour la conserver , &

F f ij

340 MARCURE

l'on croit même qu'il sera difficile de la conduire jusqu'à Dijon sans qu'elle fasse un trajet sur Mer pour estre débarquée dans un lieu où elle puisse éviter le passage des montagnes sans quoy l'on doute qu'il fust possible de la pouvoir conduire jusqu'à Dijon. Ce sera un des premiers fruits de la Paix lors qu'il aura plu au Ciel de pacifier l'Europe, à qui Sa Majesté Divine a crû devoir faire sentir des effets de sa colere. Ce sera alors que ce Chef-d'œuvre brillera à Dijon, & que les Peuples auront le plar-

GALANT 341

fit devoir la plus belle figure
Equestre de Bronze qui ait
jamais esté , suivant le rapport
de tous les connoisseurs , & des
plus grands hommes d'Italie
qui sont venus en France , &
d'avoir un Portrait tout à fait
ressemblant d'un Monarque
qui a fait l'admiration de tout
le monde , soit en paix soit en
guerre , & qui seul a soutenu
les efforts de la plus grande
partie des Souverains de l'Eu-
rope conjurez contre sa gloire ,
n'ayant pu faire voir d'autres
motifs de la guerre présente ,
comme je l'ay souvent fait re-
marquer & prouvé. . . Ff iij

342 MERCURE

Il y a lieu de croire que le Prince qui jouit du Gouvernement de Bourgogne , que son Pere & son Ayeul ont possédé , & qui en fait déjà les delices , prendra les mesmes soins de cette Figure Equestre lors qu'il aura plû au Ciel de donner la Paix à l'Europe , & la Ville de Dijon aura lieu de se vanter d'avoir alors un morceau d'Architecture qui sera l'admiration de tous les siecles , & qui sera encore plus considerable parce qu'il represente au naturel un Monarque dont la Memoire doit vivre éternellement.

Je vous appris il y a un mois la mort de Catherine le Gras, morte à Perpignan, âgée de 104. avec plusieurs particularitez touchant cette mort, & quoique j'aye remis au mois prochain à vous parler de plusieurs Articles de morts, comme vous aimez à entendre parler de celles de personnes âgées, je ne dois pas oublier à vous faire part de la mort, du sieur Brumart, dans le Pays de Caux, Paroisse de Gerponville, âgé de cent deux ans, étant né en 1607. Il avoit tres bon sens, bon appetit, & 68. années de

344 MÉRCLURE

Mariage. Il est mort de chagrin de la perte de Suzanne l'Abbé la femme, qui est morte quinze jours avant luy, âgée de quatre vingt douze ans.

Je passe aux Articles de Mer, & je commence par une Lettre écrite par Mr Chauvel qui commande les Fregattes du Roy l'*Amaranthe* & la *Flora*.

A Dieppe le 29 Juillet 1702.

Hier à 8. heures du matin un Corsaires Ostendois de 6. canons & de 65. hommes d'équipage vint en cette rade ayant appris

que la petite Flotte estoit dans ce Port. Nous luy donnâmes la chasse mon Frere & moy pendant douze heures , après lequel temps nous le primes ; & nous l'avons emmené en cette rade ce matin ; il n'y a que 8. jours qu'il est party d'Ostende avec deux mois de vivres pour infester cette coste avec quatre autres Corsaires comme luy. Nous eûmes connoissance d'un autre dans notre chasse , mais il nous fut impossible de le poursuivre estans trop au vent à nous.

Les deux Brigantins des Galeres du Roy nommez l'Heureuse & la Martiale , ont amené à

346 MERCURE

Dunkerque une prise Angloise,
Fregatte de 140. tonneaux, ayant
8. canons montez, percée pour 20.
Et ayant treize hommes d'équi-
page, chargée de 220. Boites
d'huile & de Vin d'Espagne: les
Corsaires de Dunkerque nommez
le Chevalier Bart, & le Cupi-
don, y ont mené une rançon
Hollandoise pour 1800. livres
argent de France.

De Calais le 21. Juillet 1709.

Le Capitaine Joüy comman-
dant le Vaisseau le Duc de Ven-
dôme, de 6. canons, a fait onze

rançons à la coste d'Irlande dans la Manche S. George , après avoir fait le tour du Nord. Elles se montent à vingt mil livres.

Il est arrivé à Vigo une prise Angloise chargée de Moluë & de Sardines , faite par la Frégate du Roy l'*Amazonne* , commandée par Mr de Courserac l'aîné , Lieutenant de Vaisseau.

Le Vaisseau du Roy le *Jason* , commandé par Mr le Chevalier de Courserac , a pris sur le Cap de Finistère une Frégate de Flessingue nommée le *Phoenix* , qui avoit pour Capitaine

Cornelio Melchior, de 30. canons & de 116. hommes d'équipage ; elle a aussi été conduite à *Vigo*.

Je viens à ce qui regarde le *Siege de Tournay*, dont je ne sçay point l'événement ; en mettant la main à la plume pour commencer à travailler à l'Article qui le regarde cinq ou six jours avant la fin du mois ; mais j'en seray mieux instruit en finissant cet Article le dernier jour du mois. Je vous prie en commençant à le lire de faire attention à ce que je vous dis, parce que vous en sçauvez sans

fans doute plus en commençant à lire cet Article que vous n'en trouverez dans le commencement , & que la Place sera peut-être alors ou délivrée ou perduë. J'ay crû devoir debuter par vous donner une idée de Tournay , & vous faire connoître son antiquité.

C'est une Ville de Flandre, Capitale du Tournesis , avec Parlement , en Latin , *Tornacum*. Elle est située en partie sur le penchant d'une colline entre Valenciennes , Condé , Lille , Courtray , Oudenarde , Ath , Gand , & Cambray.

Juillet 1709.

Gg

L'Escaut la divise en deux parties qui s'étendent dans leur longueur, au bord d'un grand Canal revêtu d'un grand Quay de pierre de différentes couleurs, & si belles qu'on les prendroit pour du Marbre;

l'Eglise de Nôtre Dame, qui est la Cathedrale, a esté fondée & dotée d'un gros revenu par Chilperic Roy de France.

Cette Ville fut anciennement la Capitale des Nerviens d'où on l'appella *Nervia*, en suite *Ternus*, & depuis *Tournay* par corruption. On prétend qu'elle a esté fondée six cens

ans avant la naissance de Jesus-Christ. Cefar la prit après la victoire qu'il remporta près de la Sambre sur les Nerviens, qui auroient défait ses Troupes s'il n'eut pris le party d'éclaircir les rangs, afin que ses Soldats se pussent servir plus facilement de leurs épées; il l'avouë luy-même dans le septième Chapitre du second Livre de la guerre des Gaules. Tournay demeura sous la domination de la France jusqu'en 1513. que les Anglois s'en emparerent. Cette Ville fut rendue à François I. par le

G g ij

Traité de Londres de l'an
1518. Trois ans après, Henry
Comte de Nassau la prit, & les
Espagnols la conserverent jus-
qu'en 1667. qu'elle fut repri-
se par le Roy, qui l'a mise en
l'état où elle est aujourd'huy,
& qui en a fait construire la
Citadelle sur les desseins de
M^r de Megrigny, Ingenieur
d'une grande reputation, &
qui la défend aujourd'huy.
Comme la plûpart des ouvra-
ges, tant de la Ville que de la
Citadelle sont Minez, il est
constant qu'on ne l'a pû assie-
ger sans se résoudre à perdre

beaucoup de Troupes, ce qui intimide d'autant plus toutes les Troupes & les Officiers même, que la valeur ne peut rien contre les Mines. Ainsi, soit qu'on s'en rende Maître, ou soit qu'on en leve le Siege, il est constant qu'on ne le peut faire sans que l'Armée qui l'entreprendra soit presque entièrement ruinée avant que d'en lever le Siege, ou d'en faire la conquête.

Comme vous entendez souvent parler du Camp d'Annay, & que personne n'en a encore donné de Description, je crois

Gg iij

314 MÉRACLANDE

vous devoir envoyer une Lettre datée de ce Camp le 15^e du mois passé, dans laquelle vous en trouverez une très-belle. Cette Lettre parle aussi de beaucoup de choses dont le public m'a paru mal instruit, & sur lesquelles il a varié. Enfin vous y verrez la situation de beaucoup de choses telles qu'elles estoient alors, & qui estoient autant d'avantages aux ennemis qu'elles nous estoient avantageuses; voici cette Lettre.

ROMANESQUE

Le Duc Camp d'Annay, le 30
Juin.

Notre Armée est campée de-
puis le Village d'Annay qui est
près du Pont à Vendin, jusqu'au-
près de Beihune. La droite qui est
à Annay, est appuyée par des Ter-
res marécageuses d'où l'on tire la
Tourbe, et où passe le Canal qui
vient de Douay à Lille, qui y
prend le nom de la Deule. La
gauche est appuyée par un ruis-
seau qui est aussi fort marécageux
et que l'on nomme le grand
Courant; il sort d'un Lac qui

356 MERCURE

est assez près de Bethune. Dans le centre, nous avons devant nous la Bassée à la portée du canon. C'est une Ligne en Ravelin qui a un Parapet de quinze pieds d'épaisseur & un fossé de dix-huit pieds de largeur. Il y a outre cela un avant-fossé parallèle qui regne tout du long ; il a douze pieds de largeur ; il est fort profond, & les barrières sont couvertes par de bonnes redoutes. Toute nostre Armée est campée sur une seule Ligne qui tient l'espace des Retranchemens. Il y a seulement quelques Bataillons derrière de distance en distance qui sont de réserve.

cas d'attaque pour jeter du monde
où il seroit le plus nécessaire.
Il y a tres-peu de Cavalerie, &
seulement pour les grandes Gar-
des. Le reste est campé entre Douay
& ce Camp sous les ordres de Mr
le Chevalier de Luxembourg,
afin de pouvoir mieux subsister ;
mais à portée de joindre en cinq
heures la plus éloignée. On avoit
cru qu'il seroit impossible de tenir
la Campagne à cause de la disette
des fourrages & des vivres. Ce-
pendant la Cavalerie n'a jamais
esté en meilleur estat. Elle est grasse
à pleine peau. On fait pâturer
pendant le jour ; on rapporte de

358 MERCURE

l'herbe pour la nuit, & l'apprehension qu'on a d'en manquer fait qu'on la met mieux à profit. On ne gâte rien & on en a autant qu'il en faut, ce qui durera longtemps. A l'égard des vivres, ils sont en abondance. Il n'y a que dans les Villes voisines où l'on a de la peine à trouver du pain blanc, & au Camp on ne voit que Crieurs de pain mollet; il se vend 4. sols 3. deniers la livre; le pain de munition entier, qui comme vous sçavez est de trois livres, ne vaut que 8. sols, il est fort bon. La meilleure viande, bœuf & mouton, 5. sols la livre; celle qui

n'est pas si bonne, 3. sols. La bierre 7. sols, & 20. sols la bouteille de vin. La désertion n'est point dans nostre Armée ; mais elle est fort grande dans celle des ennemis. Ils ont fait plusieurs mouvemens pour derouter Mr de Villars, & l'obliger à décamper ; mais ils n'ont rien gagné. Ils ont passé & repassé la Deule & ils ont feint de se jetter sur Aire, & enfin ils ont investi Tournay depuis le 28. On n'est pas trop fâché qu'ils s'y soient attachez parce que la Barriere sera encore forte de ce costé-là, & que cela ne les conduira pas en France si tost qu'ils

360 MERCURE

avoient crû. Ils ont embarqué beaucoup d'Artillerie & d'autres munitions sur la Lys qui descend à Gand, qu'ils font remonter par l'Escaut. Nous avons dans cette Place sous le commandement de Mr de Surville 13. Bataillons, 800. Invalides, 6. Compagnies franches, 6. Escadrons de Dragons, une Compagnie de cent Mineurs, & une grosse quantité de poudre à cause du grand nombre de Mines qu'il y a; & des vivres pour quatre mois. A l'égard de l'argent, il n'y a que cinquante mille écus; mais y ayant assez de vivres on peut se passer d'argent.

Voilà

EXCERPTUM 561

Monsieur le Duc de Bourgogne, je suis très-
sensible à la bonté de votre lettre, & à la
bonne opinion que vous avez de moi. Cette
lettre est d'un Lieutenant Colonel, qui est en
même temps premier Capitaine des Grenadiers de l'un
des premiers Régimens de l'Armée. On y voit beaucoup
de choses que l'on ne croiroit pas si je les disois moy-même,
et on croiroit que ce seroit un raisonnement que je ferois
de moy-même si je disois qu'après la prise de Tournay, les
Ennemis n'auront pas plus de facilité pour entrer en France.

Juillet 1709. H h

362 MÉTACUNE

qu'ils en avoient auparavant ; mais supposé qu'ils prennent cette Place , ce qui est encore fort douteux , considérons en quel état ils seront. Ils auront perdu une très-grande partie de leurs meilleures Troupes , car ce sont toujours des Troupes d'élite , & des Grenadiers qu'on employe aux Assauts , & aux endroits les plus périlleux. Ils auront dépensé des sommes immenses qu'ils auront bien de la peine à trouver , & qui les mettront hors d'état d'en pouvoir lever pour la suite de la guerre , & de plus

la Campagne fera fort avancée, & le temps pourra estre devenu mauvais; car il y a lieu de croire qu'avant que la Citadelle soit prise, ils en passeront encore beaucoup, & qu'après cette prise, surpassant toujours qu'ils puissent faire cette conquête, ils seront obligez, au lieu d'avancer en France, de s'en éloigner pour éviter une Armée plus forte que la leur, & qui selon toutes les apparences pourroit faire des Conquestes, ou qui du moins couvrira toujours la France, puisqu'elle a bien sçû empêcher les

Hh ij

364 MERCURE

ennemis d'y penetrer lorsqu'ils sont entrez en Campagne avec des Troupes formidables & beaucoup superieures aux nôtres. Enfin l'on doit admirer M^r le Maréchal de Villars, qui par sa manœuvre leur a fait teste par tout, qu'il a garenti la France du costé de la Mer, & qui les a empêchez d'assieger plusieurs Places après la prise desquelles ils auroient pû entrer plus facilement en France qu'ils ne pourront faire après la prise de Tournay, & qui outre cela, a sçu si bien fortifier & garder le terrain

par lequel ils pourroient entrer
 en France sans avoir besoin de
 se faire d'aucunes Places pour
 ouvrir le passage ; que l'on
 peut dire que des Batailles ga-
 gnées , & des Places emportées
 couvreroient moins de gloire
 à un General d'Armée que la
 manœuvre qu'il a faite en trou-
 vant le moyen de barrer les en-
 nemis par tout , & de les redui-
 re à assieger une Place qui ne
 les menera à rien , & devant
 laquelle ils perdront beaucoup
 de Troupes & de temps , pen-
 dant que la France se rétablira
 par une récolte des plus bel-

les, & par les moyens infail-
bles qu'elle a trouvez pour y
faire circuler l'argent que l'on
y voit bientôt en abondan-
ce, supposé que cette abon-
dance ne commence pas enco-
re à s'y voir lorsque vous rece-
vrez ma Lettre.

Vous avez encore dû deman-
der par la Lettre que vous
venez de lire, & qui est d'au-
tant plus naturelle, qu'elle n'a
point été écrite pour donner
le Manifeste ; mais seulement
pour faire connoître la vérita-
ble situation de toutes choses
à un Amy ; que l'on n'a point

GALATIEN 368

manqué de vivres dans le
Camp; que tout y a esté à bon
marché; que nostre Cavalerie
est admirable; & que la desor-
tion ne s'est point mise dans
nos Troupes comme les Nou-
velles publiques imprimées
chez les Alliez ont publié.
Ceux qui font les Sieges sont
ordinairement sujets à tous ces
malheurs, & sur tout lors que
leur Camp est entouré par de
grandes Armées qui leur bou-
chent le passage de toutes cho-
ses, & les Soldats en desertent
tant à cause de la disette qui
s'y trouve, que parce qu'il s'en

368 **MIRACLES**

rencontre beaucoup qui craignent les perils qui sont presque inévitables dans les Sieges meurtriers, & que l'on doit sur tout craindre à Tournay à cause des Mines. Mais on n'a jamais ouï dire, à moins d'estre né avec un esprit fort inquiet, & sans avoir le caractere de ceux que l'on appelle aujourd'huy *Trembleurs*, pour ne pas dire davantage, que la desertion se mette dans une Armée qui a la facilité de faire venir toutes les choses qui luy sont necessaires, & qui par consequent ne souffre pas, & n'est

exposée à aucuns périls comm-
me les Assiegeans qui sont har-
tus par le canon de la Place,
et par les forties, & qui crai-
gnent à tous momens d'estre
attaquez dans leur Camp, d'où
les timides voudroient tou-
jours estre dehors.

A l'égard de ce qui s'est
trouvé dans Tournay d'hom-
mes, de poudre, & d'argent,
lorsque la Place a esté assiegée,
la Lettre que vous venez de lire
vous l'a fait voir naturelle-
ment, & vous verrez dans la
suite que tout a esté en aug-
mentant.

Les Troupes des Alliez apprehendoient tellement de se trouver à un Siege, se souvenant encore de ce qu'elles avoient souffert au Siege de Lille, qu'un peu avant que Tournay fust assiegé, il y vint un si grand nombre de Desertteurs, que M^r de Surville les fit aussitost sortir de la Ville, commençant à craindre quelque surprise, & il en passa aussi une tres grande quantité par Douay, & l'on donna un écu à chacun de ces Desertteurs avec des Passeports pour se retirer où ils voudroient.

A peine M^r le Maréchal de Villars eut-il esté persuadé du Siège de Tournay qu'il se servit de tous les moyens imaginables pour inquiéter les ennemis, & même pour traverser leur entreprise. Il envoya M^r le Marquis de Puysegur à Condé pour reconnoître exactement les bords de la riviere, & les chemins qui conduisent à Tournay. Ce Maréchal alla luy-même jusqu'à Mons en Puelle, pour les observer de ce costé là. On mit en usage tous les moyens possibles pour y jeter du renfort ; mais avec

peu de succès. Cependant le premier Ingenieur de Valenciennes y arriva heureusement.

Les Alliez perdirent leur Premier Ingenieur presque dans le même temps, où du moins il fut mis hors d'état de servir. Il s'aperçut qu'on mettoit le feu à un Canon dont il jugea que le coup estoit pour luy. Il poussa son Cheval pour l'éviter ; mais son cheval tomba, & cette chute fut cause que cet Ingenieur eut la cuisse cassée.

Dés les premiers jours du Siège, Mr de Villars résolut de

de se rendre Maître de Varne-
ton que les Ennemis faisoient
fortifier, & d'en enlever aussi la
Garnison qui estoit nombreu-
se. Les Ennemis pouvoient en
tirer de grands avantages, &
cette Place pouvoit fort inco-
moder celles que nous avons
de ce costé la, & pour empê-
cher qu'ils ne devinassent sa
pensée, il monta à cheval avec
Mr le Maréchal d'Arco & un
détachement de 2600. Che-
vaux, ce qui detourna l'atten-
tion qu'ils auroient pû avoir
du costé de Varne-ton; & pen-
dant que Mr de Villars l'atti-

Juillet 1709.

I i

Mrs les Marquis de Vieupont
& de Conflans Maréchaux de
Camp , avec les Brigades de
Navarre , de Charolt , & de
Laonnois & quatre Escadrons
de Cavalerie & neuf de Dra-
gons , & il avoit des ordres
secrets de marcher du costé de
Varneton. Un détachement
de la Garnison d'Ypres com-
mandé par Mr de Pezeux Ma-
réchal , accompagné
Brigadier ,
même

temps , & ce détachement
 estoit de 2500. hommes avec
 six pièces de Canon. Une Af-
 faire si bien imaginée & si bien
 conduite eut tout le succès
 que Mr de Villars avoit esperé.
 800. hommes qui estoient
 dans la Place furent pris à dis-
 cretion avec un Brigadier , un
 Colonel , un Lieutenant Colo-
 nel & 25. Capitaines ou au-
 tres Officiers. Outre les Trou-
 pes qui furent prises à discre-
 tion , les Ennemis firent encore
 une perte considerable , parce
 que les soldats qui travailloient
 à l'entour de la Pla-

376 MERCURE

cc, avec leurs Officiers & d'autres qui y arrivoient. lorsque les Troupes du Roy parurent, prirent la fuite. Plusieurs furent faits prisonniers en fuyant, & plusieurs qui s'étoient jettez dans un grand Bacq & qui refusèrent de revenir, furent tuez ou noyez. Toutes ces pertes ensemble, souffertes par les ennemis, ont fait dire que l'affaire de Varneron coûtoit près de seize cens hommes aux Alliez, & en effet, elle doit avoir esté considerable, puisqu'il ne s'agit pas seulement de ceux qui ont esté

pris à discrétion dans la Place ; mais aussi de ceux qui ont esté pris soit dans les Travaux , soit en fuyant , ou qui ont esté tuez dans le Bacq. Cette action ne nous a coûté que deux Soldats ; mais M^r Buisson , Brigadier , a esté dangereusement blessé d'un coup de feu au travers de la cuisse. Il a donné en cette occasion , ainsi qu'en plusieurs autres , des marques de sa valeur & de sa conduite. Il a eu l'honneur de commander pour le Roy les années dernières à Treves , à Charleroy , & en diverses autres Places.

I i iij

370 MENEURS

Le succès d'une pareille entreprise qui coûta si cher aux Ennemis, & qui nous coûta si peu, leur donna lieu de croire que Mr de Villars les inquiéteroit beaucoup pendant le Siège qu'ils avoient entrepris ; mais ils ne s'estoient pas attendus à se voir enlever des Places de cette conséquence, & à perdre tant de bonnes Troupes ; car celles qui estoient dans Varneton, estoient fort estimées parmi eux, & elles leur auroient esté d'une grande utilité pour plusieurs choses si elles avoient pu conserver

CALUMET 379

ce Poste. Aussi a-t-on trouvé dans ce lieu, quantité de provisions, & de Palissades que l'on a envoyées par la Lys, à Saint Venant.

Pendant que les Ennemis travailloient à leurs lignes, Mr de Villars envoyoit fourrager tous les lieux d'où ils auroient pû tirer quelque subsistance, afin de les faire souffrir dans leur Camp où beaucoup de choses leur manquoient, tant par la disette qu'ils en avoient que par la difficulté de les y faire venir facilement. Ainsi l'on peut dire qu'ils estoient sans

370 MERCURE

Les Troupes des Alliez apprehendoient tellement de se trouver à un Siege, se souvenant encore de ce qu'elles avoient souffert au Siege de Lille, qu'un peu avant que Tournay fust assiégué, il y vint un si grand nombre de Deserteurs que M^r de Surville les fit aussitost sortir de la Ville, commençant à craindre quelque surprise, & il en passa aussi une tres-grande quantité par Douay, & l'on donna un écu à chacun de ces Deserteurs, avec des Passeports pour se retirer où ils voudroient.

A peine M^r le Maréchal de Villars eut-il esté persuadé du Siège de Tournay qu'il se servit de tous les moyens imaginables pour inquiéter les ennemis, & même pour traverser leur entreprise. Il envoya M^r le Marquis de Puysegur à Condé pour reconnoître exactement les bords de la riviere, & les chemins qui conduisent à Tournay. Ce Maréchal alla luy-même jusqu'à Mons en Puelle, pour les observer de ce costé là. On mit en usage tous les moyens possibles pour y jeter du renfort ; mais avec

peu de succès. Cependant le premier Ingenieur de Valenciennes y arriva heureusement.

Les Alliez perdirent leur Premier Ingenieur presque dans le même temps, où du moins il fut mis hors d'état de servir. Il s'aperçut qu'on mettoit le feu à un Canon dont il jugea que le coup estoit pour luy. Il poussa son Cheval pour l'éviter ; mais son cheval tomba, & cette chute fut cause que cet Ingenieur eut la cuisse cassée.

Dés les premiers jours du Siège, Mr de Villars résolut de

de se rendre Maître de Varne-
ton que les Ennemis faisoient
fortifier, & d'en enlever aussi la
Garnison qui estoit nombreu-
se. Les Ennemis pouvoient en
tirer de grands avantages, &
cette Place pouvoit fort inco-
moder celles que nous avons
de ce costé la, & pour empê-
cher qu'ils ne devinassent sa
pensée, il monta à cheval avec
Mr le Maréchal d'Arco & un
détachement de 2600. Che-
vaux, ce qui detourna l'atten-
tion qu'ils auroient pû avoir
du costé de Varne-ton; & pen-
dant que Mr de Villars l'atti-

Juillet 1709.

I i

roit toute entiere sur la marche, il avoit détaché Mr d'Artagnan Lieutenant-General, & Mrs les Marquis de Vieupont & de Conflans Maréchaux de Camp, avec les Brigades de Navarre, de Charott, & de Laonnois & quatre Escadrons de Cavalerie & neuf de Dragons, & il avoit des ordres secrets de marcher du costé de Varneton. Un détachement de la Garnison d'Ypres commandé par Mr de Pezeux Maréchal de Camp accompagné de Mr Buiffon Brigadier, devoit marcher en même

temps , & ce détachement estoit de 2500. hommes avec six pièces de Canon. Une Affaire si bien imaginée & si bien conduite eut tout le succès que Mr de Villars avoit esperé. 800. hommes qui estoient dans la Place furent pris à discretion avec un Brigadier , un Colonel , un Lieutenant Colonel & 25. Capitaines ou autres Officiers. Outre les Troupes qui furent prises à discretion , les Ennemis firent encore une perte considerable , parce que les soldats qui travailloient à se retrancher hors de la Pla-

I i ij

ce , avec leurs Officiers & d'autres qui y arrivoient lorsque les Troupes du Roy parurent , prirent la fuite. Plusieurs furent faits prisonniers en fuyant , & plusieurs qui s'étoient jettez dans un grand Bacq & qui refusèrent de revenir , furent tuez ou noyez. Toutes ces pertes ensemble , souffertes par les ennemis , ont fait dire que l'affaire de Varneron coûtoit près de seize cens hommes aux Alliez , & en effet , elle doit avoir esté considerable , puisqu'il ne s'agit pas seulement de ceux qui ont esté

pris à discretion dans la Place ; mais aussi de ceux qui ont esté pris soit dans les Travaux , soit en fuyant , ou qui ont esté tuez dans le Bacq. Cette action ne nous a coûté que deux Soldats ; mais M^r Buiffon , Brigadier , a esté dangereusement blessé d'un coup de feu au travers de la cuisse. Il a donné en cette occasion , ainsi qu'en plusieurs autres , des marques de sa valeur & de sa conduite. Il a eu l'honneur de commander pour le Roy les années dernieres à Treves , à Charleroy , & en diverses autres Places.

I i iij

370 **MERCUR**

Le succès d'une pareille entreprise qui coûta si cher aux Ennemis, & qui nous coûta si peu, leur donna lieu de croire que Mr de Villars les inquiéteroit beaucoup pendant le Siège qu'ils avoient entrepris ; mais ils ne s'estoient pas attendus à se voir enlever des Places de cette conséquence, & à perdre tant de bonnes Troupes ; car celles qui estoient dans Varneton, estoient fort estimées parmi eux, & elles leur auroient esté d'une grande utilité pour plusieurs choses si elles avoient pu conserver

CALAMEN 379

ce Poste. Aussi a-t-on trouvé
dans ce lieu, quantité de
provisions, & de Palissades
que l'on a envoyées par la Lys
à Saint Venant.

Pendant que les Ennemis
travailloient à leurs lignes, Mr
de Villars envoyoit fourrager
sous les lieux d'où ils auroient
pû tirer quelque subsistance, a-
fin de les faire souffrir dans leur
Camp où beaucoup de choses
leur manquoient, tant par la
disette qu'ils en avoient que
par la difficulté de les y faire
venir facilement. Ainsi l'on
peut dire qu'ils estoient sans

ceste allarme, & traversiez en tout.

La nuit du 7. au 8. les ennemis ouvrirent la Tranchée en trois endroits; l'une au delà de l'Escaut entre la Porte Morrel & la Porte de Marvic; l'autre entre la Porte des Sept Fontaines & la Porte de Lille; & la troisième devant la Porte de Valenciennes entre le haut Escaut & la Citadelle; mais comme ils n'avoient pas encore leur canon, & qu'ils ne comptoient pas qu'il pût tirer avant le 15. ou le 16. leurs Travaux avancerent fort len-

CHAPITRE M

tement, tant parce qu'ils apprehendoient les Mines, que parce qu'ils travailloient à la Sappe dont les Travaux sont fort lents. M^r de Surville ne demeureroit pas oisif de son côté, & dès le 7. il avoit fait achever un avant chemin couvert à l'attaque de la Porte de Valenciennes. Le même jour 7^e. il fit faire une sortie par des Dragons, qui fut si heureuse qu'ils penetrerent jusqu'aux Tentes des ennemis où ils tuèrent plusieurs Officiers. Ils enlevèrent quelques chevaux qui estoient au piquet, & rentrèrent

382 MÉRIGARE

rent sans avoir perdu que trois chevaux. Les jours suivans les Assiegez continuerent d'interrompre les Travaux des Assiegeans , en jettant quantité de bombes , de grenades & de pierres : & l'on assure même que trente Cavaliers qui portoient des fascines , furent tuez d'un seul coup de canon , & endommagerent fort leurs Batteries , & particulièrement celle de l'attaque des Sept Fontaines. Les Assiegez continuant de faire des sorties , en firent une le 11. qui ne leur fut pas moins avantageuse que les pre-

cedentes, puisqu'ils maltraiterent fort quatre Bataillons ennemis, & ils firent presque dans le même temps jouer une Mine qui fit sauter plus de cent hommes.

Cependant M^r de Villars fit une marche avec un grand détachement qui intrigua fort les Ennemis, & qui leur fit faire de grands mouvemens dans leur Camp; mais ce Maréchal revint quelques jours ensuite, après avoir visité Valenciennes & Condé, & donné des ordres de ce côté là. Le 21. nôtre Armée continuoit d'estre en bon

384 MÉRQUÉ

état , & d'avoir abondance de toutes choses ; mais les defe-
reurs Ennemis qui venoient se
rendre en grand nombre , &
dont il paroissoit tous les ma-
tins des troupes aux Portes
de Valenciennes & de Condé,
disoient que dans leur Camp
le pain de munition valoit
vingt-un sols ; la Biere quinze
sols , & le fromage treize sols
la livre.

Le 13^e au soir une Bombe
de la Ville étant tombée sur
un Magasin près de la Batterie
de l'Attaque de la Porte des
Sept Fontaines où il y avoit
beaucoup

beaucoup de poudre , trois
gens Bombes , & 800. Gren-
ades , y mit le feu & fit perir
quelques Officiers d'Artillerie ,
ainsi que plusieurs Canonniers
& plusieurs Soldats.

Le 15. au matin l'Artillerie
des Ennemis commença à se
faire entendre ; mais sans au-
cun effet. M^r de Surville fai-
sant attention à tout ce qui
pouvoit servir à sa défense , &
voulant employer son monde
pendant que les Ennemis le
laissoient en repos , parce que
le Canon n'estoit pas en état
de tirer , ce Marquis avoit fait
Juillet 1709. Kk

204 MURAILLES

travailler dès le commencement du Siege, à un grand renforcement au dedans de la Ville sur l'Esplanade de la Citadelle, depuis l'Angle faillant du chemin couvert du Bastion du Roy jusqu'à la Tour près de la Riviere, bien creusé & palissadé avec une fosse profonde, & que les Ennemis ne peuvent voir de leurs Batteries. Le 16. M^r de Surville voyant que les Ennemis avoient envelopé à droite & à gauche l'Avant-chemin couvert qu'il avoit fait faire, il le fit promptement abandonner. La nuit

du 17. au 18. les Assiegez firent joier du costé de la Citadelle une Mine qui fit sauter une Batterie de 17. Mortiers, & fit perir quatre ou cinq cens Grenadiers qui estoient proche. Le 19. ils n'étoient pas arrivés aux Glacis du Chemin couvert d'aucune de leurs trois attaques. Les Assiegez n'avoient jusqu'alors perdu aucun Officier de marque que le Major de Bourbon, qui fut tué le 18. par un éclat de Bombe. Je crois devoir ajouter icy l'Extrait d'une Lettre de Namur, datée du 20^e de ce mois.

K k ij

Il passe icy tous les jours grand nombre de Deserteurs de l'Armée des Ennemis , la plupart Alle-mans & Suisses qui s'en retournent chez eux. Ils disent unanimement que leurs Troupes souffrent beaucoup ; qu'elles sont mal payées , & encore plus mal nourries , à cause des difficultez que les Parfournisseurs trouvent à avoir du bled , les Magazins des Pays-Bas estant presque par tous épuisés. La misere est si grande dans tout le plat Pays qu'il y a une infinité de voleurs qui pillent impunément par tout.

M^r de Villars apprit le 21.

au soir par une Lettre de M^r de Surville , que le Siege alloit mieux pour nous que nous ne le pouvions souhaiter , & que les Ennemis avoient esté obligez d'abandonner l'Attaque de la Porte de Valenciennes , parce qu'ils estoient pris à revers par le feu de la Citadelle.

Vous trouverez la suite de ce Siege à la fin de ma Lettre , parce que je seray alors mieux informé de beaucoup de choses avantageuses dont il me reste à vous parler , & dont je sçauray les suites. Cependant je passe à l'Article des Enigmes.

K k iij

390 MÉRCLINE

Le mot de celle du mois
dermier, étoit l'*Eventail*. Une
fort jolie Demoiselle a fait, en
la lisant, l'Impromptu qui suit;
son nom m'a été envoyé sous
celuy de la charmante Fanchon,
de la rue du Coulon.....

*Lorsque l'Astre du jour par ses cha-
leurs cruelles,
Interrompe nos plaisirs & fatigue
nos sens,
Que du corps abbatu les efforts im-
puissans,
Ont peine à nous tirer de nos lan-
gueurs mortelles,
Que l'air que l'on respire est un air
tout de feu:
Belle que feriez-vous pour conserver
vos charmes?*

*L'Éclat en dureroit bien peu ,
Si l'art ne vous donnoit des ar-
mes ;
Dans un si grand peril le remede
est trouvé ,
Prenez un Eventail vostre éclat est
sauvé.*

M^r de Chantarmel, en a aussi
donné une explication en Vers,
& elle a été expliquée en Prose
par M^r Gaghat, le fils ; Pecour,
le Cadet ; Naertsed , ou l'aima-
ble Orphée en petit Coler , de
la rue de Grenelle ; Jean Barbor,
dit Mirobolan ; de S. Elier , &
sa chere Commere ; Rodrigue,
& Climene, de la rue du Cime-
tiere S. Nicolas des Champ ;

l'Incomparable de la rue Saint Marc; le Grand Devineur, de l'Enfant Jesus; les trois bons Amis, de la rue de la Huchette; le Solitaire des Angloux, & son Amy Darius; les trois Amis de Faux, rue S. Honore; le Chirurgien à marier, de la rue de la Feronnerie; l'Aimable petit Poupon de la belle Maman, de la rue de la Coutellerie; le Solitaire du Marais; Tamiriste; le grand Prince, & la grande Princesse; l'Aimable de Soy-court, & son petit.... Mlles de la Mothe; la jolie Brune Manon Hénant, de la

ruë des Boucheries ; la Charmante Damonville, de la Porte S. Marceau ; la nouvelle Brune, & sa Sœur , ruë S. Denis près les Innocens ; la chere Suze, & son fils ; la Solitaire , de la ruë aux Fèves ; l'Aimable Bergere, de la ruë des Lavandieres ; la grosse Gouvernante de M^r le Prince de..... la Nymphé , de Bievre ; la plus jeune des belles Dames de la ruë des Bernardins ; Lizette , de Châlons , de la ruë Bar du-Bec ; la Bergere Climene & son Berger Tircis.

Je vous envoie une Enigme nouvelle ; elle est de Mademoi-

394 MERCURE

selle du Cheſne, qui avoit fait
celle du Lit.

ENIGME

*Le Corps qui des mortels frappe les
plus les yeux.*

*Me donna la naiſſance ,
Et par reconnoiſſance
Je m'attache à ſon ſort, & le ſuis
en tous lieux.*

*Souvent une aimable pucelle
Par mon pere enrichie, & moins
belle que luy,
De mon éloignement pour adoucir
l'ennuy,
Fait voir de mes traits l'image
peu fidelle;
Et quelquefois auſſi ſa courſe m'en-
traine,*

*En me cachant mon pere
Voudroit bien me faire perir ;*

*Mais ce n'est qu'un moment qu'elle
peut m'obscurcir,
Car mon pere bien-tôt remportant
la victoire,
Sera me rendre à ses yeux, mon
éclat & ma gloire.*

*Je vous envoie une Chanson
nouvelle.*

AIR NOUVEAU.

*Amour, de tes dangereux traits,
Ne me prepares point l'atteinte trop
cruelle :
Tu ne te plais qu'à faire un in-
fidelle,
Et mon cœur s'il aimoit ne le seroit
jamais.*

Vous attendez sans doute

396 MERCURE

que je vous parle de Messieurs
les Maréchaux d'Harcourt &
de Bervick , & de M^r le Duc
de Noailles.

M^r le Maréchal d'Harcourt
a passé & repassé le Rhin com-
me il luy a plu , & il l'a ensuite
repassé une seconde fois. Il
fait la recolte des deux bords
de ce Fleuve, & comme elle est
fort bonne , il s'en sert avan-
tageusement pour le Roy. Il
fait contribuer beaucoup de
Pays , & le Palatinat n'en est
pas fort content , puis qu'il a
beaucoup contribué depuis
l'ouverture de la Campagne.
Selon

Selon les nouvelles imprimées chez les Alliez, M^r le Maréchal d'Harcourt de voit avoir en tête une Armée de 80. mille hommes commandée par M^r le Duc d'Hanovre, & il se trouve si peu de Troupes auxquelles ce Duc puisse commander, qu'il n'a pas daigné seulement se mettre en Campagne. Cependant la Liste de ces 80. mille hommes a paru plusieurs fois dans quatre ou cinq de ces Imprimez. On peut juger après cela si on y doit ajouter foy. Les Cœurs ont esté trop sages pour faire cette dépense en
Juillet 1709. LI

faveur de l'Empereur qui cherche à les affoiblir , & qui les auroit ruinez pendant que les Troupes Auxiliaires qui servent les Alliez tirent de l'argent.

Quant à M^r le Maréchal de Barvick , il a fort embarrasé , & il embarrasse encore tous les jours Monsieur le Duc de Savoye qui s'est servy de tous les moyens imaginables pour luy faire prendre le change. Cependant ce Maréchal n'a pas hésité seulement sur ce qu'il avoit à faire , & il a vû constamment toutes les manœuvres

vres de Monsieur de S. sans découvrir Briançon. Il le met peu en peine de ce que ce Duc peut faire d'ailleurs, & il paroist qu'il a bien prévu à toutes choses, & que la Campagne de ce Duc ne luy sera pas fort avantageuse. Il en a déjà laissé passer la plus grande partie sans avoir rien fait, & nous voila déjà au mois d'Août qui n'est pas un temps de combat dans les Pays chauds.

C'est pour cette raison que M^r le Duc de Noailles, qui commande l'Armée de France en Catalogne, ne pourra agir

Ll ij

400 MARCHÉ

avant le mois de Septembre à cause des chaleurs excessives du mois d'Aoust ; & comme l'Armée d'Espagne sera en même temps fort puissante dans le Royaume de Valence, l'Archiduc, qui selon toutes les nouvelles devient Esquis, aura bien bien de la peine à résister à tant de forces, d'autant plus que les Alliez sont obligez d'envoyer en Portugal une partie des secours qu'ils luy devoient donner.

Je reviens à la suite du Journal du Siege de Tournay. Le 23. M^r le Maréchal de Villars

BOULANNOIS

marcha avec la principale partie de l'Armée pour occuper le Camp de Denain. Il mit sa droite à l'Escaut, & sa gauche vers Marchienne, où il mit des Troupes; il trouva ce Camp si bon, qu'il renvoya une partie de ses Troupes à M^r d'Artagnan qu'il avoit laissé dans son Camp d'Annay. Par cette disposition il couvrit les Places de Bouchain, de Valenciennes & de Condé, & par là ce Maréchal se trouvoit alors en état de secourir Tournay, en cas que l'inondation séparât les Quartiers des Ennemis. Ce

Ll iij

402 MÉR CUR

même jour au soir, il reçut
 des Lettres de M^r de Surville
 qui portoient : que les Enne-
 mis avoient abandonné les At-
 taques des Portes de Valen-
 ciennes & de Marvic ; c'est-à-
 dire, qu'ils ne les pouvoient
 plus, ce qui faisoit connoître
 que l'attaque des Sept Fontai-
 nes estoit la véritable ; que la
 nuit du 20. au 21. M^r Dolet
 avoit fait une sortie avec le
 nouveau Regiment que M^r de
 Surville avoit fait, composé
 d'Artisans, de Païsans, & de
 quelques Valets d'Officiers ;
 que la nuit du 21. au 22. M^r

de Parpaille en avoit fait une autre avec les Irlandois deserteurs , & que les Troupes qui avoient agi dans ces deux sorties , avoient fait des merveilles. On mandoit aussi à M^r de Villars que la Garnison prenoit le dessus des Assiegeans , malgré leur grand feu.

Il y a aussi des Lettres de l'Armée de mesme dattre , qui portent que nos partis prenoient aux Ennemis une grande quantité de chevaux , & que quatre de ces Partis s'étant joints , avoient attaqué l'escorte de leurs Fourageurs , tué 80.

404 MERGLARE

hommes ; & emmené plus de 100. chevaux. M^r de Villars espéroit que les Ennemis seroient tentés de venir à lui dans la plaine de sept lieues qui est entre Douay & les bois de S. Amand , parce qu'il avoit renvoyé une partie de ses Troupes à M^r d'Artagnan , & il estoit bien préparé à se battre.

Il envoya le 24. 500. Grenadiers commandés par M^r le Chevalier d'Albergotti , Brigadier, pour attaquer l'Abbaye d'Asnon , à la teste desquels , M^r le Marquis de Nangis, Ma-

réthal de Camp de jour, vou-
 lut se mettre. M^r de Monta-
 ran, Capitaine aux Gardes,
 attaqua l'Abbaye d'un costé,
 & le Lieutenant Colonel de
 Greder de l'autre; elle fut em-
 portée après une vigoureuse
 défense. Les Ennemis y avoient
 180. hommes qui furent tous
 tuez ou pris. M^r le Chevalier
 d'Albergotti a esté tué dans
 cette affaire, où nous n'avons
 eu que deux Officiers blessés,
 & sept ou huit Soldats tuez ou
 blessés.

Les nuits du 26. au 27. &
 du 27. au 28. les Ennemis don-

nerent deux violens assauts d'une demi-Lune avancée, à la tête des deux ouvrages à Corne, & ils furent repoussés toutes les deux fois avec une extrême vigueur. On a augmenté l'inondation que l'on peut encore augmenter considérablement; mais on assure qu'on la diffère autant que l'on peut à cause qu'elle incommodera une partie de la Ville.

On écrit d'Arras du 26. de ce mois que la plus grande partie des Troupes de M^r d'Artois sont allées joindre M^{rs} de Villars dans son Camp;

donc la gauche est à Denain, ayant la Scarpe devant luy, & l'Escaut derrière ; que M^r de Puiguyon a aussi marché à son Armée avec le Corps qu'il commande ; & que les Troupes qui estoient vers Berthune, ont aussi marché vers le même Camp, à l'exception d'un Bataillon qui est entré dans cette Place. La même Lettre ajoute que M^r d'Arragnan a envoyé ordre dans tout le Pays de rompre les chemins par des fosses, des coupures, & des abburis de bois, à peine du feu.

J'ay oublié de vous marquer quand je vous ay parlé la première fois du Camp de Denain occupé par M^r le Maréchal de Villars, que ce Maréchal y avoit fait venir 60. pièces de canon de Douay. Tout cela peut fournir dequoy faire des reflexions qui ne peuvent qu'estre avantageuses aux Armes du Roy.

On doit remarquer que quelques efforts que les Ennemis ayent fait pour rompre les Ecluses, ils n'avoient pû en venir encore à bout le 28. & que les Puits qu'ils avoient
fait

GALANT 409

fait jusqu'alors ne leur avoient encore esté d'aucune utilité. Comme je vous envoie ma Lettre dès le 31^e de ce mois, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne se passe des choses fort considérables avant que vous la receviez. Je crois même que l'on recevra incessamment des détails des deux dernières attaques faites par les Ennemis.

Je suis persuadé que l'Article suivant vous fera plaisir.

La Veuve Jean Baptiste Nolin, qui demeure sur le Quay de l'Horloge du Palais à l'Enseigne de la Place des Victoires

Juillet 1709.

Mm

410 MERCURE

res, vend un nouveau Plan de Tournay avec ses environs, dans lequel on voit les Inondations; les Attaques; les Tranchées; les Batteries, & plusieurs ouvrages que M^r de Surville a fait faire depuis qu'il est dans la Place. Je suis Madame, vôtre, &c.

A Paris ce 31. Juillet 1709.



A V I S.

**On debitera le Mercure
d'Aoust le 4. Septembre sans
faute.**

Mm ij

T A B L E.

<i>P</i> relude, dans lequel se trouve le Panegyrique du Roy, fondé par la Ville, & prononcé par Mr le Recteur de l'Université, & Discours prononcé par le Pape dans une Congregation d'Etat tenue à Rome,	15
Lettres de Noblesse données à Mr du Guay-Trouin, & à son frere, avec le contenu de leurs services,	21
Service fait à Bourg en Bresse pour feu S. A. S. Monsieur le Prince Gouverneur de la Province, où son Oraison Funebre fut pro- noncée,	55
Premier Articles des Morts,	63
Traduction de l'Anglois, d'un Ecrit qui regarde les vertus des Gout-	

TABLE.

<i>tes Aromatiques d'Angleterre,</i>	
93	
<i>Reception faite à Me l'Abbesse de</i>	
<i>S. Pierre de Lyon à son entrée</i>	
<i>dans cette Abbaye, où elle a esté</i>	
<i>nommée par le Roy,</i>	112
<i>Services de Mr le Maréchal de Be-</i>	
<i>zens,</i>	120
<i>Mariages,</i>	123
<i>Oraison Funebre des Cœurs de Mr</i>	
<i>le Marquis de Thianges, & de</i>	
<i>sa premiere femme,</i>	152
<i>Second Article des Morts,</i>	166
<i>Addition curieuse à l'Article de la</i>	
<i>mort de feu Mr de la Reynie,</i>	
174	
<i>Lettre de Seyde,</i>	177
<i>Nouveau détail de plusieurs actions</i>	
<i>de Mer faites par Mr Duclerc,</i>	
183	
<i>Eloge de Mr Cassart,</i>	207
Mm iiij	

T A B L E.

Service solennel pour le repos de l'ame de feuë S. A. S. Monsieur le Prince de Conry, fait dans l'E- glise de S. André des Arcs, 212	
Cartes nouvelles de Flandre, & Plan de Tournay, 222	
Nouvelle Carte de France, divisée par Parlemens & Conseils Sou- verains, 225	
Troisième Article des Morts, 227	
Second Article des Mariages, 229	
Quatrième Article des Morts, 238	
Noms de ceux qui ont remporté les Prix à Toulouse, & les sujets des Prix qui sont proposez pour l'année prochaine, 241	
Dons faits par le Roy d'Espagne, 250	
Lettre d'Alep, 256	
Lettre Circulaire du Pere Epiphane de Lyon, Provincial des Recoless	

T A B L E.

<i>de la Province de S. François en France, touchant la calamité publique,</i>	267
<i>Etat des Personnes qui ont envoyé leur Vaisselle à la Monnoye des Medailles, pour en disposer sui- vant la volonté du Roy,</i>	280
<i>Naissance de l'Infant d'Espagne, & ce qui s'est passé à cette occa- sion, tant en Espagne qu'en France, avec la mort de ce Prince,</i>	287
<i>Ce qui s'est passé à la tenue des Etats de Bourgogne,</i>	319
<i>Dernier Article des Morts,</i>	342
<i>Nouvelles de la Marine,</i>	344
<i>Suite du Journal au Siege de Tour- nay,</i>	348
<i>Article des Enigmes,</i>	389
<i>Situation des Affaires d'Allema- gne, du Dauphiné & de Catalo-</i>	

TABLE.

gne,	395
<i>Seconde suite du Journal du Siège</i>	
<i>de Tournay,</i>	400
<i>Nouveau Plan de Tournay,</i>	409

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Plus je vous vois, doit regarder la page 238

Celuy qui commence par
Amour de ses dangereux, doit
regarder la page 395

ERRATA.

Dans l'Article qui regarde M^r de la Reynie dans le dernier Mercure, il s'est glissé des fautes d'impression dont il est important que le Lecteur soit instruit, parce qu'elles changent des noms de famille.

A la page 281. ligne 6. lisez *Faure*, au lieu de *Favre*.
A la page 283 lisez *Cordes*, au lieu de *Lordes*. Dans la page suivante, il y a deux lignes de transposées, & il faut lire dont il n'est resté aucune posterité que de *Jeanne Bardou*, qui épousa en

1674. *Alain de Peyraux, E-*
cuyer Sieur d'Auriac, dont est
issuë Marie de Peyraux, fille
unique & seule heritiere de la-
dite Jeanne Bardon, qui épousa,
etc.



